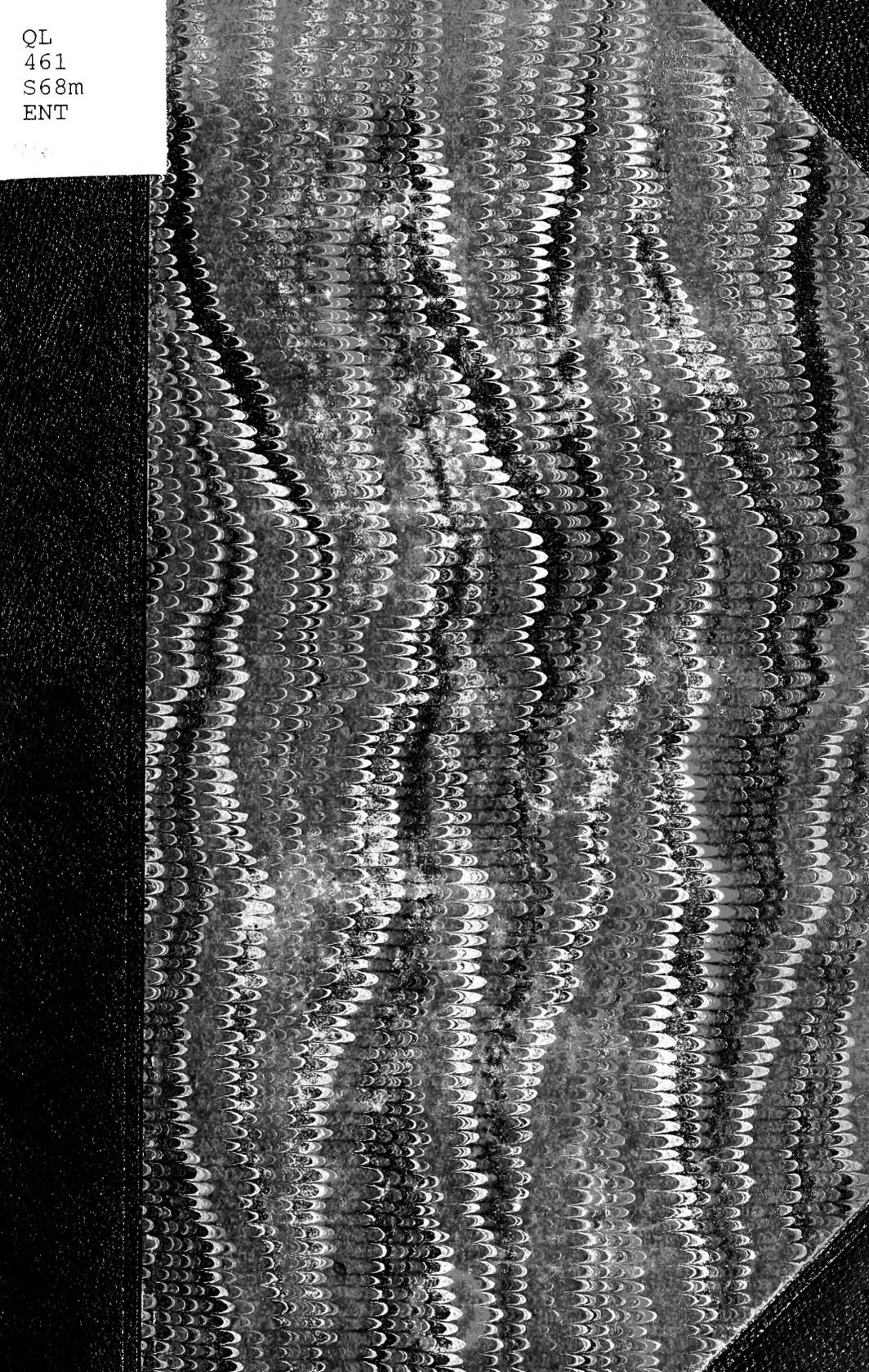
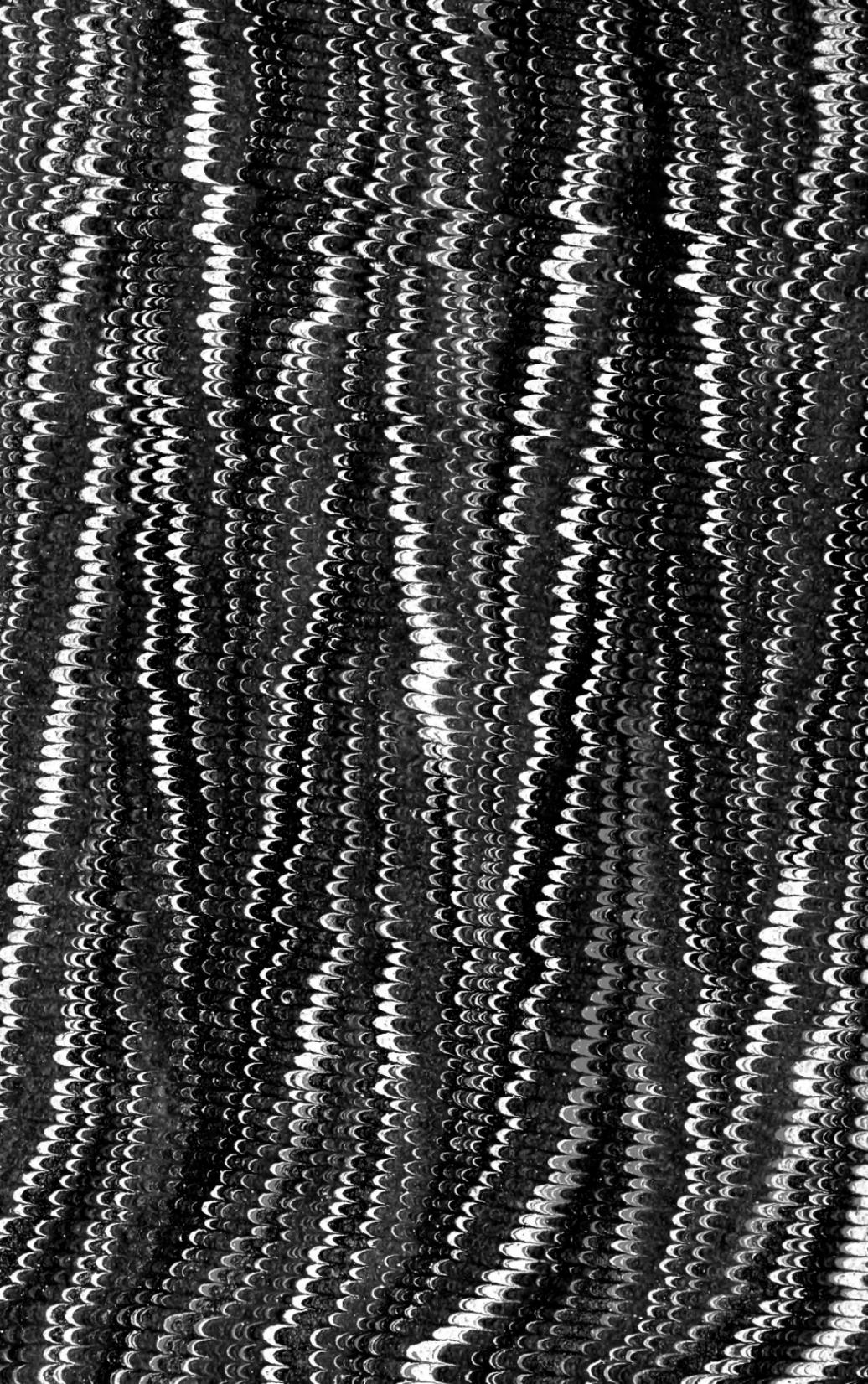
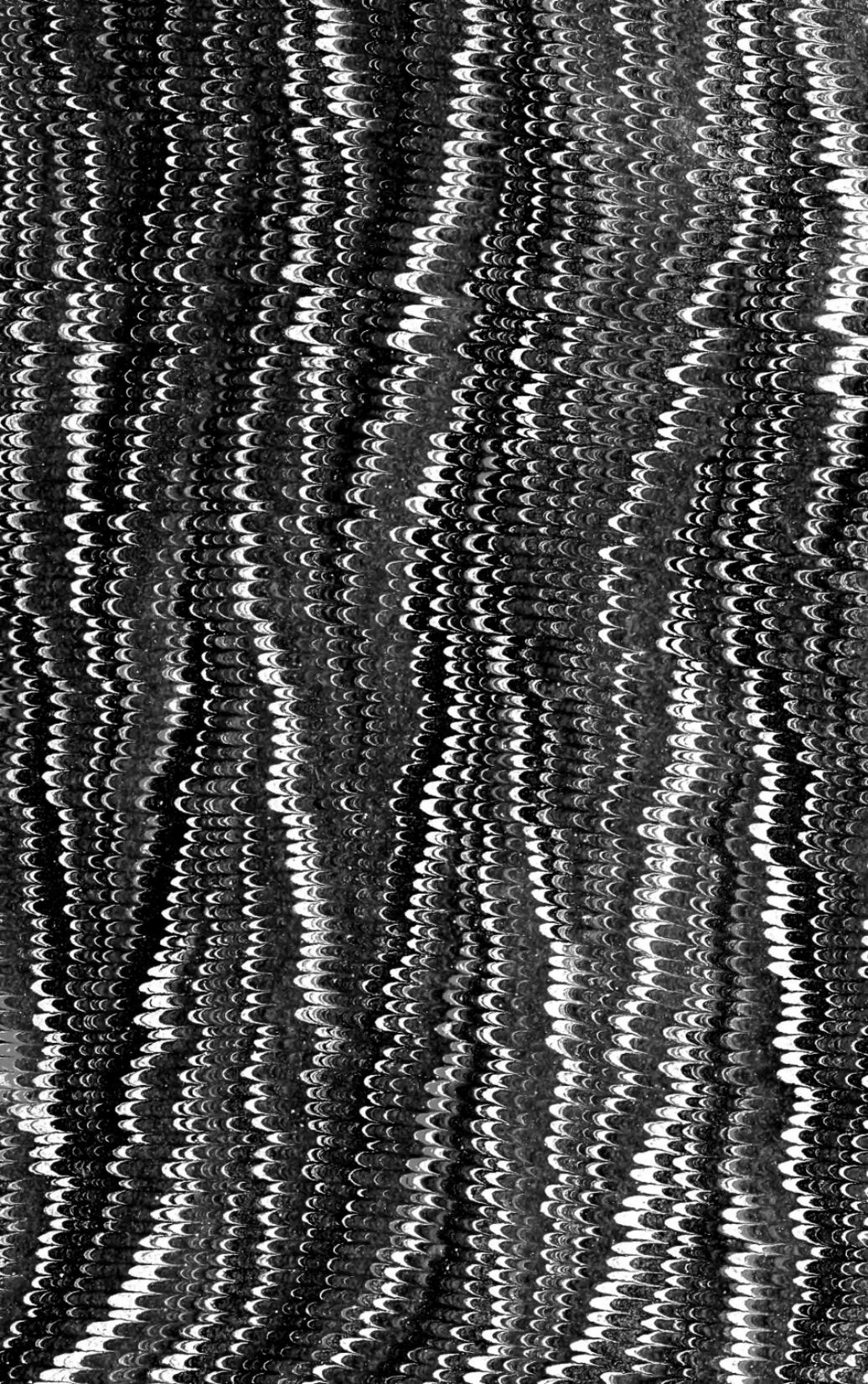


QL
461
S68m
ENT













7

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE
BELGIQUE

VIII

ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR LE GENRE

RHYSSEMUS

(Coléoptères lamellicornes — Tribu des Aphodiides)

PAR

L. Clouët des Pesruches



170739

BRUXELLES
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
89, Rue de Namur, 89

1901

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE

Le prix des tomes I à VII des ANNALES a été fixé à cinq francs, celui des tomes VIII à XIV à dix francs, celui des tomes XV à XX à quinze francs, celui des tomes XXI à XLIV à dix-huit francs (sauf le tome XXIV, dont le prix est de quatorze francs).

Le prix de la TABLE GÉNÉRALE des tomes I à XXX des ANNALES est fixé à trois francs.

Le prix de la COLLECTION des tomes I à XXX des ANNALES avec la Table générale est fixé à deux cent cinquante francs.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE

Tome I. — *Catalogue synonymique des Buprestides décrits de 1758 à 1890*, par CH. KERREMANS. — Prix : 10 fr.

Tome II. — *Die Melolonthiden der palaearktischen und orientalischen Region im Königlichen Naturhistorischen Museum zu Brüssel*, von E. BRENSKE. — Prix : 3 fr.

Tome III. — *A list of Tenebrionidae supplementary to the « Munich » Catalogue*, by G.-C. CHAMPION. — Prix : fr. 7.50.

Tome IV. — *Revision des Dytiscidae et Gyrinidae d'Afrique, Madagascar et îles voisines*, par le D^r RÉGIMBART. — Prix : fr. 7.50.

Tome V. — *Ichneumonides d'Afrique*, par le D^r TOSQUINET. — Prix : 15 fr.

Tome VI. — *Buprestides du Brésil*, par CH. KERREMANS. — *A list of the Aegialitidae and Cistelidae supplementary to the « Munich » Catalogue*, by G.-C. CHAMPION. — Prix : fr. 7.50.

Tome VII. — *Buprestides de Sumatra*, par CH. KERREMANS. — *Buprestides indo-malais (troisième partie)*, par CH. KERREMANS. — *Indian Phytophaga*, by MARTIN JACOBY. — *Melolonthiden beschrieben von E. BRENSKE*. — Prix : fr. 7.50.

Les membres de la Société désirant obtenir les volumes antérieurs à l'année de leur réception, jouissent d'une réduction d'un tiers de la valeur.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE

DÉPOSÉ AUX TERMES DE LA LOI

Les opinions émises dans les Mémoires de la Société sont propres à leurs auteurs. La Société n'en assume aucunement la responsabilité.

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE
BELGIQUE

VIII

ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR LE GENRE

RHYSSEMUS

(Coléoptères lamellicornes — Tribu des Aphodiides)

PAR

L. Clouët des Pesruches

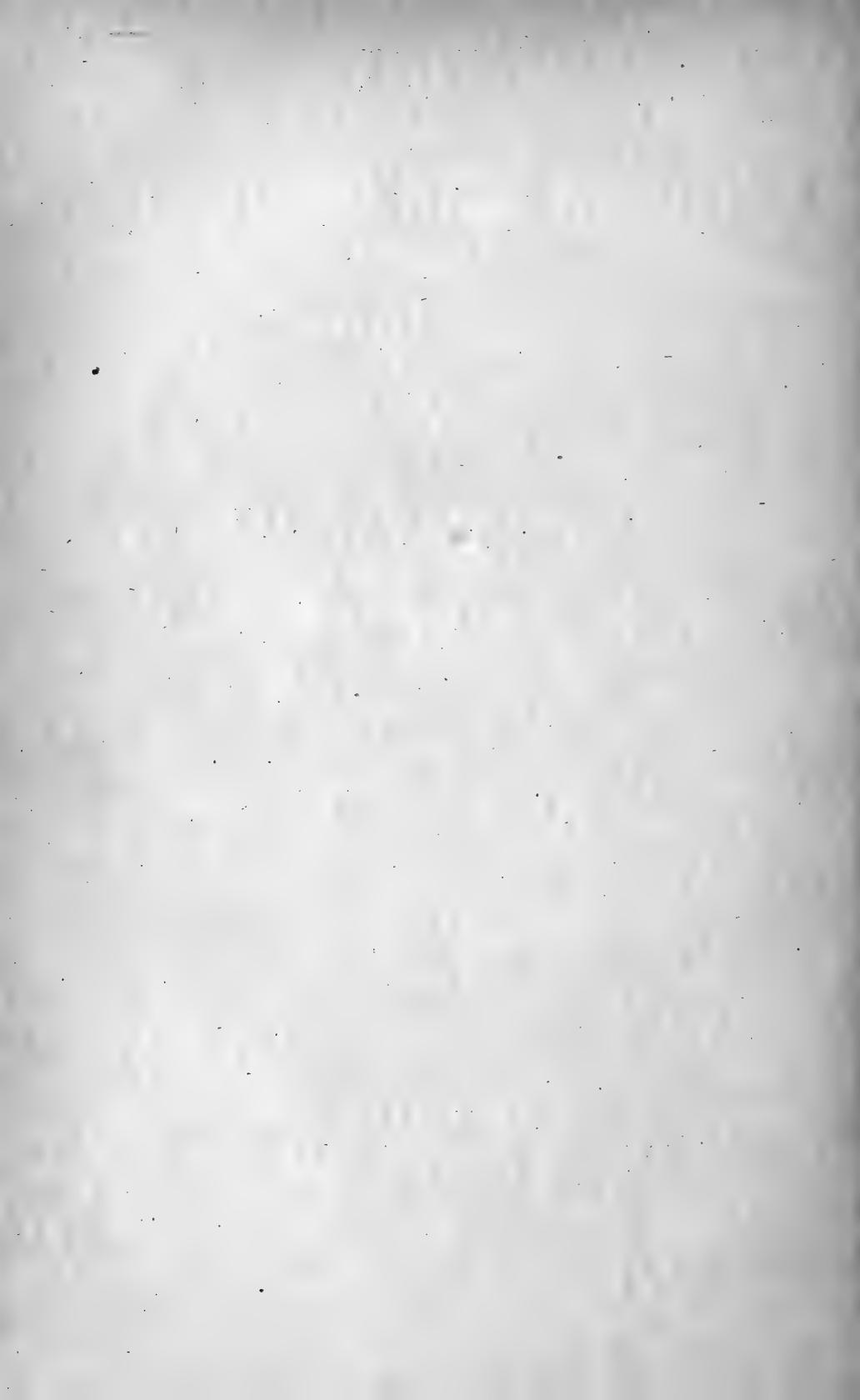


BRUXELLES
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

89, Rue de Namur, 89

—
1901

170739



Je dédie le présent opuscule à ceux qui m'ont aidé à le rendre moins incomplet et moins défectueux, soit par leurs conseils, soit par les richesses de leurs collections : MM. Severin, Gestro et Bouvier, conservateurs des galeries entomologiques aux Musées de Bruxelles, de Gènes et de Paris ; M. L. Bedel ; MM. Fairmaire, Reitter, Ritsema, de Vauloger, Fauvel... Je les remercie sincèrement, et les prie de croire à ma vive gratitude.

ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR LE GENRE

R H Y S S E M U S

AVANT-PROPOS

Le nom de *Rhyssemus* fut créé par Mulsant en 1842. Les espèces qu'il réunit pour former ce nouveau genre, avaient jusqu'alors été placées un peu au hasard dans différents groupes de la tribu des Lamellicornes coprophages : *Scarabæus* Lin., *Coprîs* Oliv., *Aphodius* Illig., *Psammodius* Gyllh., *Oxyomus* Eschsch.; même, en dehors des Lamellicornes, Linné classait dans les *Ptinus* le *R. germanus*.

Le genre n'a pas été monographié depuis sa création; il n'existe que des descriptions séparées et quelques rares revisions régionales. Parmi ces dernières se place en première ligne, pour la faune européenne, le tableau publié par M. Reitter en 1892 (*Verhandlungen des naturforschenden Vereines in Brünn*, XXX). Après cet ouvrage parut, en 1896, le Synopsis de M. d'Orbigny (*L'Abeille*, XXVIII). Quant aux exotiques, ceux de l'Amérique du Nord seuls ont été réunis dans un travail d'ensemble, en 1887, par feu G.-H. Horn (*Transactions of the American Entomological Society*, XIV).

Les entomologistes qui ont contribué à l'étude des *Rhyssemus* paraissent n'avoir accordé d'importance qu'à la sculpture des parties supérieures du corps et notamment du prothorax, en négligeant les caractères présentés par les divers organes des parties inférieures; or, ces derniers caractères sont constants, tandis que les accidents du prothorax sont très variables, même dans une seule espèce; de plus, toutes les espèces offrent une telle analogie dans la forme et le nombre de ces accidents, que des descriptions basées sur un tel principe exposent le lecteur à des erreurs certaines. Horn, dans la Monographie des Aphodiides de l'Amérique du Nord, s'est rendu compte de cet inconvénient, aussi

détaille-t-il avec soin les caractères du dessous du corps. Ses descriptions sont claires et facilitent singulièrement l'étude. D'ailleurs, un examen un peu approfondi amène rapidement à constater l'efficacité de la méthode du savant américain, à l'exclusion de toute autre. Je l'ai suivie après avoir tenté sans résultat divers systèmes.

Le second groupe des *Rhysemus* vrais (groupe du *germanus*) est de tous le plus ardu; je l'ai détaillé plus que tout autre. A ce propos, je pense que l'on me reprochera la longueur inusitée des descriptions; ce reproche sera justifié; néanmoins, que la critique veuille bien tenir compte : 1° de l'extrême analogie des espèces; 2° de la variabilité singulière de chacune, au point qu'il est rare de pouvoir aligner un petit nombre d'individus parfaitement identiques, souvent même lorsqu'ils proviennent d'un « habitat » commun; 3° enfin, de la sculpture si compliquée des organes et particulièrement du prothorax. Mon intention première fut d'écrire ce travail en langue latine, ce qui l'eût abrégé de beaucoup; un de nos collègues étrangers, mais des mieux placés cependant pour ce genre d'appréciation, m'en dissuada en m'affirmant que le français était appelé à devenir la clef de nos travaux, autrement dit la langue universelle, au moins de l'Entomologie, qu'il fallait par conséquent en favoriser le développement... J'ai pensé devoir tenir compte d'un avis provenant d'une telle source. Néanmoins et pour l'uniformité de ce qui va suivre, il m'a semblé utile de donner, des diagnoses anglaises et allemandes, la traduction latine, qui permet de ne dire ni moins ni plus que la pensée de l'auteur.

Je n'ai pu me procurer : *R. madagassus* Har., *R. granosus* Motsch. (*granulosus* Ball.), *R. riparius* Horn., *R. scaber* Hald., *R. sonatus* Lec. J'ai été contraint de les laisser dans l'ombre en donnant toutefois leur diagnose et leur rattachement probable aux tableaux. Cet ouvrage, en outre des nombreuses synonymies qui s'y trouvent établies, renferme les descriptions de 27 espèces nouvelles ou inédites.

Je me suis abstenu de multiplier les « variétés »; elles visent la plupart du temps une catégorie d'individus dont les caractères spéciaux sont toujours instables ou mal tranchés, et compliquent inutilement la nomenclature. L'Entomologie doit être une étude

anatomique et biologique, et non la manie du collectionneur. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi; certains travaux de l'époque sont farcis de variétés nouvelles, décrites souvent d'après un individu unique, et il semble que bâtir des noms malgré tout soit le souci capital de leurs auteurs. Ceci est pourtant contraire aux lois de la nature dont le principe paraît être un acheminement progressif vers la création de formes nouvelles, à l'aide de l'action des conditions physiques et climatériques, de la vie et du milieu ambiant sur des générations successives et suivant les règles de l'hérédité. Ces phénomènes ont été prouvés par la science, sur une petite échelle il est vrai, mais d'une façon péremptoire. Récemment encore (1), des expériences de longue haleine n'ont-elles pas permis de constater l'identité primordiale d'insectes cavernicoles aveugles, avec d'autres voyant, dont l'existence se déroule au grand jour! Ce que nous sommes tentés d'appeler « variété » ne serait donc qu'un état transitoire, qu'un passage si l'on veut, entre une forme préexistante et une forme à venir; il s'agit d'une transformation qui n'a pas lieu subitement à l'origine, mais qui, sous l'action de divers agents, se développe avec une lenteur progressive et par conséquent n'est pas constituée par une série d'états stationnaires susceptibles d'être dénommés « variétés » de la forme primitive. Il en résulte que théoriquement ce mot devrait être supprimé de la nomenclature, puisqu'il caractérise des images passagères; il a malheureusement parfois son utilité dans la pratique, mais c'est un tort de tourner cette utilité en abus. D'aucuns sont partisans des variétés de coloration; dans certaines tribus de Coléoptères, les Longicornes, par exemple, l'on trouve dans les catalogues de longues séries de variétés nommées d'une même forme : ailleurs, dans les *Cryptocephalus*, on voit des espèces criblées de ces satellites à vocables romains, se disputant à tort et à travers des lambeaux de bandes ou de taches noires...! N'est-ce pas de l'enfantillage? Est-ce bien là l'étude raisonnée et sage de la nature, ou simplement la manie de l'amateur de belles séries, mû par le désir d'afficher son nom au bout d'une latinité quelconque? Je disais que le mot « variété » a son utilité, mais alors dans le sens de modification anatomique. Il est nécessaire évidemment dans ce cas. L'œuvre des forces naturelles est si lente comparativement à la brièveté rapide de notre vie, une si minime partie du temps est réservée à nos observations, que nous sommes contraints pour

(1) *Faune souterraine de la France*, par M. Viré (1900).

la régularité et l'ordre de nos travaux de noter certains de ces états passagers par lesquels gravitent les organismes étudiés. Mais de là à faire événement de la moindre particularité, de la moindre dissemblance, il existe un pas. Seules les modifications anatomiques, c'est-à-dire entamant d'une façon singulière le squelette des organes, ou les organes mêmes, pourraient permettre la création de variétés; encore, ainsi qu'il est dit au début de ce paragraphe, ces modifications ne sont-elles pas constantes et universellement régulières chez tous les individus atteints, et l'on trouve toujours à la longue les passages entre les divers états observés. On devrait donc user du mot « variété » avec grande circonspection.

L'étude attentive des *Rhysemus* tend à prouver la vraisemblance de ces arguments; en dehors du facies commun, il existe une telle analogie entre les espèces, une telle ressemblance, qu'il est parfois malaisé de définir les caractères spéciaux de chacune; plusieurs, et bien entendu les plus universellement répandues, sont sujettes à d'étonnants avatars, à tel point qu'en examinant le type parfait de quelques variations l'on croit avoir affaire, à première vue, à des individus d'origine différente. Je citerai, par exemple, les *RR. germanus, orientalis, algericus...* Le développement des moyens de transport usités par l'homme a été, à n'en pas douter, une des causes les plus efficaces de ces phénomènes de déformation. On suit aisément la route franchie par les espèces sur les grandes voies qui sillonnent le monde; exemple : l'ancienne ligne des Indes passant au Cap de Bonne-Espérance, où l'on voit s'échelonner par colonies certaines formes de l'Afrique occidentale, mais toujours à peu près sous la même latitude que celle des régions où paraît se trouver le lieu d'origine (*RR. granosus, Ritsemce, Reitteri*). L'influence des nouvelles conditions physiques et climatériques, l'adaptation aux nouveaux moyens d'existence et au milieu ambiant agissent alors tour à tour par un travail lent mais sûr.

Que l'on me pardonne cette longue digression; je n'ai formulé que des opinions généralement admises dont le lecteur prendra ce qui lui plaira.

Distribution géographique.

Il est difficile de limiter d'une façon précise l'habitat du genre. Il a été signalé dans toutes les parties du globe, sauf dans l'Amérique du Sud, où il doit pourtant exister puisqu'on le rencontre au Mexique. L'Australie paraît très pauvre; je n'ai vu qu'une espèce provenant de ce vaste continent. En résumé, la zone tempérée de l'Europe, l'Afrique et les îles qui en dépendent, les Indes et l'archipel Malais, l'Amérique du Nord, sont les régions les plus fécondes.

Métamorphoses et mœurs.

Aucune larve n'est connue et aucune notice biologique n'existe sur le genre. D'après M. Xamheu, les larves vivraient de déjections ou de « matières animalisées ». Mulsant dit que l'adulte se nourrit principalement de végétaux en voie de décomposition. Ceci paraît exact au moins pour certaines espèces habitant exclusivement les lieux humides et couverts. Pour ma part, j'ai observé que la grande majorité de celles de nos pays se complaisait dans les terrains secs et sablonneux, le bord de la mer, les rives des cours d'eau, sous les excréments desséchés d'animaux herbivores; je pense que l'adulte doit se nourrir de ces matières après élimination de certains suc par évaporation. La larve a peut-être le même genre d'existence.

Parenté du genre.

La sculpture du prothorax place le genre sitôt après les *Psammobius* (1); les *Rhysemodes* forment le trait d'union par la conformation de leurs tarsi postérieurs. Après ceux-ci viennent les *Rhysemus* vrais et les *Trichiorhysemus*; ils précèdent les *Atenius* avec le profond sillon longitudinalement stridulé qui sépare les deux derniers arceaux de l'abdomen, et la longueur du premier article de leurs tarsi postérieurs par rapport aux suivants. Reste le sous-genre *Rhysemorphus*, caractérisé par l'absence de sillon entre les deux derniers arceaux de l'abdomen; logiquement, il devrait être placé entre les *Atenius* et les *Saprosites*, qui sont dans le même cas ou chez lesquels les arceaux sont séparés les uns des autres par des sillons plus ou moins ponctués et de profondeur égale. Pourtant, la sculpture de la partie supérieure du corps

(1) Je place avant les *Psammobius*: les *Chiron*, *Eremazus* et *Ægialia*; après les *Atenius*: les *Saprosites*, *Sybase*, *Rhyparus*, *Sybaseoides*, etc.

des *Rhysemorphus* paraît devoir rendre impossible cette séparation.

Caractères généraux.

Insectes de petite taille : 2,5 à 4,8 mill. Oblongs ou allongés, parfois subcylindriques, plus ou moins convexes, souvent un peu déprimés au-dessus.

Entièrement glabres ou avec le dessus et le dessous du corps hérissés de soies, parfois le dessous seulement.

Aptères ou pourvus d'ailes propres au vol.

Coloration passant du ferrugineux clair au noir de poix le plus foncé (1). Brillants ou plus ou moins opaques.

TÊTE demi-hexagonale, rétrécie plus ou moins brusquement en arrière avant les yeux qui sont saillants mais ne dépassent pas les joues. Surface convexe chargée d'une granulation plus ou moins fine et serrée. Vertex ordinairement chargé, de part et d'autre du milieu, de deux ou trois petites carènes ou renflements obliques; granulation beaucoup plus fine que celle du reste du chaperon. Celui-ci échancré en avant, arrondi ou en angle tantôt émoussé tantôt denticulé de part et d'autre de cette échancrure. Labre, mandibules, lèvres et menton transparents. Mâchoires puissantes, terminées à l'extrémité en lame amincie, chargées à leur face interne de côtes et de rides grossières, hérissées, ainsi que la lèvre, de soies longues et enchevêtrées. Labre sinué en avant et largement arrondi de part et d'autre. Palpes de 4 articles, le dernier oblong, allongé, pointu. Antennes de 9 articles, les trois derniers réunis en massue feuilletée.

PROTHORAX généralement plus large que long, avec l'extrême marge antérieure transparente, testacée. Bord antérieur en arc obtus avec les angles plus ou moins saillants aux extrémités. Marges latérales droites ou arquées, parallèles ou convergentes en avant et en arrière, à partir de leur milieu ou de leur premier tiers postérieur; souvent sinuées en arrière, tantôt arrondies avec les extrémités de la base, tantôt formant avec ces dernières un angle plus ou moins ouvert. Base généralement en arc obtus finement rebordé, parfois bisiné. Marges latérales lisses ou finement crénelées vers les angles antérieurs du disque. Disque cilié ou non de soies courtes, parallèles ou en forme de massue. Surface chargée de côtes ou de bourrelets transverses plus ou moins saillants, au nom-

(1) Sauf chez le *R. bicolor*, dont le prothorax et la tête sont noirs, les élytres jaune clair bordés de noir.

bre de 5, 6 ou 7. Flancs élevés en saillie tuberculiforme, atteignant ou dépassant les marges, l'insecte vu de dessus.

STERNUM élevé en carène en son milieu en deçà et au delà des cavités coxales. Épisternums lisses ou granuleux, limités ou non par une carène. Angles postérieurs du disque tantôt obtus, tantôt largement arrondis.

ÉCUSSON petit, en triangle plus ou moins allongé, aigu ou arrondi au sommet, généralement à pointe translucide.

ÉLYTRES au moins deux fois aussi longs que le prothorax; rayés de 10 stries en comptant la suturale et la marginale. Intervalles des stries carénés ou plus ou moins convexes, rarement plats; ornés de séries de tubercules, de crans, ou de papilles imbriqués; rarement lisses.

MÉSOSTERNUM granuleux, toujours caréné entre les hanches intermédiaires; carène plus ou moins étroite et saillante, sillonnée généralement dans son milieu (1).

MÉTASTERNUM canaliculé dans sa longueur médiane et plus ou moins creusé suivant les sexes (2); rarement lisse, généralement ponctué ou même tuberculeux. Flancs rapeux.

ABDOMEN de 5 arceaux séparés les uns des autres par des sillons longitudinalement stridulés; le sillon séparant les deux derniers arceaux, profond, concave, rétréci à ses extrémités (3). Arceaux soit entièrement lisses, soit densément ponctués, soit avec, au milieu, un sillon en zigzag allant de bout en bout. Un sillon crénelé le long de leur bord postérieur.

CUISSES antérieures larges et courtes; les intermédiaires et les postérieures plus longues et plus étroites, convexes, parfois raccourcies et presque orbiculaires; les postérieures souvent plus larges que les intermédiaires. Cuisse antérieure densément ponctuée de points sétigères. Les deux autres paires tantôt entièrement ponctuées, tantôt à points sétigères épars; sillonnées le long de leur bord postérieur.

TIBIAS antérieurs tridentés, lisses sur leur face antérieure, armés à l'extrémité d'un éperon mobile. Tibias intermédiaires et postérieurs tantôt droits, tantôt arqués; terminés par deux éperons mobiles de taille inégale.

(1) La carène de mésosternum est plutôt formée par un prolongement étroitement triangulaire du métasternum entre les hanches intermédiaires.

(2) Voir plus loin les caractères sexuels du genre.

(3) Ce sillon n'existe pas chez le sous-genre *Rhyssemorphus*.

TARSES de 5 articles (1); 1^o article des intermédiaires et des postérieurs avec extérieurement, au delà du milieu de leur longueur, une petite arrête munie d'une très courte soie; cette arête plus ou moins visible selon les espèces.

Caractères sexuels.

Éperon des tibias antérieurs :

♀. — Cylindrique, tantôt droit, tantôt arqué, plus ou moins allongé, mais toujours plus long et plus effilé que chez le ♂.

♂. — Épaissi ou élargi au milieu de la longueur; parfois avec un brusque crochet à l'extrémité (*R. asperulus* Waterh.)

Losange métasternal.

♀. — Plan ou longitudinalement convexe de part et d'autre du sillon médian.

♂. — Avec une forte dépression de forme variée, parfois concave, parfois constituée par deux plans inclinés se coupant. Cette cavité est souvent plus profonde en avant; elle occupe toute la longueur ou seulement une partie du losange.

En outre, la sculpture prothoracique du ♂ est souvent plus puissante que celle de la ♀. Il est aussi généralement d'une taille plus restreinte; la massue de ses antennes est un peu plus forte. La ♀ est parfois plus élargie en arrière, avec le disque des élytres plus convexe.

Un autre caractère, frappant chez certaines espèces, consiste dans la forme de l'arceau apical de l'abdomen. Cet arceau est cintré comme les autres, mais chez le ♂, il est aplati dans sa longueur et à bord vif ou anguleux le long du profond sillon qui le sépare du second arceau; chez la ♀, il est légèrement convexe et à bord antérieur arrondi ou émoussé.

Souvent aussi les arceaux de l'abdomen sont à peu près plats ♀, tectiformes et comme écrasés sur eux-mêmes ♂.

Divisions du genre.

I. — Arceau apical de l'abdomen séparé de l'avant-dernier par un large sillon concave rétréci à

(1) La longueur du premier article des tarsi par rapport à celle du plus grand éperon apical des tibias, n'est pas un caractère sérieux, car cet éperon, souvent usé, peut donner lieu à des observations inexactes.

ses extrémités, à fond marqué par une rangée de petites stries parallèles et rapprochées.

1. — 1^{er} article des tarsi postérieurs en triangle allongé, beaucoup plus court que les trois suivants réunis; plus court et plus épais que le 1^{er} article des tarsi intermédiaires *Rhysemodes* Reitter.

1^{er} article des tarsi postérieurs allongé, parallèle, épaissi seulement à l'extrémité, sensiblement aussi long ou à peu près que les trois suivants réunis; égal en longueur et en épaisseur au 1^{er} article des tarsi intermédiaires 2.

2. — Dessus du corps glabre *Rhysemus* Mulsant.
Dessus du corps hérissé de soies courtes.

Trichiorhysemus m.

II. — Les deux derniers arceaux de l'abdomen simplement distincts l'un de l'autre, non séparés par un sillon à fond stridulé **Rhysemorphus m.**

Observation préliminaire.

Afin de faciliter l'étude, je crois utile d'engager l'observateur à placer l'insecte la tête dirigée vers la lumière et à loucher d'arrière en avant; en effet, les saillies du corps sont toutes plus ou moins inclinées vers l'arrière et, l'insecte placé comme il est dit, ces saillies se détachent en ombres sur les téguments. En résumé, l'examen ne sera aisé qu'en maintenant le sujet entre la loupe et la lumière; celle-ci venant d'en haut ne donne pas de résultats satisfaisants, sauf pour l'étude des soies dont le dessus du corps de certaines espèces est hérissé. Dans ce cas, il sera bon de renverser les rôles et de placer la loupe entre la lumière et l'insecte, car l'œil ne perçoit bien cette pubescence qu'en temps qu'elle se trouve convenablement éclairée.

RHYSSEMODES Reitter.

Tableau synoptique (1).

1. — Opaque. Intervalles des stries sur les élytres en majeure partie plats ou légèrement convexes; convexes au sommet et nullement carénés. Prothorax cilié de soies très courtes en forme de massue (2) 2.
 Brillant. Intervalles carénés ou tectiformes sur toute leur longueur, plus fortement au sommet. Prothorax cilié de soies allongées, étroites, parallèles, peu ou point étranglées à la racine 4.
2. — Arceaux de l'abdomen lisses. Prothorax cilié de soies très courtes, en forme de massue étroite progressivement rétrécie vers la racine et acuminée ou tronquée à l'apex. Champ d'action des cuisses intermédiaires sur le métasternum coupé par un sillon fin en prolongement des bords de la carène intercoxale; ce sillon en demi-cercle parfait transversalement placé sur le flanc du métasternum. Forme allongée, élargie d'avant en arrière, sensiblement déprimée en dessus. — Long. 3,5 mill. *opacus* Reitt.
- Arceaux de l'abdomen avec au milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout. Prothorax cilié de soies très courtes en forme de massue épaisse, brusquement rétrécie à la racine, arrondie ou taillée en biseau à l'extrémité 3.
3. — Prothorax, l'insecte vu de dessus, non sinué entre les angles postérieurs et les extrémités de la base. Champ d'action des cuisses intermédiaires sur le métasternum, coupé

(1) La séparation des espèces de ce groupe est assez malaisée, car plusieurs d'entre elles sont extrêmement voisines et présentent à première vue une grande analogie de sculpture. Il importe, pour les distinguer, de s'en rapporter très exactement au tableau et aux descriptions.

(2) Il n'est question dans ce tableau que des soies des *marges* latérales du disque. Les intervalles des élytres sont parfois dans cette section très légèrement tectiformes au sommet.

par un sillon fin en prolongement des bords de la carène intercoxale; ce sillon formant une courbe très allongée ou plutôt une demi-ellipse obliquement placée sur le flanc du métasternum. Forme allongée, parallèle, très convexe.—Long. 3,8-4 mill. *alutaceus*. Reitt.

Prothorax assez fortement sinué derrière les angles postérieurs. Sillon du métasternum, d'abord recourbé près de l'articulation de la cuisse, puis en ligne droite transversale, atteignant la marge latérale. Forme allongée, convexe. — Long. 3,2 mill. . . . *tenuisculptus* Reitt.

4. — Prothorax avec antérieurement un large renflement granuleux aplati, puis une côte, ou un bourrelet convexe. Forme ramassée, trapue. — Long. 2,8 mill. *Bouvieri* n. sp.

Prothorax avec antérieurement deux larges renflements granuleux, aplatis; le 2° fortement rétréci à ses extrémités. Forme allongée, convexe, plus ou moins sensiblement élargie d'avant en arrière. — Long. 3,4-3,8 mill. *Obsoletus* Reitt., *hybridus* Reitt., *transversus* Reitt., *Reitteri* d'Orbigny (olim *aspericeps* Chevrol.), *gemmifer* Marseul. . . *orientalis* Muls.

RHYSEMOMODES OPACUS Reitt.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Elongatulus*, *postice leviter dilatatus*, *rubro-brunneus*, *opacus*, *capite et prothorace sæpe paulò obscurioribus*. *Caput subtiliter granulatum*. *Clypeo marginato*, *plerumque breviter utrinque denticulato*. *Prothorax transversus*, *costis dorsalibus compressis*, *paulo nitidioribus*: *sulcis transversis parum profundis*; *costis tantum duabus posticis medio interruptis*: *Sulci omnes fundo tenuiter rugosi*, *secundo a margine antica recto*, *nonnihil pone tertiam partem anticam dorsi posito*. *Scutellum minimum*, *elongatulum*, *leve*, *opacum*. *Elytra obsolete punctato-striata*, *interstitiis parum convexis*, *biseratim subtilissime*, *plerumque parum perspicue granosis*. *Antenne flavæ*. *Tibiæ anticæ dentibus tribus acutis armatæ*. — Long., 3,5 mill.

Turkestan, Margelan.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION: Allongé, opaque, ferrugineux avec le prothorax et la tête un peu plus obscurs. Forme un peu déprimée, sensiblement élargie d'avant en arrière. Tête échancrée en avant

avec les angles antérieurs aigus, mais non denticulés; côtés très brièvement et obsolètement sinués avant les joues, qui sont en angle émoussé et obtus. Surface verruqueuse, les verrues un peu plus fortes et plus espacées vers le milieu de l'épistome; vertex avec deux petites carènes obliques, ces carènes aplaties et émoussées; un petit renflement obsolète de part et d'autre au-dessus des yeux. Ces divers accidents assez peu saillants; granulation du vertex très fine et régulière. Prothorax finement rebordé à la base, qui est en arc régulier et non sinué; angles postérieurs arrondis, l'insecte vu de côté; angles antérieurs arrondis; marges latérales ornées de soies très courtes, en forme de massue, tantôt acuminée, tantôt tronquée à l'extrémité; surface formée de renflements et de côtes disposés comme il suit: 1° le long du bord antérieur, un renflement obsolète et rugueux égal en largeur au $\frac{1}{7}$ de la longueur du disque, séparé par un sillon étroit de: 2° un renflement obsolète et rugueux plus élevé à son bord postérieur et égal au $\frac{1}{5}$ de la longueur du disque; 3° un sillon étroit; 4° un bourrelet régulier un peu tuberculeux et caréné vers ses extrémités; 5° un sillon rugueux égal en largeur au $\frac{1}{7}$ de la longueur du disque et plus profond que les précédents; 6° un bourrelet interrompu en son milieu, où chaque tronçon se recourbe vers la base; 7° dans chaque crochet ainsi formé, un autre bourrelet, puis une petite carène étroite, rugueuse et obsolète le long de la base. Les sillons sont à fond rugueux. Écusson petit, alutacé. Élytres à stries fines, ponctuées, intervalles légèrement convexes, plus fortement au sommet; chaque intervalle avec deux rangées de petits tubercules un peu espacés, surtout dans la rangée externe, dont les tubercules sont plus forts que ceux de l'interne, chacune de ces rangées occupant à peu près un tiers de la largeur de l'intervalle; le milieu de ce dernier lisse et alutacé. Épaule à angle vif, très peu saillant. Élytres avec, au sommet, le long de leur bord externe, une série de soies extrêmement courtes et peu distinctes. Mésosternum caréné entre les hanches; carène large et émoussée. Métasternum canaliculé dans sa longueur médiane, finement et éparsement ponctué. Champ d'action de chaque cuisse intermédiaire rugueux et traversé par un sillon en prolongement de la carène intercoxale du mésosternum; ce sillon, en forme de demi-cercle parfait, transversalement placé sur les flancs du métasternum. Abdomen entièrement lisse; chaque arceau avec, à son bord postérieur, un fin sillon peu distinctement crénelé. Cuisses postérieures plus larges que les intermédiaires, semées, ainsi que ces dernières, de soies éparses vers les bords et l'extrémité. Premier article des tarsi antérieurs plus court que les deux suivants réunis; le premier article des tarsi postérieurs en triangle allongé beaucoup plus court que les trois suivants réunis et que le

grand éperon apical des tibias; premier article des intermédiaires légèrement plus court; premier article des deux paires de tarses postérieurs avec, à son bord externe, une arête assez visible armée d'une soie courte et couchée.

RHYSEMODES ALUTACEUS Reitt.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Nigro-brunneus, opacus, antennæ et palpi flava, cruris ferrugineo-rubris. Corpus elongatum, postice vix dilatatum; caput granulatum; prothorax subtiliter rugoso-punctatum, costis transversis vix eminentibus, duabus posticis medio interruptis. Humeri acute et distincte dentati.* — Long. 4 mill.

Margelan.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION : Allongé, convexe ou subcylindrique, noir, opaque, avec les bords de l'épistome, les pattes et la région médiane du métasternum et de l'abdomen d'un rouge ferrugineux. Tête fortement échancrée en avant, à angles aigus, mais non denticulés; côtés bisinués très obsolètement; joues en angles obtus et légèrement émoussés. Surface verruqueuse, verrues plus espacées sur le milieu de l'épistome. Vertex avec un fort sillon formé de deux arcs de cercle partant chacun de part et d'autre de la tête au-dessus des yeux et réunis au milieu du front. Prothorax à base très finement rebordée et obsolètement bisinuée; angles postérieurs émoussés; angles antérieurs arrondis; marges latérales du disque ornées de soies très courtes, en forme de massue épaisse et arrondie au sommet. Surface composée de renflements ou de bourrelets obsolètes et nullement carénés : 1° le long du bord antérieur, un bourrelet rugueux égal en largeur au 1/9 de la longueur du disque et séparé par un sillon étroit, mais assez profond de ; 2° un renflement rugueux égal au 1/5 de la longueur du disque; 3° un sillon aussi étroit, mais moins profond que le précédent; 4° un bourrelet très éparsement ponctué, paraissant obsolètement impressionné dans son milieu, égal en largeur au 1/6 de la longueur du disque; 5° un sillon plus profond et plus large que les précédents; 6° un bourrelet de même largeur que le précédent, très obsolète en son milieu, où il est interrompu et où chaque tronçon se recourbe vers la base. Dans l'espace compris entre la base et chaque tronçon de ce bourrelet, un autre bourrelet encore plus obsolète et peu distinct. Les sillons sont à fond très rugueux. Écusson lisse, alutacé, à bords transparents. Élytres à stries fines, ponctuées; intervalles plans ou, l'insecte vu de côté, très légèrement convexes, mais plus sensiblement au sommet; chaque intervalle à fond alutacé; le pre-

mier $1/4$ externe lisse, le deuxième $1/4$ avec une série régulière de petits tubercules; le troisième lisse, et le quatrième, c'est-à-dire la région du bord interne, avec une série de tubercules plus petits que ceux de la première. Comme dans l'*opacus* on distingue une rangée de soies extrêmement courtes le long du bord apical des élytres. Épine humérale peu saillante. Mésosternum caréné entre les hanches. Metasternum canaliculé dans sa longueur médiane, finement et éparsément ponctué. Champ d'action de chaque cuisse intermédiaire rugueux, traversé par un sillon fin en prolongement de la carène intercoxale du mésosternum; ce sillon en forme de courbe allongée ou de demi-ellipse placée obliquement sur les flancs du metasternum. Cuisses postérieures légèrement plus larges que les intermédiaires, garnies de soies ainsi que ces dernières vers les bords et les extrémités. Abdomen lisse; chaque arceau avec, en son milieu, un sillon transversal en zigzag allant de bout en bout mais presque totalement effacé sur la ligne médiane de l'abdomen, et avec, le long du bord postérieur, un fin sillon crénelé. Premier article des tarsi antérieurs plus court que les deux suivants réunis; premier article des tarsi postérieurs en triangle allongé, plus court que les trois suivants réunis et que le plus grand éperon apical; premier article des intermédiaires aussi long que les trois suivants réunis, mais plus court que l'éperon apical. Arête latérale du premier article des tarsi plus visible aux postérieurs qu'aux intermédiaires.

Cette espèce diffère de l'*opacus* par sa forme subcylindrique, par les bourrelets du prothorax non carénés à leurs extrémités, par la sculpture des intervalles des élytres, par les arceaux de l'abdomen avec un sillon transversal en zigzag, par la forme et la disposition des sillons transversant le champ d'action des cuisses intermédiaires, etc.

RHYSEMODES TENNISCUPTUS Reitt.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR : *Rubro-brunneus, parum nitidus, capite et prothorace paulo obscurius rubro brunneis; prothorax profunde transversim sulcatus, costis eminentibus, nitidis, tribus posticis medio interruptis. Humeri obsolete et vix perspicue dentatis.* — Long. 3,5 mill.

Margelan.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, convexe, subcylindrique, opaque, rouge ferrugineux, avec le prothorax, la tête et le dessous du corps plus obscurs. Tête échancrée en avant, avec les angles vifs, mais non denticulés; côtés très obsolètement sinués avant les

joues qui sont en angle obtus; surface verruqueuse à verrues un peu plus fortes et plus espacées vers le milieu de l'épistome; vertex avec deux petites carènes obliques, peu saillantes, et un petit renflement de part et d'autre au-dessus des yeux. Prothorax à base très finement rebordée et très obsolètement bisinuée; angles postérieurs nuls, c'est-à-dire que les bords latéraux sont largement arrondis avec ces angles; angles antérieurs arrondis; marges latérales ornées de soies très courtes en forme de massue épaisse, arrondie à l'extrémité. Surface formée de renflements et de bourrelets disposés comme il suit : 1° En avant un renflement aplati, verruqueux, égal en largeur au $\frac{1}{8}$ de la longueur du disque, séparé par un sillon étroit de : 2° un renflement aplati, simplement rugueux, égal en largeur au $\frac{1}{6}$ de la longueur du disque; 3° un sillon étroit, plus profond que le précédent; 4° un bourrelet convexe, à peu près lisse, en carène émoussée à ses extrémités, impressionné dans son milieu, égal en largeur au renflement précédent; 5° un sillon très profond égal en largeur au $\frac{1}{9}$ de la longueur du disque; 6° un bourrelet presque lisse, en carène émoussée un peu plus étroite que le précédent et interrompu dans son milieu où chaque tronçon se recourbe vers la base; 7° dans l'espace compris de part et d'autre entre la base et chaque fraction de ce bourrelet, un autre bourrelet en carène émoussée et une petite côte étroite, obsolète, rugueuse, le long de la base. Le fond des sillons est grossièrement rugueux; le deuxième renflement à partir du bord antérieur est un peu plus élevé à son bord postérieur. Écusson petit, alutacé. Élytres à stries fines, ponctuées; intervalles plans ou, l'insecte vu de côté, très légèrement convexes; plus convexes au sommet. Chaque intervalle alutacé, avec deux rangées de petits tubercules; l'interne plus fine, l'externe plus forte. Épine humérale, très obsolète et peu saillante. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum canaliculé dans sa longueur, très finement et éparsement ponctué. Champ d'action de chaque cuisse intermédiaire traversé par un fin sillon en prolongement des bords de la carène intercoxale du mésosternum; ce sillon, d'abord recourbé près de l'articulation de la cuisse, puis en ligne droite transversale, atteignant le bord latéral du métasternum. Cuisses postérieures un peu plus larges que les intermédiaires et ainsi que ces dernières revêtues de soies vers leurs bords et leurs extrémités. Chaque arceau de l'abdomen rugueux à ses extrémités, avec un fin sillon en zigzag allant de bout en bout sur le premier tiers postérieur et un sillon peu distinctement crénelé le long du bord postérieur. Premier article des tarses antérieurs plus court que les deux suivants réunis; premier article des tarses postérieurs beaucoup plus court que les trois suivants réunis et que le plus grand éperon apical des tibias; ce

premier article triangulaire à arête latérale à peine perceptible; premier article des tarsi intermédiaires à peu près aussi long que les trois suivants réunis, mais plus court que le plus grand éperon apical; épine latérale imperceptible.

Paraît très voisin de l'*alutaceus* par sa forme et son aspect général; mais la sculpture du vertex, celle des accidents du prothorax, la disposition du sillon traversant le champ d'action des cuisses intermédiaires l'en distinguent suffisamment.

RHYSEMUS **BOUVIERI** nov. sp.

Court, ramassé, trapu, élargi vers l'arrière, d'un noir de poix brillant avec les bords de l'épistome, les pattes et le dessous du prothorax d'un rouge ferrugineux. Tête profondément échancrée en avant avec les angles antérieurs vifs et aigus; côtés brièvement et obsolètement sinués avant les joues ♀, profondément et anguleusement ♂, de façon que chez la ♀ les joues sont en angle obtus et chez le ♂ en lobe bref et arrondi. Surface semée de verrues plus fortes et plus espacées vers le milieu de l'épistome; vertex avec deux petites carènes obliques, saillantes, et un petit renflement de part et d'autre au-dessus des yeux; granulation du vertex fine et régulière. Prothorax, vu de dessus, sinué en arrière des angles postérieurs, ce sinus formant de part et d'autre, avec chaque extrémité de la base, un second angle un peu obtus; base rebordée et obsolètement bisinuée; angles postérieurs arrondis; marges latérales ornées de soies fines, parallèles, tronquées à l'extrémité; soies de la base épaissies progressivement vers l'extrémité et tronquées à cette dernière. Angles antérieurs infléchis et obtus. Surface formée de renflements et de côtes disposés comme il suit: 1° En avant un renflement aplati, verruqueux, à arête vive à son bord postérieur, égal en largeur au 1/6 de la longueur du disque, séparé par un sillon étroit de: 2° chez le ♂, une côte étroite, émoussée, entière, égale en largeur au 1/9 de la longueur du disque et un peu plus étroite que la côte suivante; chez la ♀, un bourrelet convexe, égal en largeur à peu près au renflement précédent, mais non aplati, légèrement rétréci vers les extrémités; 3° un sillon étroit, mais un peu plus large que le précédent; 4° un bourrelet entier, égal en largeur au 1/7 de la longueur du disque; 5° un sillon profond, à peu près aussi large que le bourrelet précédent; 6° un bourrelet à peu près aussi large que le précédent, parfois plus étroit, interrompu dans son milieu où chaque tronçon se recourbe vers la base en un prolongement tuberculeux et mal défini; 7° une côte infléchie vers la base en son milieu où elle est largement interrompue et où chaque tronçon se réunit aux crochets formés par le bourrelet précédent; le dernier accident

séparé de la base par un espace rugueux égal en largeur au $\frac{1}{6}$ de la longueur du disque; cet espace beaucoup plus étroit vers le milieu du disque étant donnée la forme du bourrelet précédent. Le fond des sillons est rugueux; le deuxième bourrelet antérieur ♀ est chargé de verrues très aplaties, émoussées et sensiblement plus larges que celles du premier accident. Écusson petit, alutacé, légèrement sillonné dans sa longueur. Élytres à stries fines, profondes, ponctuées. Intervalles avec deux rangées de papilles imbriquées; l'externe très large, occupant les $\frac{2}{3}$ de l'intervalle et élevée en carène; chaque intervalle plus fortement caréné vers le sommet. Épine humérale aiguë, mais peu saillante. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum grossièrement et éparsement ponctué, canaliculé dans sa longueur médiane. Abdomen lisse; chaque arceau avec, en son milieu, un fin sillon transversal en zigzag, allant de bout en bout, un peu effacé sur la ligne médiane de l'abdomen, et un sillon crénelé le long du bord postérieur; ce sillon beaucoup plus fort sur le quatrième arceau à partir de l'apex. Cuisses postérieures plus épaisses que les intermédiaires; ornées, ainsi que ces dernières, de soies éparses. Premier article des tarses antérieurs plus court que les deux suivants réunis; premier article des tarses postérieurs triangulaire, plus court que les trois suivants réunis et que le plus grand éperon apical des tibias; premier article des tarses intermédiaires légèrement plus court que les trois suivants réunis et que le plus grand éperon apical. Arête latérale du premier article des tarses peu visible, mais plus apparente aux postérieurs. — Long. 2,8 mill.

Tien-Tsin, Nord Pékin.

Cette espèce se distingue à première vue de tous les autres *Rhysemodes* par sa forme trapue, un peu ramassée, rappelant, mais dans des proportions plus restreintes, celle du *Rhysemus plicatus* Germ.; par son prothorax, vu de dessus, sinué après les angles postérieurs; par la forme des deux premiers accidents antérieurs du disque, etc.

Je la dédie à M. Bouvier, qui a bien voulu mettre à ma disposition les insectes du Muséum.

RHYSEMOMODES ORIENTALIS Mulsant et Godart.

DESCRIPTION DES AUTEURS. — Corps suballongé, subparallèle; d'un noir ou noir-brun mat ou peu luisant en dessus. Chaperon presque en demi-cercle; entaillé dans le milieu de son bord antérieur, légèrement déprimé derrière l'entaille, légèrement relevé aux angles de celle-ci, à peine rebordé. Tête voûtée; noire ou d'un noir-brun; couverte de petites granulations presque de grosseur uniforme.

Antennes et palpes d'un rouge testacé. Prothorax, subparallèle sur les côtés, jusqu'à la moitié de la longueur de ceux-ci, écoiné ensuite jusqu'aux angles postérieurs qui sont subarrondis, en arc dirigé en arrière à la base; sans rebord ou à peine garni d'un rebord; mais garni de courtes soies sur les côtés et en arrière; très convexe, noir ou d'un brun mat ou presque mat; à fond couvert de fines granulations; chargé sur les deux 5^e antérieurs de 2 reliefs transverses chargés de granulations, moins fines que celles du fond; chargé sur les trois 5^e postérieurs de 3 reliefs analogues, interrompus dans le milieu; l'antérieur de ceux-ci, ou le troisième à partir du bord antérieur, incurvé près de la ligne médiane et offrant chacune de ses branches prolongée en arrière presque jusqu'à la base; le suivant ou le 4^e à partir du bord antérieur, en ligne transversale; droit presque jusqu'à l'incurvure du précédent; le 5^e situé entre le 4^e et le bord postérieur; les quatre premiers n'atteignant pas le bord externe; le 5^e nul dans sa moitié externe, ces reliefs faisant paraître les espaces qui les séparent un peu sulcifomes. Écusson en triangle un peu plus long que large, lisse. Élytres une fois environ plus longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux deux tiers, arrondies postérieurement; médiocrement convexes sur le dos; convexement déclives sur les côtés; noires ou d'un noir-brun mat; à rainures étroites, bordées chacune d'une fine ligne saillante; les six premières à partir de l'intervalle sutural, avancées jusqu'à la base. Intervalles saillants, chargés chacun d'une rangée longitudinale de granulations ou points tuberculeux; les 7^e et 9^e postérieurement plus courts; le 7^e enclos postérieurement par les 6^e et 8^e. Pygidium un peu incomplètement voilé par les élytres. Dessous du corps d'un brun-noir presque mat. Poitrine finement subgranuleuse sur les côtés, imponctuée sur la plaque métasternale, celle-ci longitudinalement rayée. Ventre presque imponctué, garni de fines soies au bord postérieur des arceaux. Pieds d'un brun-noir sur les cuisses, d'un brun rougeâtre sur les tibias, d'un rouge-brun sur les tarsi; le premier article des postérieurs uniformément grêle, aussi long que les deux suivants réunis. — Long. 3 mill.

Beyrouth.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, d'un rouge ferrugineux avec le prothorax un peu plus obscur, parfois avec les élytres noires, parfois entièrement noir au-dessus. Tête échancrée en avant avec les angles vifs et aigus; côtés légèrement sinués avant les joues qui sont en angle obtus; surface chargée de verrues un peu plus fortes et espacées vers le milieu de l'épistome. Vertex avec deux petites carènes obliques en son milieu et un petit renflement de part et d'autre, au-dessus des yeux; ces renflements peu visibles chez certains sujets. Prothorax largement et obtusément arrondi à la

base; celle-ci non sinuée et finement rebordée. Angles postérieurs fortement arrondis; angles antérieurs émoussés; marges latérales ornées de soies assez longues, à peu près parallèles et tronquées à l'extrémité; les soies de la base un peu plus fines que celles des côtés; surface composée de renflements et de bourrelets disposés comme il suit : 1° Le long du bord antérieur, un renflement aplati, granuleux, égal en largeur au $\frac{1}{7}$ de la longueur du disque, séparé par un sillon étroit de : 2° un renflement aplati, un peu plus large que le précédent, rétréci à ses extrémités, granuleux, à arête vive à son bord postérieur et séparé par un sillon étroit de : 3° un bourrelet égal en largeur au $\frac{1}{8}$ de la longueur du disque, parfois convexe, parfois en carène émoussée et inclinée vers l'arrière; 4° un sillon un peu plus large que le bourrelet précédent; 5° un bourrelet égal en largeur au précédent, interrompu dans son milieu où chaque tronçon se recourbe vers la base; 6° un bourrelet un peu plus épais que le précédent et plus saillant, infléchi vers la base en son milieu où il est largement interrompu et où chaque tronçon paraît se réunir avec les crochets formés par la côte précédente. Ce dernier accident séparé de la base par un espace égal au $\frac{1}{7}$ de la longueur du disque, mais plus étroit en son milieu. Les sillons sont à fond très rugueux. On distingue parfois le long de la base une fine carène tuberculeuse. Écusson petit, alutacé. Élytres à stries fines et ponctuées. Intervalles avec deux rangées de papilles imbriquées, l'externe occupant à peu près les $\frac{2}{3}$ de la largeur et élevée en carène; l'interne fine et parfois peu distincte. Chaque intervalle rétréci et plus fortement caréné vers le sommet. Épine humérale peu visible, parfois nulle. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum entièrement lisse ♀, finement pointillé ♂; canaliculé dans sa longueur médiane. Abdomen un peu rugueux, tout à fait vers les flancs ♂; chaque arceau avec un fin sillon transversal en zigzag, allant de bout en bout sur le premier $\frac{1}{3}$ postérieur, ce sillon orné d'une rangée de soies courtes et espacées, et avec un fin sillon crénelé le long du bord postérieur. Cuisses postérieures plus épaisses que les intermédiaires et revêtues vers le bord postérieur et vers l'extrémité de soies espacées. Premier article des tarses antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Premier article des tarses postérieurs en triangle allongé, à peine plus long que les deux suivants réunis et plus court que le grand éperon apical; arête latérale de cet article assez peu visible. Premier article des tarses intermédiaires à peine aussi long que les trois suivants réunis et sensiblement plus court que le plus grand éperon apical; arête latérale de cet article à peine visible.

Cette espèce est très variable. Les individus provenant des régions désertiques du nord de l'Afrique ont en général le corps élargi vers

l'arrière et la sculpture du prothorax fortement accusée. Ceux du Turkestan et du Caucase ont un aspect parallèle avec les accidents du prothorax paraissant émoussés et usés; c'est une variété qui a été décrite comme espèce par M. Reitter en 1892, sous le nom de *transversus*. Chez les individus de l'Asie centrale on retrouve la forme africaine, mais avec une sculpture encore plus profonde. Ce sont des insectes de cette provenance qui ont permis à M. Reitter de décrire en 1887 son *R. obsoletus*. J'ai tenté de séparer ces différents types, mais il est impossible, malgré l'examen le plus attentif, de découvrir des caractères suffisants pour permettre d'établir des espèces. Tout au plus peut-on les considérer comme des variétés.

Le nom de *R. orientalis* a été attribué à l'espèce par Mulsant en 1875; il a donc la priorité sur tous ceux qui ont été créés depuis : *gemmifer* Marseul (1878), *aspericeps* Chevrolat (nom. errat.), *obsoletus* Reitt. (1887), *hybridus* Reitt. (1892), *transversus* Reitt. (1892), *Reitteri* d'Orbigny (1892). MM. Reitter et d'Orbigny ne font pas mention dans leurs travaux ni du *R. orientalis*, ni de la description détaillée que Mulsant en donna dans son opuscule XVI.

Le *R. orientalis* a été longtemps confondu avec l'*aspericeps* de Chevrolat; l'erreur a été très justement signalée par M. d'Orbigny (Synopsis des Aphodiens, 1896) qui sépare l'espèce de l'*aspericeps*, mais lui donne le nom nouveau de *Reitteri*; l'*aspericeps* ne peut, en effet, se rapporter à l'*orientalis*, mais s'applique à une variété du *R. germanus*, variété immature à élytres rougeâtres publiée par Mulsant en 1842, sous le nom de *rufiper*. D'ailleurs, rien que la localité dans laquelle M. Poupillier a capturé les exemplaires décrits par Chevrolat, les environs d'Alger, était suffisante pour prouver que l'on avait bien affaire à une variété du *germanus*; l'*orientalis*, en effet, ne se rencontre que tout à fait dans le sud, à partir de la limite des sables.

J'ai pu étudier le type du *gemmifer* Mars. et ceux de l'*aspericeps* grâce à l'obligeance de M. Bouvier, qui me les a communiqués. Le nom de *gemmifer*, synonyme de *orientalis*, a été longtemps attribué, et l'est encore, à un *Rhyssemus* vrai, qui, bien que très communément répandu dans les collections, n'a jamais été décrit.

MM. Reitter et d'Orbigny ont attribué, par habitude, la description du *gemmifer* à l'espèce dont il est question. On en trouvera la diagnose dans le présent opuscule, sous le nom de *Mayeti*.

Il existe dans les collections du Muséum de Paris un *R. orientalis* portant la mention « Espagne méridionale » (?); cet individu provient du cabinet de feu Reiche; un autre insecte, de même origine, est étiqueté « Jéricho ».

TRICHIORHYSEMUS nov. s-g.

(Θριζ, pilus, Rhysemus.)

Tableau synoptique (1).

1. — Abdomen éparsement ponctué de points sétigères 2.
 Chaque arceau de l'abdomen avec en son milieu un fin sillon en zigzag, allant de bout en bout, souvent effacé sur la ligne médiane de l'abdomen; parfois en outre quelques points sétigères 3.
2. — (2) Intervalles 2, 4, 6, etc., des stries des élytres (en comptant le sutural), abaissés et lisses à partir du premier tiers postérieur jusqu'à l'apex. Forme allongée, étroite, peu convexe. — Long. 2,8-3 mill. *crystalellus* Bates.
3. — Cuisses antérieures coupées à angle droit en avant de l'articulation. Côtés du prothorax, l'insecte vu de dessus, profondément sinués immédiatement en arrière des angles postérieurs. Intervalles 3 et 5 des stries des élytres (en comptant le sutural) lisses du premier tiers postérieur à l'apex, mais néanmoins carénés. Forme allongée, robuste, convexe. — Long. 4 mill. *setulosus* Reitt.
 Cuisses antérieures arrondies plus ou moins obtusément en avant de l'articulation. Côtés du prothorax arrondis entre les extrémités de la base et les angles postérieurs, ou très obsolètement sinués. Intervalles des élytres à sculpture se prolongeant jusqu'à l'apex. 4.
4. — Intervalles des stries des élytres carénés au sommet. Prothorax cilié de soies en massue conique à l'extrémité. Tibias postérieurs arqués. Épine humérale des élytres faible. 5.
 Intervalles des élytres légèrement convexes à leur sommet, mais nullement carénés.

(1) Dans ce groupe rentre le *R. riparius* Horn.(2) Ici paraît devoir se placer le *R. riparius* Horn qui différerait du *R. crystalellus* Bates en particulier par la sculpture des intervalles des élytres prolongée jusqu'à l'apex.

Prothorax cilié de soies en massue tronquée à l'extrémité. Tibias postérieurs droits. Épine humérale des élytres allongée, puissante. Forme ramassée, un peu massive, convexe. — Long. 2,8 mill. *lasionotus* n. sp.

5. — Intervalles des stries des élytres avec deux rangées de petits tubercules brillants et arrondis, l'externe plus forte et plus élevée que l'interne; chaque intervalle avec une double rangée de soies jusqu'à la base. Forme ramassée, trapue, très convexe. — Long. 2,8-3 mill. *asperulus* Water.

Intervalles avec deux rangées de papilles imbriquées, l'externe plus forte et plus élevée que l'interne; une seule rangée de soies sur le bord interne de chacun et jusqu'à la base. Forme allongée, convexe. — Long. 3,2-3,8 mill. *hirsutus* n. sp.

TRICHIORHYSEMUS CRISTATELLUS Bates.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Sublongatus, fere cylindricus, niger, opacus, elytris cinereo-fuscis, pedibus rufo-piceis. Capite grosse granulato. Vertice medio oblique bi-carinato; clypeo angulariter emarginato et utrinque angulato. Thorace setis clavatis, pallidis marginato; supra rugis quatuor opacis, granulatis, elevatis, transversis, medio subinterruptis et extus per paria approximatis: partibus depressis subtiliter, margine antico grossius, granulatis. Elytris subtiliter punctato-striatis; interstiliis extus anguste carinatis, carinisque uniseriatim eleganter pallido-setosis; carinis (una cum serie setorum) 2, 4 et 6 longe ante apicem abbreviatis. Pedibus posticis calcaribusque gracilibus; tarsis articulo 1^o elongato, tenui.* — Long. 2 1/3-3 mill.

Mexico, Presidio, San Juan Boutista in Tabasco, Guatemala, Paso Antonio.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Tête échancrée en avant, avec les angles de l'échancrure aigus; convexe, verruqueuse avec sur le vertex deux petites carènes obliques en forme de chevron, et de part et d'autre au-dessus des yeux, un rudiment de carène transversale; région environnant ces divers accidents couverte ainsi que le vertex de verrues plus petites que celles de l'épistome, régulières et serrées. Prothorax cilié de soies courtes en forme de massue non tronquée. Base largement arrondie et rebordée; rebord relativement large et très visible; angles postérieurs très obtus. Surface du disque formée

de renflements et de bourrelets granuleux disposés comme il suit : 1° Le long du bord antérieur, un renflement granuleux égal en sa plus grande largeur au $\frac{1}{5}$ de la longueur du disque; 2° un sillon de moitié moins large; 3° une côte granuleuse plus ou moins sinuée dans son milieu, séparée par un sillon étroit de : 4° une côte régulière, non sinuée, presque lisse et brillante, ♀; 5° un très large sillon égal au $\frac{1}{5}$ de la longueur du disque; 6° une côte granuleuse, peu élevée, interrompue en son milieu, où chaque tronçon est obtusément recourbé vers la base; 7° un sillon plus ou moins étroit suivant les sinuosités de : 8° un renflement granuleux égal en sa plus grande largeur au $\frac{1}{5}$ à peu près de la longueur du disque, rétréci en son milieu en forme de côte étroite longeant la base de ce dernier; 9° au milieu du disque, un sillon longitudinal obsolète, partant de la base et atteignant le 3° accident antérieur. En résumé, il y a cinq renflements ou côtes, la description de l'auteur n'en indique que quatre interrompues au milieu; j'ai vu trois types de Bates offrant tous la configuration détaillée ci-dessus. Les sillons sont semés de petits granules espacés. Écusson allongé, lisse. Stries des élytres à fond brillant, ponctuées, les points peu serrés. Intervalles des stries avec une seule rangée de papilles imbriquées, surélevée au bord externe de chaque intervalle; suivant le sommet de la carène ainsi formée, une série régulière de soies dont chacune est implantée dans le petit sillon qui sépare chaque papille; ces papilles irrégulières, plus larges que longues, occupant toute la largeur des intervalles, un peu tuberculiformes tout à fait à la base de ces derniers. Intervalles 2 et 4 (en comptant le sutural) abaissés et lisses bien avant le sommet des élytres. Épine humérale peu saillante. Mésosternum caréné entre les hanches. Mésternum canaliculé dans sa longueur, granuleusement ponctué de points sétigères rapeux. Abdomen assez densément ponctué, chaque point donnant naissance à une soie très courte et couchée. Cuisses ponctuées assez densément de points sétigères; les postérieures étroites, paraissant un peu moins épaisses que les intermédiaires. Premier article des tarsi antérieurs sensiblement plus long que le deuxième. Premier article des tarsi postérieurs avec une petite arête munie d'une soie raide et couchée. Tibias postérieurs arqués.

La conformation des intervalles des stries des élytres permet de distinguer à première vue cette espèce de toutes ses congénères.

TRICHIORHYSEMUS RIPARIUS Horn.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Nigro-brunneus, oblongus, moderate convexus, opacus, cruribus brunneis. Antennæ pallidæ. Caput leviter convexum, dense et sat rugose granulatum; carinula arcuata vertice*

instructa, medio interrupta, interdum in capreoli speciem. Clypeo medio late emarginato, utrinque distincte angulato, lateribus obliquis, vix arcuatis, genis retusis. Thorax longitudine quarta parte latior, antice utrinque obtuse angulatus, marginibus crenulatis et inæqualiter arcuatis; postice utrinque laxè rotundato-angulatus, basi arcuatus et vix perspicue marginatus; disco convexo, sat rugose granulato, costis 4 parum perspicuis transverse instructis prima tantum integra, aliis sulco lato basi discedente medio interruptis. Elytra thoracis latitudine, humeris breviter spinosis; vix perspicue striata, interstitiis biserialim tuberculatis, tuberculis minimis, serie interna vix, externa magis distincta, tuberculis flavo-setosis. Mesosternum opacum, dense punctulatum, medio tenuiter breve carinatum. Metasternum lateribus scabrosum. Abdomen punctis setigeris aspersum, segmentis margine crenatis. Femora postica punctis setigeris laxè notata, margine distincte sulcata; tarsi postici articulo primo tribus sequentibus conjunctis fere æquali. — Long. 3-3,5 mill.

Arizona.

Je ne cite pas ici la diagnose originale de Horn, mais celle qu'il publia, en 1887, dans sa monographie des Aphodiides des États-Unis d'Amérique; cette dernière est, en effet, plus complète. Je n'ai pas vu l'espèce; les soies des élytres la font rentrer dans le groupe des *Trichiorhysemus*. D'après la diagnose, elle serait voisine du *crystalellus* par le fait de l'absence de sillon en zigzag sur les arceaux de l'abdomen. Horn eût fait mention de ce sillon s'il existait puisqu'il l'indique dans l'ouvrage précité chez toutes les autres espèces de *Rhysemus* américains. La description du *riparius* est obscure au sujet de la disposition des soies sur les élytres; elle ne dit pas clairement si chacune des rangées de tubercules des intervalles est ornée de ces soies, ou si c'est la rangée externe seulement. En tous cas, le *riparius* se distinguera aisément du *crystalellus* par la sculpture de ces intervalles; d'après la description, les séries de tubercules se prolongeraient jusqu'au sommet, tandis que les intervalles 2, 4, etc., chez le *crystalellus* sont abaissés et lisses bien avant le sommet.

TRICHIORHYSEMUS SETULOSUS Reitt.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Nigro-brunneus, convexus, nitidus; sulcis pronoti dense granulatis, opacis, carinis transversis, eminentibus, nitidis, levibus, antice prima secundum marginem compressa et parum distincta, secunda et tertia approximatis, paulo ante medium positus, medio breviter interruptis; carina transversa basi præposita utrinque concisa; scutellum parvum, leviter elongatum; elytrorum intervalla tuberculis minimis biserialim dispositis ornata, serie*

externa passim magis conspicua, interstitiis alternis aliis nonnihil tantum elevatioribus. Species inter omnes eximia corpore subtus setis gracilibus flavis ornato; elytris seriatim æqualiter erecto-setosis. —
Long. 4 mill.

Sicile.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Tête très convexe, presque perpendiculaire en avant. Épistome échancré, à angles très émoussés, arrondi sur les côtés, brièvement sinué avant les joues qui sont très petites, en lobe obtusément arrondi et peu saillant. Chaperon hérissé, sauf vers le bord antérieur, de soies jaunes très courtes; en majeure partie couvert d'une granulation dense et régulière; région du bord antérieur de l'épistome presque lisse. Prothorax cilié de soies en forme de massue non tronquée; brusquement sinué après les angles postérieurs qui sont arrondis; ce sinus déterminant à chaque extrémité de la base un second angle droit, l'insecte vu de dessus; base obtusément arrondie, distinctement rebordée. Disque semé de soies jaunes très courtes; sa surface composée de renflements et de côtes disposés comme il suit: 1° en avant un renflement plus ou moins lisse ou chargé de granules aplatis occupant le $\frac{1}{8}$ de la longueur du disque; 2° un large sillon égal au $\frac{1}{5}$ du disque; 3° une côte transversale, brillante, interrompue dans son milieu; 4° un sillon étroit à ses extrémités, un peu plus large en son milieu, séparant cette côte de: 5° une autre côte en arc ouvert vers l'avant et interrompu dans son milieu; 6° un large sillon égal au $\frac{1}{5}$ du disque, approfondi vers ses extrémités; 7° une côte arquée, interrompue dans son milieu où chaque tronçon se recourbe vers la base; 8° un sillon assez large, limité de part et d'autre du milieu du disque par le crochet que forme la côte précédente; chaque tronçon divisé dans la longueur par une côte assez courte et plus ou moins régulière; 9° une côte ou un renflement obsolète longeant la base et interrompu dans son milieu. Écusson lisse, opaque. Stries des élytres à fond brillant, fortement ponctuées; intervalles avec une série de papilles imbriquées occupant les deux tiers de leur largeur à partir du bord interne, et une série de petits tubercules étroits et allongés le long de leur bord externe. Intervalles 3, 5, 7 et 9, en comptant le sutural, carénés et lisses à partir du tiers postérieur des élytres, jusqu'au sommet; chacun de ces intervalles avec une rangée de soies à leur bord interne à partir de la base jusque vers leur moitié. Intervalles 2, 4, 6, 8 et 10 normaux et avec deux rangées de soies, une sur chaque bord. Tous les intervalles rétrécis petit à petit vers le sommet. Épaules à angle vif, peu saillant. Mésosternum finement caréné entre les hanches. Mésternum canaliculé dans sa longueur et avec quelques gros points varioliques et sétigères épars; les soies très courbées. Abdomen glabre; chaque

arceau avec en son milieu un fin sillon transversal en zigzag, allant de bout en bout et un fin sillon crénelé tout le long de son bord postérieur. Avant-dernier arceau apical un peu plus étroit que les précédents en son milieu. Cuisses postérieures minces, pas plus larges que les intermédiaires, avec quatre rangées longitudinales et très régulières de soies, la première le long du bord postérieur; la deuxième au milieu, les troisième et quatrième rapprochées l'une de l'autre sur le bord antérieur. Cuisses intermédiaires également avec plusieurs séries de soies un peu moins régulières; 1 au bord postérieur, 2 au milieu, 2 au bord antérieur. Cuisses antérieures coupées à angle droit en avant de l'articulation. Premier article des tarsi antérieurs presque aussi long que les deux suivants réunis. Premier article des tarsi postérieurs avec une petite arête armée d'une soie couchée. Tibias postérieurs légèrement arqués.

J'ai vu trois exemplaires de cette espèce, le type de Reitter (ma collection) et deux individus appartenant au Muséum de Paris; en outre des caractères sexuels ordinaires, le ♂ se distingue de la ♀ par l'espèce d'exagération de sa sculpture prothoracique; les côtes régulières et assez obsolètes ♀, sont marquées ♂ par des bourrelets très saillants, tuberculeux et irréguliers à leurs extrémités, surtout les postérieurs; ces derniers sont simplement interrompus par endroits ♀.

Des deux exemplaires du Muséum, l'un provient de Judée, l'autre porte seulement la mention « Gallia »; le type de Reitter a été capturé en Sicile. Il est probable que ces deux derniers ont été importés par un navire.

La conformation singulière des cuisses antérieures distingue cette espèce de toutes les autres.

TRICHIORHYSEMUS LASIONOTUS nov. sp.

Forme ramassée, un peu trapue. Rouge ferrugineux avec la majeure partie de la tête et du disque du pronotum, le métasternum, l'abdomen sauf l'arceau apical noirs. Tête avec, sur le vertex, deux petits renflements obliques très obsolètes et peu apparents, rugueux comme le reste du chaperon; convexe, échancrée en avant avec les angles émoussés; côtés non sinués avant les joues qui sont en angle obtus et émoussé; surface couverte d'une granulation fine sur le vertex, plus grossière et moins dense sur le front et surtout vers les bords de l'épistome. Prothorax cilié de soies courtes en forme de massue tronquée; base largement arrondie, à rebord très fin et peu distinct; angles postérieurs très obtus et émoussés. Disque entièrement revêtu de soies jaunes assez denses et courtes; sa surface composée de renflements granuleux disposés comme il suit: 1° un renflement obsolète occupant le 1/7 antérieur de la

longueur du disque, chargé de petits granules peu serrés et avec une série de grains un peu plus forts le long du bord postérieur; 2° un sillon de même largeur; 3° une côte étroite, granuleuse, interrompue au milieu; 4° un sillon arqué à peu près aussi large en son milieu que le premier; 5° une côte étroite, arquée, granuleuse, ininterrompue, aussi apparente que la précédente; 6° un sillon égal en largeur au $\frac{1}{5}$ de la longueur du disque, plus profond que les précédents, surtout vers ses extrémités; 7° une côte étroite, granuleuse, moins apparente que les précédentes et largement interrompue dans son milieu; 8° derrière chaque tronçon de cette côte, un sillon égal en largeur au $\frac{1}{7}$ de la longueur du disque et un autre tronçon de côte peu apparent. Le reste de la région postérieure du disque uniformément convexe et rugueusement ponctué. Une légère impression longitudinale au milieu de la base. Écusson lisse, opaque. Stries des élytres à fond brillant, ponctuées. Intervalles égaux, rétrécis légèrement au sommet mais non carénés, simplement un peu convexes, chacun avec une rangée externe de papilles imbriquées occupant plus des deux tiers de la largeur, et une très fine série interne de petits tubercules allongés et peu distincts. Une seule rangée de soies courtes le long du bord interne de chaque intervalle : 2, 4, 6, 8 et 10 avec un rudiment de rangée externe de soies tout à fait au sommet. Épaules armées d'une épine allongée puissante. Mésosternum, fortement caréné entre les hanches intermédiaires. Métasternum, lisse, glabre, canaliculé dans sa longueur médiane. Abdomen glabre, lisse, chaque arceau avec, en son milieu, un fin sillon transversal en zigzag, allant de bout en bout, totalement effacé sur la ligne médiane, et un sillon crénelé le long du bord postérieur. Cuisses intermédiaires et postérieures de même largeur, revêtues de soies placées un peu en séries longitudinales; cuisses antérieures arrondies en avant de l'articulation. Premier article des tarsez antérieurs plus long que le second; arête externe du premier article des tarsez postérieurs peu distincte. Tibias postérieurs droits, nullement arqués. — Long. 2,7 mill.

Tien-Tsin.

Cette espèce se distingue de toutes ses congénères par ses tibiaz postérieurs droits, les intervalles de ses élytres non carénés au sommet, son prothorax rebordé de soies en massue tronquée, l'épine humérale puissante, etc. La sculpture des intervalles des élytres l'éloigne, à première vue, de l'*asperulus* et de l'*hirsutus*.

TRICHIORHYSEMUS ASPERULUS Waterhouse.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Oblongus, convexus, griseo-ater. Capite crebre asperato-punctato. Thorace longitudine $1\frac{1}{3}$ latiori,*

transversim crebre ruguloso-punctato, carinis transversis quatuor. Elytris convexis, thorace haud latioribus, postice paululo ampliatis, fortiter crenato-striatis, interstitiis angustis, moniliformibus. Pedibus nigro-piceis; tarsis piceis. — Long. 3 1/4 mill.

Nagasaki.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Forme et proportion du *R. plicatus* Germ., mais en plus petit. Tête très convexe, angles antérieurs arrondis, côtés non sinués avant les joues qui sont arrondies. Surface à granulation fine, régulière et très dense; bords étroitement lisses; vertex dépourvu de carènes obliques. Prothorax cilié de soies raides en forme de massue non tronquée. Angles postérieurs largement arrondis avec la base qui est très finement rebordée. Disque semé, surtout vers les flancs, de soies jaunes excessivement courtes, sa surface composée de renflements plus ou moins réguliers : 1° un renflement chargé de granules aplatis occupant le 1/10 antérieur; 2° un large sillon très obsolète égal en largeur au 1/5 du disque; 3° une côte étroite, brillante, tuberculeuse, plus ou moins interrompue par endroits suivant les sujets, parfois nulle au milieu; 4° un sillon très obsolète égal en largeur au 1/6 du disque; 5° une côte étroite, tuberculeuse, brillante, sinuée en son milieu, plus ou moins interrompue comme la précédente, mais généralement beaucoup plus régulière; 6° un large sillon obsolète, un peu enfoncé vers ses extrémités, égal en largeur au 1/5 du disque; 7° une côte arquée, plus ou moins régulière et tuberculeuse, interrompue en son milieu où chaque tronçon se recourbe vers la base du prothorax; 8° derrière celle-ci, de part et d'autre du disque, un tronçon de côte très régulier mais tuberculeux; 9° le long de la base, un soupçon de côte ou de bourrelet granuleux comme les sillons du disque, nul chez la plupart des sujets; le prothorax s'abaisse après ce dernier accident jusqu'au rebord de la base. Les sillons du prothorax ne sont pas concaves, mais à surface plane et très rugueuse; seul le troisième sillon en partant du bord antérieur est enfoncé à ses extrémités. Écusson, lisse, opaque. Stries des élytres brillantes, étroites, ponctuées, intervalles avec deux rangées de soies très courtes, et deux séries de petits tubercules, l'externe plus élevée et plus forte que l'interne; intervalles 3, 5 et 7 un peu plus saillants que les autres et carénés. Épine humérale courte. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum canaliculé, assez finement ponctué, glabre. Abdomen lisse ou à ponctuation très fine et éparse, glabre; chaque arceau avec, en son milieu, un fin sillon transversal en zigzag, allant de bout en bout, presque effacé sur la ligne médiane de l'abdomen, et un fin sillon crénelé tout le long du bord postérieur. Cuisses intermédiaires et postérieures de même largeur, revêtues de soies éparsees, un peu en

séries. Cuisses antérieures arrondies en avant de l'articulation. Premier article des tarses antérieurs presque aussi long que les deux suivants réunis. Arête du premier article des tarses postérieurs à peine visible. Tibias postérieurs non arqués, ou à peine, vers leur extrémité. Éperon des tibias antérieurs droit ♀, recourbé brusquement en crochet à son extrémité ♂.

TRICHIORHYSSEMUS **HIRSUTUS** nov. sp.

Forme et proportions de *R. germanus* L. Allongé, convexe, noir, opaque; bords de la tête, angles antérieurs du prothorax et pattes rougeâtres. Tête convexe, échancrée en avant avec les angles arrondis au sommet; côtés non sinués avant les joues qui sont arrondies. Surface couverte d'une granulation fine, dense et régulière, plus espacée vers les bords de l'épistome; celui-ci gibbeux dans son milieu. Vertex dépourvu de carènes. Prothorax cilié de soies en forme de massue non tronquée; base largement arrondie et finement rebordée; angles postérieurs obtus et émoussés, l'insecte vu de côté. Disque semé de soies jaunes, très courtes; sa surface composée de renflements et de côtes disposés comme il suit : 1° chez le ♂ un renflement granuleux le long du bord antérieur, égal en largeur au 1/6 de la longueur du disque; 2° un sillon de même largeur que ce renflement, parfois plus étroit; 3° une côte étroite, entière, lisse et brillante, parfois un peu tuberculeuse; 4° un sillon étroit à peu près égal au premier; 5° une côte étroite, lisse et brillante, entière, à peu près parallèle à la précédente; 6° un sillon égal en largeur au 1/5 de la longueur du disque, approfondi vers ses extrémités; 7° une côte étroite, d'abord lisse et brillante, puis tuberculeuse, interrompue au milieu où chaque tronçon se recourbe vers la base et là longe de part et d'autre; 8° dans chaque crochet ainsi formé, une côte étroite, brillante, tuberculeuse. Le fond des sillons est rugueusement ponctué. La sculpture du disque chez la ♀, bien qu'identique à celle du ♂, est presque totalement effacée; les côtes sont très obsolètes, opaques et ponctuées comme les sillons qui les séparent et l'on ne distingue bien que la 1^{re} et la 2^e après le bourrelet antérieur; les autres, celles qui avoisinent la base, en particulier la côte en forme de double crochet, ne sont généralement même pas distinctes; le disque paraît alors uniformément convexe et rugueusement ponctué dans sa moitié postérieure. Écusson lisse, opaque. Stries des élytres à fond brillant, assez fortement ponctuées. Intervalles avec deux rangées de papilles imbriquées, ou plutôt avec une seule rangée de papilles bilobées, les lobes externes plus étroits que les internes et leur série plus élevée. Chaque intervalle avec une rangée de soies courtes le long de son bord interne; intervalles 2, 4, 6, 8 et 10, avec à leur sommet une

rangée de soies à leur bord externe; la rangée de soies du bord interne des intervalles 3, 5, 7 et 9 arrêtée bien avant le sommet des élytres; tous les intervalles rétrécis vers l'apex et en carène assez prononcée. Épaules à angle vif, peu saillant. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum canaliculé dans la longueur, grossièrement punctué de points épars et sétigères à soies excessivement courtes. Abdomen pubescent; la pubescence complètement rasée chez beaucoup d'individus; chaque arceau avec, en son milieu, un fin sillon transversal en zigzag, allant de bout en bout et un fin sillon crénelé le long du bord postérieur. Cuisses intermédiaires et postérieures de même largeur, revêtues de soies placées en séries longitudinales. Cuisses antérieures arrondies en avant de l'articulation. Premier article des tarsi antérieures plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarsi intermédiaires et postérieurs peu visible ♀, plus distinct ♂. Tibias postérieurs légèrement arqués. — Long. 3-3,3 mill.

Paraît très commun dans les îles de Sumatra, Java, Bornéo et aux Célèbes; la ♀ est plus rare que le ♂. Cette espèce offre beaucoup d'analogie, par la disposition des caractères, avec le *setulosus*, mais elle en diffère par beaucoup de points; la taille plus restreinte, les cuisses antérieures arrondies en avant de l'articulation, les bords de l'épistome non sinués devant les joues; les côtes du prothorax non interrompues dans leur milieu, les intervalles des élytres entiers etc. Elle est généralement confondue avec le *granosus* Motsch. (*granulosus* Ball. nom. mut.). Von Harold, même dans les Annales du Musée de Gênes (vol. X, 1877), a accredité cette erreur en attribuant au *granosus* Motsch. des petites soies rougeâtres sur les élytres; or, la description de Motschulsky est muette sur ce point, qui est pourtant un caractère frappant chez un *Rhyssemus*; de plus, la sculpture de l'insecte décrit par Motschulsky est tout à fait différente de celle de l'*hirsutus*; à noter en particulier: « le front orné de quatre ocelles vers le vertex, les intervalles alternes des élytres surélevés, le dessous du corps lisse au milieu, rugueux sur les côtés. »

RHYSEMUS

Tableau synoptique

Intervalles impairs des élytres (en comptant le sutural) plus élevés que les intervalles pairs sur la région dorsale et surtout à l'apex (1).

A.

(1) Chez les *R. berytensis* et *R. biovatus*, les intervalles impairs sont à peine plus saillants que les autres, mais néanmoins le caractère existe. Placer l'insecte transversalement entre la lumière et la loupe, pour bien s'en rendre compte.

Intervalles égaux en élévation; le 3^e seul (en comptant le sutural) souvent un peu plus élevé que les autres vers la base; rarement aussi les intervalles impairs plus élevés que les autres à l'apex B.

A (1).

- 1. — Disque du prothorax avec un renflement granuleux le long du bord antérieur, puis 4 ou 5 carènes ou bourrelets inégaux, le 3^e interrompu au milieu où chaque tronçon se recourbe vers la base du disque 2.
 Disque avec, après le renflement antérieur, 4 fines carènes émoussées, égales, régulières, entières et nullement interrompues au milieu 11.
- 2. — Méta sternum et abdomen glabres 3.
 Méta sternum et abdomen ornés de soies très courtes et épaisses 12.
- 3. — Chaque arceau de l'abdomen avec, vers le milieu, un sillon en zigzag allant de bout en bout, parfois en outre ponctué. 4.
 Arceaux dépourvus de ce sillon, mais finement ponctués, chagrinés 13.
- 4. — Intervalles pairs des élytres lisses et plans à partir du premier quart postérieur jusqu'à l'apex. Angles antérieurs et marges latérales du disque du prothorax non ciliés et non crénelés. Forme allongée, convexe. — Long. 3,5 mill. Severini n. sp.
 Intervalles pairs à sculpture se prolongeant jusqu'à l'apex. Angles antérieurs et marges du prothorax ciliés et crénelés. 5.
- 5. — Sillons du prothorax densément ponctués de gros points plus ou moins profonds et arrondis, ombiliqués ou à fond plat; imponctués ou plus finement en avant du disque 6.
- 6. — Épistome brièvement arrondi de part et d'autre de l'échancrure antérieure. Pro-

(1) Dans ce groupe doivent rentrer les *R. granulatus* Ballion et *madagassus* Har.

thorax peu convexe, à angles antérieurs rougeâtres; points des sillons plus fins et plus profonds en avant du disque; sculpture puissante formée de bourrelets tuberculeux, obsolètes en avant, très saillants en arrière. Carène des intervalles impairs sur les élytres, étroite et très élevée. Forme allongée, massive, à peu près parallèle. — Long. 3,4 mill. *corrugatulus* Reitt., *costipennis* Fairm.

Godarti Muls.

Épistome anguleux de part et d'autre de l'échancrure antérieure.

7.

7. — Prothorax très convexe, à angles antérieurs noirs comme le disque, à sculpture écrasée formée de bourrelets aplatis en non tuberculeux. Ponctuation des sillons formée de points larges, arrondis et à fond plat, ces points beaucoup plus fins vers l'avant: Espèce aptère. Forme trapue, massive, un peu étranglée au milieu. — Long. 3,2-4 mill. *alternatus* Reiche i. litt., *angustatus* Klug i. litt., *arenarius* Costa, *sulcigaster* Muls.

plicatus Germ.

Prothorax moins convexe, à angles antérieurs rougeâtres, à sculpture plus saillante formée de bourrelets granuleux ou tuberculeux. Ponctuation des sillons formée de points à fond plat et ombiliqué. Espèce pourvue d'ailes propres au vol. Forme allongée, massive. — Long. 3,8-4,2 mill.

berytensis Mars.

8. — Épistome anguleux de part et d'autre de l'échancrure antérieure (1).

9.

Épistome brièvement ou largement arrondi de part et d'autre de l'échancrure antérieure

10.

9. — Élytres en ovale régulier, ayant au milieu leur plus grande largeur, bien plus étroites à leur base que le prothorax; ce dernier à marges parallèles, rétréci près de sa base. Sillons du disque fortement granuleux. Épistome anguleux de part et d'autre de

(1) Ici paraît devoir se placer le *R. granulosus* Ball. (*granosus* Motsch. descrip. et vocavit).

- l'échancrure antérieure. Forme courte bi-ovale, convexe. — Long. 2,7 mill. *biovatus* n. sp.
10. — Épistome largement arrondi de part et d'autre de l'échancrure antérieure. Carène des intervalles pairs des élytres se fondant vers l'apex en une série de petits tubercules allongés et espacés. Métasternum densément granuleux. Tibias intermédiaires arqués. Côtes du prothorax obsolètes en avant, plus saillantes en arrière. Forme massive, élargie vers l'arrière. — Long. 3,2-3,8 mill. *Blackburnei* n. sp.
- Épistome brièvement arrondi de part et d'autre de l'échancrure antérieure. Carène des intervalles pairs des élytres crénelée mais prolongée sans interruption jusqu'à l'apex. Métasternum grossièrement et éparsement ponctué. Tibias intermédiaires droits. Côtes du prothorax également saillantes. Forme allongée, convexe, non massive. — Long. 3 mill. *pectoralis* n. sp.
11. — Sillons du prothorax occupés par une série de gros tubercules assez régulière, ces tubercules diminuant d'épaisseur du milieu aux extrémités des sillons. Stries des élytres très fortes et très larges. Arceaux de l'abdomen surélevés et saillants à leur bord postérieur. Forme allongée, convexe. — Long. 3,5 mill. *Alluaudi* n. sp.
12. — Ferrugineux. Stries des élytres avec une série de gros points obliques bien plus larges que les stries; intervalles des stries en carène tranchante. Forme allongée, convexe, un peu élargie d'avant en arrière. — Long. 3 mill. *Aurivillii* n. sp.
- 13 (1). — Tête très convexe, presque perpendiculaire en avant. Métasternum et cuisses finement ponctué. Forme allongée, parallèle, un peu déprimée sur les élytres. — Long. 3,5 mill. *polycolpus* Fairm.

(1) Le *R. madagassus* Har. semble devoir prendre place à côté du *polycolpus* Fairm.

RHYSEMUS **SEVERINI** nov. sp.

Allongé, convexe, d'un noir opaque, avec les bords de l'épistome, les angles et parfois le bord antérieur du prothorax et les pattes ferrugineux. Tête convexe. Épistome échancré en avant (échancrure en angle obtus et émoussé); angles antérieurs vifs et même denticulés, denticule émoussé; côtés en arc très obsolètement sinué avant les joues, qui sont en angle émoussé et obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface chargée de gros tubercules peu serrés, plus forts vers le milieu de l'épistome; celui-ci étroitement lisse vers les bords. Front en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords nettement délimités; vertex finement et densément granuleux, chargé de part et d'autre du milieu d'une côte oblique et d'un petit renflement au-dessus de l'œil. Prothorax convexe, finement rebordé à la base, qui est largement arrondie; côtés arqués irrégulièrement. Disque ayant sa plus grande largeur en deçà du milieu, rétréci de ce point aux extrémités de la base, les bords non sinués sur ce parcours, mais obtusément arrondis; plus légèrement rétréci vers l'avant, les bords en arc très obtus; angles antérieurs largement arrondis et peu saillants; angles postérieurs arrondis, l'insecte vu de côté; saillie tuberculiforme des flancs ne dépassant pas les bords, l'insecte vu de dessus. En somme, le disque paraît largement arrondi en arrière, à partir du premier tiers postérieur de sa longueur. Marges latérales non crénelées et non ciliées. Surface composée de renflements et de sillons disposés comme il suit : 1° le long du bord antérieur, un renflement aplati nettement limité à son bord postérieur, qui est saillant; grossièrement et irrégulièrement tuberculeux le long de ce bord, plus finement en avant; égal en largeur au $\frac{1}{6}$ de la longueur du disque; 2° un sillon un peu plus étroit; 3° une côte étroite à surface assez irrégulière, obsolètement sinueuse en son milieu; 4° un sillon plus large que le précédent, égal au $\frac{1}{6}$ du disque; 5° une côte étroite à surface peu régulière, à peine plus élevée que la précédente, en arc régulier; 6° un sillon aussi large en son milieu que le précédent, parfois même plus étroit; élargi et approfondi à ses extrémités; 7° une côte étroite, à surface irrégulière, interrompue au milieu, où chaque tronçon s'infléchit en angle droit vers la base, qu'il longe en s'évanouissant; cette côte devient tuberculeuse à partir du premier crochet, ou plutôt elle est formée d'une série de tubercules plus ou moins réguliers et nettement séparés; 8° dans chaque crochet formé par l'accident précédent, un espace égal au $\frac{1}{5}$ du disque et renfermant une autre côte oblique, étroite, à surface irrégulière et presque tuberculeuse. Les sillons sont peu profonds, concaves, opaques,

très finement granuleux et sans ponctuation distincte. Les côtes sont plus ou moins cariniformes et saillantes, selon les sujets. Écusson petit, en triangle étroit et allongé, aigu. Stries des élytres assez fines et profondes; intervalles des points brillants, un peu ovalaires et entamant les intervalles des stries. Intervalles impairs des stries beaucoup plus élevés que les intervalles pairs. Ceux-ci avec une carène formée de petits tubercules espacés, étroits et allongés, se raréfiant et disparaissant vers le premier $\frac{1}{3}$ postérieur des élytres, et avec une série de petits crans allongés, très peu visibles, le long du bord interne, tout contre la strie. A partir du premier $\frac{1}{4}$ postérieur jusqu'à l'apex, l'intervalle est lisse et plan, simplement crénelé sur ses bords par les stries. Intervalles impairs avec, près du bord externe, une forte carène tranchante non crénelée au sommet; le long du bord interne, une série de petits tubercules ou de petits crans très visibles. Épine humérale très courte. Mésosternum avec, entre les hanches, une forte carène tectiforme finement rebordée de part et d'autre le long des cavités coxales. Méta sternum canaliculé dans sa longueur médiane avec, au milieu, un espace en forme de losange limité par un fin sillon, cet espace à fond opaque très finement rugueux; surface irrégulière autour de ce losange et chargée de papilles ou de gros tubercules irréguliers et espacés. Chaque arceau de l'abdomen avec, au milieu, un fort sillon en zigzag allant de bout en bout et un sillon grossièrement crénelé le long du bord postérieur. Cuisses intermédiaires et postérieures de même largeur, peu convexes, éparsément et entièrement semées de points sétigères. Premier article des tarses antérieurs paraissant aussi long que les deux suivants réunis. Tibias intermédiaires légèrement arqués. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs à peine distincte. — Long. 3,5 mill.

Kinchassa (Congo); Konakry.

Je suis heureux de dédier cette espèce à M. G. Severin, conservateur des collections entomologiques du Musée royal de Bruxelles. Ce n'est qu'un faible hommage de reconnaissance que je le prie de vouloir bien accepter.

RHYSEMUS GODARTI Mulsant.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Oblong, noir et mat en dessus. Tête ponctuée ou finement granuleuse en devant, rugueusement granuleuse postérieurement. Prothorax épointé sur la seconde moitié de ses côtés, rayé de quatre sillons transversaux séparés par des intervalles saillants, presque lisses, les deux basilaires interrompus dans leur milieu par un canal longitudinal. Élytres à stries étroites. Intervalles deuxième, quatrième et sixième à partir du rebord sutural, saillants, en*

toit, à arête lisse, les autres moins élevés, chargés de grains tuberculeux. Lamé mésosternale assez étroite, obtuse ou convexe sur sa tranche. Pieds d'un rouge ferrugineux. Cuisses intermédiaires et postérieures grossièrement ponctuées. — Long. 3,3,2 mill.

Narbonne, Béziers.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, massif, prothorax peu convexe au-dessus, la convexité plus sensible en avant. D'un noir peu profond avec une vague teinte métallique chez certains sujets; bords de l'épistome, angles antérieurs du prothorax et pattes rougeâtres. Tête convexe, échancrée en avant, angles antérieurs de l'épistome brièvement arrondis à la pointe. Côtés largement arrondis jusqu'auprès des joues où ils sont légèrement sinués chez la plupart des sujets; joues en angle très obtus et arrondi au sommet. Surface de la tête chargée de verrues non espacées, un peu aplaties, plus fines vers le front, celui-ci chargé d'une saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords un peu mieux délimités que chez le *plicatus*; vertex avec une petite carène oblique de part et d'autre du milieu et un petit renflement au-dessus de chaque œil. Prothorax largement arrondi à la base qui est finement rebordée; ayant en son milieu sa plus grande largeur; à peine rétréci en avant, fortement rétréci du milieu des côtés aux extrémités de la base, côtés légèrement et longuement sinués sur ce parcours, l'insecte vu de dessus; flancs convexes dépassant un peu les bords latéraux. Angles postérieurs arrondis, l'insecte vu de côté; angles antérieurs fortement réfléchis, arrondis et à peine saillants en avant; bords crénelés vers ces angles. Disque vu de dessus, presque plat sur les $\frac{2}{3}$ postérieurs, convexe en avant; surface composée de renflements et de sillons disposés comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement aplati, tuberculeux, à bord postérieur très mal délimité chez certains sujets, ce renflement égal en largeur au $\frac{1}{7}$ de la longueur du disque; 2° un sillon à peu près de même largeur, mais très mal délimité postérieurement par ; 3° un renflement tuberculeux interrompu au milieu et au milieu des côtés du disque; les deux tronçons médians, très irréguliers, larges, parfois arrondis, parfois en forme de larmes à pointe dirigée vers les marges du prothorax; 4° un sillon très irrégulier, à peu près de même largeur ou parfois plus étroit que l'accident précédent et suivant les irrégularités de ce dernier; 5° une côte formée de gros tubercules irréguliers, interrompue et sinuée en son milieu, ses extrémités fortement recourbées vers l'avant où elles atteignent celles de l'accident qui précède; 6° un sillon très profond vers ses extrémités; égal en largeur, sur le milieu du disque, aux sillons précédents ou parfois plus étroit; 7° une côte très irrégulière, largement interrompue au milieu où chaque tronçon se dirige anguleusement vers la base du

disque; le tronçon transversal souvent nul, le tronçon longitudinal puissant et parfois tuberculeux; 8° entre le tronçon transversal de cette côte et la base du disque, un espace largement égal au $\frac{1}{3}$ de la longueur de ce dernier et chargé de 1 ou 2 côtes très irrégulières et mal définies. Les accidents du disque vont en diminuant de puissance de l'arrière à l'avant; les sillons sont densément ponctués de points irréguliers à fond plat, mais beaucoup plus fins et plus profonds sur la moitié antérieure du disque. Écusson étroit, en triangle allongé. Stries des élytres fines, peu brillantes, à points n'entamant pas les intervalles. Intervalles pairs avec le long du bord interne, une série de crans tuberculeux, lâches, mais comme imbriqués les uns dans les autres; vers le bord externe, mais avant ce dernier et presque au milieu de l'intervalle une série de gros tubercules très espacés. Intervalles impairs avec au bord interne une série de crans imbriqués et vers le bord externe une carène linéaire élevée, parfois entièrement lisse au sommet, parfois crénelée plus ou moins fortement et formée dans ce cas de tubercules très étroits et allongés. Intervalles pairs presque plats, intervalles impairs élevés en carène. Épine humérale forte et assez saillante. Mésosternum élevé en carène épaissi entre les hanches intermédiaires. Métasternum canaliculé dans sa longueur; aplati et déprimé dans son milieu ♂; ponctué de points irréguliers sauf auprès du sillon médian, cette ponctuation assez dense chez la ♀. Chaque arceau de l'abdomen avec au milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout et un sillon crénelé le long du bord postérieur; ponctué presque sur toute sa surface ♀. Cuisses intermédiaires et postérieures de même largeur, peu convexes; les intermédiaires grossièrement et éparsement ponctuées vers leurs extrémités ♀; cette ponctuation presque nulle chez le ♂; chaque cuisse avec quelques soies jaunâtres vers l'extrémité. Premier article des tarses antérieurs plus court que les 2 suivants réunis; arête latérale du premier article des tarses postérieurs forte et très visible. Tibias intermédiaires droits, postérieurs légèrement arqués.

Cette espèce se distingue du *plicatus* par sa forme moins massive et beaucoup moins convexe, par la coloration rougeâtre des angles antérieurs du prothorax qui sont noirs chez le *plicatus*, par l'espèce d'exagération de sa sculpture prothoracique, par ses tibias intermédiaires droits, par le premier article des quatre tarses postérieurs munis d'une arête latérale forte et très visible. En outre, elle est pourvue d'ailes propres au vol. Le *plicatus* est aptère.

De même que le *plicatus*, l'espèce paraît habiter exclusivement la partie occidentale du bassin méditerranéen; on la trouve au Maroc et en Algérie (province d'Alger: Chellala (de Vauloger)). C'est sur des individus provenant du Maroc que M. Reitter a décrit son *R. corrugatulus*.

RHYSEMUS PLICATUS Germ.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Oblongus, convexus, niger, thorace sulcato, elytris lineis quatuor elevatis; interstitiis granulatis* (à peu près de la taille de « *Aphodius porcatus* »).

Ragusa.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, massif, très convexe, surtout le prothorax qui est presque hémisphérique. D'un noir un peu opaque, avec les angles de l'épistome et les pattes rougeâtres; parfois le corps entièrement d'un brun ferrugineux (individus immatures). Tête échancrée en avant, échancrure assez profonde. Angles antérieurs de l'épistome vifs, mais non aigus; côtés largement arrondis jusqu'aux joues qui sont en angle obtus à sommet un peu arrondi. Surface très convexe, chargée de papilles non espacées, aplaties sur le milieu du disque; une saillie anguleuse sur le front, dirigée vers le vertex mais à bords très mal délimités; deux petites carènes obliques sur le vertex. Prothorax très convexe, à base largement arrondie et rebordée; offrant en son milieu sa plus grande largeur, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs largement arrondis, angles antérieurs abaissés, un peu émoussés, saillants, bords crénelés vers ces angles; côtés du disque, l'insecte vu de dessus, convergeant vers la base à partir de leur moitié, légèrement et longuement sinués sur ce parcours. Surface composée de renflements et de sillons disposés comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement aplati, fortement ponctué, égal en largeur au $\frac{1}{7}$ et même au $\frac{1}{8}$ de la longueur du disque; 2° un sillon aussi large ou parfois plus large, mais mal délimité à son bord par : 3° un renflement très irrégulier, aplati, lisse, égal dans sa plus grande largeur au $\frac{1}{7}$ de la longueur du disque; 4° un sillon généralement plus étroit que le précédent; 5° un bourrelet aplati, lisse, un peu plus élevé, beaucoup plus régulier que le précédent, égal en largeur au $\frac{1}{8}$ à peu près de la longueur du disque; 6° un large sillon plus profond à ses extrémités, égal en largeur au $\frac{1}{4}$ ou au $\frac{1}{5}$ du disque; 7° un bourrelet à peu près aussi large et aussi élevé que le précédent, largement interrompu au milieu où chaque tronçon se recourbe vers la base; 8° entre chaque partie de ce bourrelet et la base, un espace égal à peu près au $\frac{1}{3}$ de la longueur du disque et chargé d'un bourrelet généralement mal défini et peu visible. Les sillons sont très superficiels et ponctués de gros points espacés, larges et arrondis, à fond plat, un peu plus fins en avant du disque. Écusson petit, en triangle allongé et lisse. Stries des élytres

larges et brillantes, à ponctuation espacée, les intervalles des points en ovale un peu allongé et entamant les intervalles des stries. Intervalles impairs en comptant le sutural, plus élevés que les intervalles pairs; chaque intervalle chargé le long du bord interne et du bord externe d'une série de crans râpeux et espacés; la série du bord externe composée de crans obliquement placés, à peine visibles et parfois nuls. Intervalles pairs presque plats; intervalles impairs élevés vers le bord externe en carène tectiforme, un peu sinueuse, parfois un peu crénelée vers l'apex. Épine humérale forte, mais peu saillante. Mésosternum caréné entre les hanches intermédiaires; carène aplatie, large et parfois ponctuée au sommet. Méta sternum canaliculé dans sa longueur; surface irrégulière souvent ponctuée vers l'avant; cavités coxales des cuisses postérieures atteignant presque les hanches intermédiaires. Chaque arceau de l'abdomen avec en son milieu un sillon transversal en zigzag allant de bout en bout, parfois effacé sur la ligne médiane de l'abdomen, et un fin sillon crénelé le long du bord postérieur; densément ponctué vers les extrémités et en deçà du sillon en zigzag ♀, lisse ♂. Cuisses intermédiaires et postérieures de largeur égale, convexes, avec quelques points sétigères à leur extrémité. Premier article des tarsi antérieurs presque aussi long que les suivants réunis. Premier article des tarsi intermédiaires et postérieurs dépourvus d'arête latérale. Tibias postérieurs et intermédiaires légèrement arqués.

J'ai eu occasion d'examiner un nombre considérable d'exemplaires de cette espèce, qui tous avaient la carène des intervalles impairs très sensiblement plus élevée que celle des intervalles pairs. M. d'Orbigny, dans son Synopsis, dit que chez certains individus cette différence est à peine sensible, cependant elle existe toujours et d'une façon très distincte. Le *R. plicatus* ne peut être comparé au *R. algiricus*, auquel il ne ressemble ni par la forme, ni par la sculpture du corps.

Le *R. Marqueti* est un *R. algiricus* parfaitement caractérisé. J'ai vu le type de Reiche, qui m'a été communiqué par M. Bouvier. Le *R. alternatus* Reich. i. litt. est un *R. plicatus*. J'ai vu également dans la collection du Muséum de Paris un *R. angustatus* Klug. provenant d'Alger et qui n'est autre que le *R. plicatus*. Cette espèce est très peu variable.

Elle est aptère ou simplement pourvue de rudiments d'ailes impropres au vol. On la trouve dans les endroits où le sol est recouvert d'une forte couche d'humus; elle n'existe pas dans les lieux secs et sablonneux et paraît confinée sur tout le pourtour de la moitié occidentale du bassin méditerranéen.

RHYSSEMUS BERYTENSIS Mars.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Allongé, subparallèle, assez convexe, brun plus ou moins rougeâtre, opaque; tête bombée, chargée de verrues écrasées, étroitement rebordée, épistome échancré avec les angles aigus; pronotum chargé transversalement de côtes granuleuses plus fortement que les sillons, les deux côtes antérieures peu saillantes, 3^e forte et sans interruption, 4^e également forte, interrompue au milieu, chaque branche coudée vers la base ainsi que la 5^e, qui est obsolète; stries fines, étroites et lisses, à bords dentelés, interstriées avec chacun une rangée de petits tubercules serrés, égaux, suture et alternes un peu plus élevés, surtout postérieurement, à tubercules un peu plus gros et moins nombreux; métasternum canaliculé; jambes antérieures fortement tridentées. — Long. 3,5 mill.*

Beyrouth.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, large, massif; d'un noir peu brillant avec les marges du chaperon, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres; les élytres souvent rougeâtres à l'extrémité. Tête convexe; épistome échancré en avant et en angle vif de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête arqués jusqu'au près des joues où ils sont obsolètement sinués; joues en angle un peu émoussé, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée d'une granulation écrasée, assez forte, atténuée mais toujours distincte vers les marges du chaperon, condensée sur les côtés et sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords mal définis; vertex large à granulation plus fine mais peu régulière, avec de part et d'autre du milieu une petite carène oblique plus ou moins saillante et granuleuse et, en outre, une ou deux saillies granuleuses irrégulières au-dessus des yeux. Prothorax très obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et distinctement bisinuée; disque rétréci vers l'avant avec les angles antérieurs arrondis, un peu réfléchis et proéminents, plus fortement rétréci et très légèrement sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; prothorax ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur; flancs bombés et dépassant les marges latérales, l'insecte vu de dessus. Disque très convexe transversalement, beaucoup moins dans sa longueur; angles postérieurs obtusément arqués, l'insecte vu de côté; marges latérales crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies assez courtes, épaisses à l'extrémité. Surface sculptée comme il suit: 1^o le long du bord antérieur un renflement granuleux, aplati, égal

environ au $\frac{1}{8}$ de la longueur du disque; 2° un sillon de même largeur et parfois même un peu plus large que ce renflement; 3° un bourrelet étroit et granuleux; 4° un sillon égal au $\frac{1}{9}$ du disque; 5° un bourrelet granuleux de même largeur que ce sillon; 6° un sillon large plus profond que les autres, surtout à ses extrémités, et égal environ au $\frac{1}{5}$ du disque; 7° un bourrelet étroit, granuleux, interrompu en son milieu où chaque tronçon s'infléchit vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé, un espace égal à un peu moins du $\frac{1}{4}$ du disque et renfermant un bourrelet granuleux. Les sillons sont peu profonds et plutôt superficiels; ils sont semés d'une granulation dense entremêlée et même remplacée sur la moitié postérieure du disque par une ponctuation serrée formée de gros points plats et ombiliqués. La base des bourrelets se confond avec les sillons; leur granulation est beaucoup plus forte que celle de ces derniers et formée de tubercules irréguliers et écrasés. Écusson triangulaire, opaque, à pointe transparente. Stries des élytres peu profondes, brillantes, à points rapprochés, les intervalles de ces points entamant légèrement les intervalles des stries; ceux-ci tectiformes avec, le long de leur marge interne, une série de petits crans aplatis et imbriqués, et dans leur milieu une série de gros crans tuberculeux un peu allongés et plus saillants à l'extrémité dirigée vers l'apex; les crans de cette dernière série sont bien détachés et même un peu espacés, plus faibles sur les intervalles pairs; à l'extrémité de ces derniers les crans s'affaiblissent et se décomposent en petits tubercules allongés et isolés. Intervalles impairs plus saillants que les intervalles pairs; parfois cette différence entre les intervalles est très peu accentuée, mais néanmoins elle existe toujours. Élytres assez fortement élargis d'avant en arrière, plus larges à leur base que la base du prothorax. Épine humérale forte. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum superficiellement ponctué sur le pourtour, surtout dans la moitié antérieure. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout. Cuisses intermédiaires et postérieures avec quelques rares points piligères sur leur moitié externe, convexes, et paraissant de même largeur. Premier article des tarsi antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarsi postérieurs à peine distincte. Tibias postérieurs sensiblement arqués.

Beyrouth, Akbès, Jaffa, Perse.

Ressemble au *R. plicatus* Germ., mais en diffère par les côtes du prothorax granuleuses ou tuberculeuses et par la ponctuation ombiliquée de ce dernier, par les intervalles impairs des élytres sculptés comme les intervalles pairs, etc.

RHYSEMUS **BIOVATUS** nov. sp.

Court, un peu ramassé et trapu; d'un noir peu brillant, avec les bords du chaperon, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête convexe; épistome échancré en avant (échancrure peu profonde), en angle obtus, mais distinct de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête arqués jusqu'auprès des joues où ils sont obsolètement sinués; joues un peu arrondies, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée de très gros granules irréguliers, entremêlés de grains plus fins; la granulation atténuée vers la partie antérieure de l'épistome, qui est presque lisse, les gros grains condensés sur les côtés et sur le front, qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords bien définis; vertex large, finement et assez régulièrement granuleux, avec de part et d'autre du milieu une petite carène oblique, obsolète et granuleuse, et une petite saillie lisse irrégulière au-dessus de chaque œil. Prothorax obtusément arqué à la base, qui est finement rebordée et non sinuée; marges latérales parallèles, convergentes aux angles antérieurs du disque, qui sont largement arrondis, un peu réfléchis et proéminents. Disque fortement rétréci du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs à peine bombés et n'atteignant pas les marges latérales, l'insecte vu de dessus; aspect transversalement convexe, aplati dans la longueur; angles postérieurs obtusément arqués, l'insecte vu de côté; marges latérales crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies très courtes, épaisses et légèrement renflées. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur, un renflement granuleux, aplati, égal en largeur au $\frac{1}{6}$ environ de la longueur du disque; 2° un sillon égal au $\frac{1}{9}$ environ du disque; 3° un bourrelet plus étroit que ce sillon, plus ou moins tuberculeux; 4° un sillon paraissant un peu plus étroit que le précédent; 5° un bourrelet analogue au précédent, obtusément arqué vers la base; 6° un sillon égal environ au $\frac{1}{5}$ du disque, approfondi à ses extrémités; 7° un bourrelet étroit, interrompu en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé, un espace égal au $\frac{1}{4}$ environ du disque et renfermant un bourrelet tuberculeux. Les sillons sont semés d'une granulation assez forte, sans ponctuation distincte. Les bourrelets 2 et 3 à partir de l'extrême bord antérieur sont plus ou moins tuberculeux ou rugueux, mais jamais lissés; ceux de la base sont divisés en tubercules tantôt accolés, tantôt séparés. Écusson triangulaire, opaque. Stries des élytres fortes et profondes, à points espacés, les intervalles de ces points entamant fortement mais peu profondément les

intervalles des stries; ceux-ci en carène élevée avec, sur leur versant interne, une série de gros crans tuberculeux, allongés et imbriqués, et le long de leur faite une autre série de crans très étroits, très allongés et imbriqués; les petites hachures séparant les crans de cette dernière série sont superficielles et peu profondes; intervalles impairs plus élevés que les intervalles pairs. Les élytres sont en ovale allongé, tronqué à leur base, et ils ont au milieu leur plus grande largeur; ils sont un peu plus larges à la base que la base du prothorax. Épine humérale très courte, mais puissante. Mésosternum caréné entre les hanches; carène écrasée, terminée à son extrémité antérieure par une cavité cochleariforme à bords sail-lants. Métasternum avec quelques gros points rares et irréguliers dans sa partie antérieure, canaliculé dans sa longueur. Cuisses intermédiaires et postérieures semées de points piligères donnant naissance à des soies extrêmement courtes; convexes et à peu près de même largeur. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur, et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout. Premier article des tarsi antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarsi postérieurs indistincte. Tibias postérieurs droits.

Cette espèce se distingue des autres par les élytres ovales, par le parallélisme des marges latérales du disque du prothorax, par la forme de la carène du mésosternum, enfin par les tibias postérieurs droits. — Long: 2,5.-2,7 mill.

Madagascar.

RHYSEMUS GRANULOSUS Ballion.

(GRANOSUS Motschulsky)

DESCRIPTION DE MOTSCHULSKY. — *Elongatus, subcylindricus, vix nitidus, punctatus niger, palpis, antennis pedibusque rufescentibus; capite transverso, rugoso, fronte tuberculo medio ocellisque quatuor postice nitidis, clypeo marginato, antice triangulariter sinuato; thorace transverso, sex carinato, carinis nitidis, 4^a postice medio hamata, interstitiis rugoso-punctatis, apicis, angulis posticis rotundatis, anticis subrectis, prominulis, rufescentibus, lateribus arcuatis subcrenulatis, marginis sub albociliatis, antice ligatura membranacea distincta; scutello triangulari, opaco; elytris thoracis latitudine, parallelis, densissime granuloso-striatis, interstitiis alternis paulo elevatis; corpore subtus medio glabro lateraliter ruguloso, metasterno longitudinaliter profunde impresso, inter coxis mediis acutissime producto.* — Long. 2,8 mill.

Colombo.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Je n'ai pas vu cette espèce. La structure des intervalles des stries sur les élytres la place dans le premier groupe des *Rhysemus* vrais. Sa forme allongée, subcylindrique et l'échancrure anguleuse de son épistome la rapprochent des *Severini* et *Aurivillii*, mais les marges latérales du prothorax crénelées l'éloignent du premier et la région médiane du dessous du corps, lisse, la distingue du second.

L'espèce est généralement confondue dans les collections avec le *Trichiorhysemus hirsutus* n. sp. qui pourtant n'a aucune espèce de ressemblance avec elle (1).

RHYSEMUS **BLACKBURNEI** nov. sp.

Forme allongée, massive, un peu élargie vers l'arrière, convexe; bords de l'épistome, angles antérieurs du prothorax et pattes rougeâtres. Tête convexe, échancrée en avant, échancrure largement arrondie et peu profonde; angles antérieurs de l'épistome arrondis; côtés en courbe large, non sinuée jusqu'aux joues, qui sont en angle obtus. Surface de la tête chargée de verrues tuberculiformes espacées, ces verrues un peu aplaties sur le front, qui forme une saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords mal définis. Vertex chargé, de part et d'autre de la ligne médiane, d'une petite carène oblique; un petit renflement tuberculeux au-dessus des yeux. Prothorax largement arrondi à la base, qui est très finement rebordée; ayant au milieu sa plus grande largeur, à peine rétréci en avant, rétréci, l'insecte vu de dessus, du milieu des côtés aux extrémités de la base et à peine sinué sur ce parcours. Flancs en saillie convexe dépassant légèrement les bords latéraux. Disque presque plat sur ses $\frac{2}{3}$ postérieurs, plus convexe en avant; angles postérieurs obtus, à sommet arrondi; angles antérieurs arrondis, saillants; bords crénelés vers ces angles. Surface du disque formée de renflements et de sillons disposés comme il suit : 1° le long du bord antérieur, un renflement granuleux parfois sans limite distincte en arrière, égal en largeur au $\frac{1}{6}$ environ de la longueur du disque; 2° un sillon obsolète, égal au $\frac{1}{5}$ du disque et mal délimité à son bord postérieur par : 3° un renflement irrégulier, généralement granuleux ou tuberculeux, parfois à peu près lisse; interrompu en son milieu et au milieu des côtés du disque; les deux tronçons médians plus ou moins larges, souvent en forme de larmes à pointe dirigée vers les marges du prothorax. Cet accident est très irrégulier,

(1) Voir la fin de la description du *T. hirsutus*.

parfois presque nul et envahi par la granulation du sillon qui le précède; il est égal dans sa plus grande largeur au $\frac{1}{6}$ environ de la longueur du disque; 4° un sillon étroit, à bord antérieur irrégulier, égal au $\frac{1}{6}$ ou au $\frac{1}{7}$ du disque; 5° une côte très étroite, tuberculeuse, saillante, parfois interrompue au milieu; 6° un sillon profond, surtout à ses extrémités, égal en largeur au $\frac{1}{5}$ du disque; 7° une côte étroite, tuberculeuse, interrompue au milieu où chaque tronçon se recourbe vers la base; 8° entre chaque tronçon transversal de cette côte et la base du disque, un espace égal à peu près au $\frac{1}{4}$ de ce dernier et renfermant une côte tuberculeuse, irrégulière, parfois nulle ou presque nulle. Les accidents du disque vont en diminuant de puissance et d'élévation de l'arrière à l'avant et sont généralement envahis par la granulation des sillons. Ceux-ci grossièrement granuleux ou tuberculeux, sans ponctuation distincte. Écusson petit, triangulaire. Stries des élytres fortes, profondes et brillantes; les points un peu espacés; les intervalles des points en ovale allongé, entamant à peine les intervalles des stries. Intervalles pairs avec, le long du bord interne, une série de petits tubercules en forme de crans allongés et imbriqués; vers le bord externe, mais avant ce dernier et presque au milieu de l'intervalle, une fine carène crénelée et peu élevée. Les intervalles impairs offrent la même conformation, mais la série de crans du bord interne est formée de tubercules beaucoup plus puissants et plus massifs, et la carène crénelée du bord externe est plus forte et plus élevée. La carène des intervalles pairs se transforme peu à peu vers le sommet de l'élytre en une série de tubercules allongés et espacés. Épine humérale ♀ nulle ou peu visible. Mésosternum caréné entre les hanches intermédiaires. — Métasternum densément granuleux, canaliculé dans sa longueur médiane. Chaque arceau de l'abdomen lisse avec, au milieu, un sillon en zigzag allant de bout en bout et un fin sillon crénelé le long du bord postérieur. Cuisses intermédiaires et postérieures de même largeur, convexes, avec quelques rares points sétigères épars; ces points en séries longitudinales, plus distinctes vers l'extrémité des cuisses. Premier article des tarses antérieurs aussi long que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs peu visible. Tibias légèrement arqués.

Se distingue du *Godarti* par les angles antérieurs de l'épistome largement arrondis, par les sillons du prothorax grossièrement granuleux ou tuberculeux, sans ponctuation distincte, par la sculpture des élytres, etc. — Long. 3,2-3,8 mill.

Australie, Adelaïde.

Je dédie cette espèce à notre collègue d'Australie, M. Blackburn.

RHYSEMUS **PECTORALIS** nov. sp.

Allongé, parallèle, convexe, d'un noir opaque, avec les bords de l'épistome, les angles antérieurs du prothorax et les pattes ferrugineux. Tête convexe, épistome largement et peu profondément échancré en avant, arrondi de chaque côté de l'échancrure; côtés en arc très obtus, non ou imperceptiblement sinués avant les joues; joues en angle très émoussé, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête densément granuleuse; les granules plus forts et moins denses sur les côtés que sur le front; une région lisse, étroite, vers les bords et les angles antérieurs; front en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords mal définis. Vertex avec, de part et d'autre, deux petites carènes obliques, étroites, assez peu distinctes, l'une près du milieu, l'autre au-dessus de l'œil. Prothorax largement arrondi et peu distinctement rebordé à la base; ayant au milieu sa plus grande largeur; peu rétréci en avant, angles antérieurs largement arrondis et un peu saillants, marges peu distinctement crénelées près de ces angles; plus fortement rétréci et obsolètement sinué vers l'arrière; flancs bombés dans leur milieu et dépassant un peu la marge latérale, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs très obtus et émoussés mais non arrondis, l'insecte vu de côté. Disque cilié de soies courtes en forme de massue tronquée et très étranglée à la base; vu de dessus, transversalement convexe et aplati dans sa longueur; surface composée de renflements et de sillons disposés comme il suit: 1° le long du bord antérieur un renflement granuleux, nettement délimité à son bord postérieur, égal en largeur au $\frac{1}{6}$ ou au $\frac{1}{7}$ de la longueur du disque; 2° un sillon un peu plus large, à fond presque plat; 3° une côte très étroite, sinueuse, à surface assez régulière; 4° un sillon irrégulier, égal dans sa plus grande largeur au $\frac{1}{6}$ du disque; 5° une côte étroite plus régulière et plus forte que la précédente, brusquement et brièvement interrompue au milieu; 6° un large sillon concave légèrement approfondi vers ses extrémités, égal en largeur au $\frac{1}{6}$ du disque; 7° une côte très étroite et assez régulière, interrompue au milieu où elle devient tuberculeuse, s'infléchit anguleusement vers la base, change de direction à angle droit en arrivant à cette dernière et la longe en s'évanouissant; 8° limité par chacun des crochets ainsi formés, un espace égal à plus du $\frac{1}{5}$ du disque et renfermant une côte étroite et tuberculeuse. Les sillons sont peu profonds, granuleux, sans ponctuation distincte. Écusson petit, en demi-ovale, à bords membraneux. Stries des élytres fines, assez profondes, brillantes, finement ponctuées, les intervalles des points entamant légèrement les intervalles des stries. Ceux-ci avec, le long de leur

bord interne, une série de petits tubercules serrés, légèrement imbriqués; vers le bord externe, une carène élevée, crénelée. Carène des intervalles impairs plus élevée et à crans plus espacés. Épine humérale à peine saillante, presque nulle. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum canaliculé dans sa longueur, grossièrement et éparsément ponctué, presque tuberculeux. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur, et un peu au delà du milieu un très fin sillon en zigzag allant de bout en bout; finement et densément ponctué en deçà de ce sillon qui est plus distinct vers les flancs de l'abdomen. Cuisses intermédiaires et postérieures très finement ponctuéées, peu convexes, de même largeur, les postérieures paraissant pourtant un peu plus étroites. Tibias intermédiaires droits. L'arête latérale du premier article des tarses postérieurs nulle. — Long. 3 mill.

Congo.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *R. polycolpus*; elle en diffère par sa tête non perpendiculaire en avant, ses élytres non déprimés, ses tibias intermédiaires droits, les arceaux de son abdomen chargés d'un sillon en zigzag. Sa forme allongée et non massive et les intervalles de son prothorax égaux en élévation l'éloignent des *Godarti*, *plicatus* et *Blackburnei*.

RHYSEMUS **ALLAUDI** nov. sp.

Allongé, convexe, un peu massif; d'un brun châtain, opaque, avec les bords de l'épistome, les angles antérieurs du prothorax et les tarses ferrugineux. Tête convexe, épistome largement échancré, anguleux de chaque côté de l'échancrure, mais non denticulé; côtés arqués, très légèrement sinués avant les joues, qui sont peu saillantes, en angle émoussé et très obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface chargée de gros granules denses et réguliers, plus forts sur la région du front et du vertex; région antérieure de l'épistome à peu près lisse; pas de saillie anguleuse sur le front, ni de carènes sur le vertex, mais de part et d'autre une côte brève assez forte en forme d'arc, prenant naissance au-dessus des yeux et parallèle à la courbe formée par les marges latérales de l'épistome. Prothorax avec, à la base, un rebord formé par une série irrégulière de petits tubercules; l'insecte, vu de dessus, largement arqué jusqu'au premier 1/3 postérieur de la longueur du disque. Celui-ci légèrement rétréci en avant; angles antérieurs largement arrondis et proéminents; flancs bombés dans leur milieu et dépassant légèrement le bord latéral; angles postérieurs, l'insecte vu de côté, obtus et émoussés. Disque transversalement convexe, un peu aplati en dessus, convexe en avant, formant en arrière une

saillie un peu élevée au-dessus de la base; non cilié et non crénelé vers les angles antérieurs. Surface composée de renflements et de côtes disposés comme il suit: 1° le long du bord antérieur, un large renflement nettement délimité à son bord postérieur, égal en largeur au $\frac{1}{5}$ de la longueur du disque; chargé de gros granules plus fins en avant, denses et réguliers; 2° un sillon superficiel égal au $\frac{1}{6}$ du disque, chargé d'une série sinueuse de gros tubercules arrondis; 3° une côte linéaire très étroite à surface irrégulière ou boursouflée par endroits; 4° un sillon de même largeur que le précédent et offrant la même conformation, mais la série des tubercules est très régulière; ces tubercules diminuent d'épaisseur du milieu aux extrémités du sillon; 5° une côte linéaire légèrement plus forte que la précédente, irrégulière; 6° un sillon un peu plus large et plus profond que les deux premiers, approfondi à ses extrémités, chargé d'une série sinueuse de tubercules; 7° une côte linéaire semblable à la précédente; 8° un sillon superficiel égal en largeur au $\frac{1}{6}$ du disque, avec une rangée sinueuse de tubercules; 9° une côte linéaire semblable aux précédentes, mais un peu plus faible; 10° après cette côte, le disque se termine en une saillie ou sorte de bourrelet tuberculeux surélevé au-dessus de la base; 11° au milieu du disque, un sillon très étroit et profond partant de la base et atteignant le 2° accident antérieur. Les sillons paraissent tous à peu près égaux, ils sont larges, à fond plat; la ligne de tubercules est aussi élevée que les côtes et tient toute la largeur des sillons; les côtes sont légèrement arquées, parallèles, non sinueuses, brusquement coupées au milieu et très étroitement par le sillon longitudinal. Le 4° accident, à partir du bord antérieur, n'est pas infléchi en son milieu, vers la base du disque, comme chez les autres *Rhysemus*. Écusson petit, étroit, allongé, convexe, arrondi au sommet. Stries des élytres larges, brillantes, les intervalles des points arrondis et entamant très fortement les intervalles des stries. Ceux-ci sensiblement, mais pas beaucoup plus larges que les stries; en carène élevée, très obsolètement crénelée à son sommet, avec, sur chaque versant, une série de tubercules ou de petits crans, la série du versant externe à peine visible; ces tubercules anguleusement dirigés vers les stries sur le versant interne et limités en avant et en arrière par les intervalles des points de ces dernières, qui entament très largement la base des carènes. Épine humérale presque nulle. Mésosternum caréné entre les hanches. Méta sternum canaliculé dans sa longueur, grossièrement et densément tuberculeux. Cuisses intermédiaires et postérieures densément ponctuées de points sétigères; peu convexes, de même largeur. Arceaux de l'abdomen à bord postérieur élevé et saillant, avec, en leur milieu, un fort sillon en zigzag allant de bout en bout et un sillon crénelé

le long de leur bord postérieur, sous la saillie formée par ce bord. Tibias intermédiaires arqués. Arête latérale du premier article des tarsi postérieurs nulle. — Long. 3,5 mill.

Madagascar.

La conformation singulière du prothorax, des stries des élytres et de l'abdomen de cette espèce, suffisent pour la distinguer aisément de toutes les autres.

Je la dédie à M. Alluaud, dont les explorations fructueuses ont tant contribué à faire connaître la faune malgache.

RHYSEMUS **AURIVILLII** nov. sp.

Allongé, convexe, un peu élargi d'avant en arrière; entièrement ferrugineux, opaque. Tête convexe, épistome fortement échancré, angles antérieurs vifs et même denticulés, denticule émoussé; côtés arqués, très légèrement sinués avant les joues qui sont en angle émoussé et très obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface chargée de gros tubercules espacés, plus forts vers le milieu de l'épistome, atténués vers les bords qui sont entièrement lisses. Front chargé d'une saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords bien définis; vertex avec, de part et d'autre du milieu, une petite carène oblique et très saillante; un renflement cariniforme et irrégulier au-dessus des yeux. Prothorax largement arrondi à la base, presque parallèle ou à peine rétréci d'arrière en avant; saillie tuberculiforme des flancs ne dépassant pas les bords, l'insecte vu de dessus; marges latérales crénelées; angles antérieurs arrondis et saillants; angles postérieurs, l'insecte vu de côté, obtus et émoussés. Disque cilié de soies épaisses en forme de massue; transversalement convexe; surface composée de renflements et de sillons disposés comme il suit: 1° le long du bord antérieur un renflement aplati, tuberculeux, mais plus finement en avant, nettement délimité en arrière et à bord saillant; égal en longueur au $\frac{1}{6}$ de la longueur du disque; 2° un sillon profond égal au $\frac{1}{7}$ ou au $\frac{1}{8}$ du disque; 3° une côte tectiforme, élevée et massive, régulière; 4° un sillon un peu plus étroit que le précédent; 5° une côte semblable à la précédente; 6° un sillon approfondi à ses extrémités, égal en largeur au $\frac{1}{6}$ du disque; 7° une côte massive, mais moins élevée que les précédentes, interrompue au milieu où elle va, par deux crochets en angle droit, longer brièvement la base en s'évanouissant; 8° dans l'espace égal au $\frac{1}{6}$ du disque limité par cet accident, une autre côte saillante, oblique et étroite. Les sillons sont profonds, finement et éparsement granuleux, sans ponctuation distincte. Écusson petit, en triangle allongé, aigu. Stries des élytres marquées par une série de gros points un peu obliques se prolongeant sur le versant

interne des intervalles des stries en un court sillon oblique, profond, à bord antérieur surélevé. Intervalles des points des stries superficiels, en ovale court et peu brillant. Intervalles des stries en carène élevée, tranchante, peu distinctement crénelée; carène des intervalles impairs plus saillante, surtout vers les régions latérales des élytres. Épine humérale forte, mais très courte. Mésosternum absolument surélevé entre les hanches, saillie large et aplatie. Méta sternum canaliculé dans sa longueur, densément ponctué de points sétigères, ainsi que les cuisses. Cuisses intermédiaires et postérieures de même largeur, peu convexes. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long du bord postérieur et, un peu au delà du milieu, un sillon en zigzag allant de bout en bout; en deçà de ce dernier une série de points sétigères espacés. Premier article des tarses antérieurs sensiblement plus court que les deux suivants réunis. Tibias intermédiaires droits. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs à peine perceptible. — Long. 3 mill.

Congo.

Je dédie cette espèce à M. Aurivillius, qui a mis à ma disposition de nombreux types du Musée de Stockholm.

RHYSSEMUS MADAGASSUS Har.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Capite convexo, medio subgibboso, dense æqualiter sat subtiliter granulato; clypeo antice rotundato-emarginato, utrinque rotundato, non angulato; thorace dense subtiliter punctato, rugis transversis levibus angustis, medio omnibus interruptis; elytris subtiliter striatis, interstitiis bibariam granulatis, serie granulorum externa minus distincta at in carinam altiolem, præcipue in interstitiis alternis, confluentibus.* — Long. 3,7 mill.

Madagascar.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Les particularités principales de la description de Harold sont: l'épistome arrondi de part et d'autre de l'échancrure antérieure, le prothorax chargé de côtes étroites et lisses, toutes interrompues au milieu, la carène des intervalles des stries sur les élytres, formée de granules séparés les uns des autres.

Je n'ai pas vu l'espèce et sa diagnose est trop vague pour pouvoir indiquer avec certitude la place qu'elle doit occuper parmi ses congénères; la forme de l'épistome est analogue à celle des *Blackburnei* et *polycolpus*; elle diffère du premier par la granulation fine et égale de la tête, par les côtes du disque du prothorax lisses et toutes interrompues au milieu. La carène des intervalles des stries sur les élytres, formée de granules séparés, la distingue du second.

RHYSEMUS POLYCOLPUS Fairm.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Fuscus, sat nitidus, capite subtiliter dense ruguloso, basi obsolete angulatim impresso, antice fere truncato, obsolete sinuato; prothorace lateribus fere parallelis, rigide ciliatis, basi arcuato, angulis posticis obtuse rotundatis, dorso transversim quinque-plicato, plicis nitioribus, punctatis, posterioribus 2 medio interruptis, intervallis opacis, punctatis; elytris ad humeros acute dentatis, late sulcatis, sulcis leviter cremulatis, intervallis anguste costatis, alternatim paulo magis elevatis; tarsis posterioribus articulo primo duobus sequentibus conjunctis fere longiore.* — Long. 3.1/4 mill.

Madagascar.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, parallèle, un peu déprimé, d'un noir peu brillant; bords de l'épistome, région des angles antérieurs du prothorax et pattes ferrugineux. Tête très convexe, perpendiculaire en avant; épistome largement mais très obsolètement échancré, à peine anguleux de chaque côté de l'échancrure et plutôt arrondi; côtés de la tête obtusément arqués jusqu'au près des joues où ils sont brièvement et obsolètement sinués; joues en angle très émoussé, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête densément granuleuse, les granules plus forts vers le milieu de l'épistome; une région lisse très étroite vers les bords et les angles antérieurs; front en forme de saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords mal définis; vertex avec une petite côte oblique, obsolète, étroite et irrégulière de part et d'autre du milieu. Prothorax obsolètement arrondi à la base qui est finement rebordée et légèrement bisinuée. Disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur; légèrement rétréci en avant avec les angles antérieurs arrondis, réfléchis et à peine ou non saillants; plus fortement rétréci vers la base et obsolètement sinué du milieu des côtés aux extrémités de cette dernière; flancs bombés dans leur milieu et dépassant à peine le bord latéral, l'insecte vu de dessus. Angles postérieurs, l'insecte vu de côté, largement arrondis. Disque, vu de dessus, transversalement convexe, aplati dans sa longueur; surface composée de renflements et de sillons disposés comme il suit: 1° le long du bord antérieur un renflement convexe, éparsement granuleux, plus lisse vers son bord antérieur, égal en largeur au 1/6 environ de la longueur du disque; 2° un sillon presque de moitié plus étroit; 3° une côte irrégulière, aplatie, à surface interrompue ou boursouflée par endroits, égale en largeur au sillon précédent; 4° un sillon irrégulier un peu plus étroit que cet accident; 5° une côte un peu plus forte et plus étroite, mais plus régu-

lière que la précédente, un peu anguleusement infléchie vers l'avant en son milieu où elle est très obsolète et presque interrompue; 6° un large sillon approfondi à ses extrémités, égal au $\frac{1}{5}$ de la longueur du disque; 7° une côte étroite, assez régulière, interrompue au milieu où chaque tronçon s'infléchit anguleusement vers la base du disque, change de direction à angle droit en arrivant à cette dernière et la longe en s'évanouissant; chacun de ces tronçons devient tuberculeux et irrégulier à partir du point où il se dirige vers la base; 8° limité par chacun des crochets formés par l'accident précédent, un espace égal au $\frac{1}{5}$ du disque renfermant une côte oblique, tuberculeuse et très étroite. Le fond des sillons est grossièrement granuleux, sans ponctuation distincte. Disque cilié de soies longues presque parallèles et acuminées; non ou indistinctement crénelé vers les angles antérieurs. Écusson petit, en triangle allongé, arrondi à la pointe, à bords membraneux. Stries des élytres brillantes, peu profondes, à points assez rapprochés, leurs intervalles entamant à peine les intervalles des stries. Ceux-ci avec le long du bord interne une série de petits tubercules en forme de crans ou plutôt une série de petits sillons transverses à bord antérieur finement tuberculeux, chacun de ces sillons correspondant à un point des stries; le long du bord externe une carène émoussée, très obsolètement et irrégulièrement crénelée sur les intervalles pairs. Intervalles impairs à structure plus puissante et à carène plus élevée, émoussée sur le disque et tranchante à l'apex. Épine humérale très courte et presque nulle. Mézosternum à granulation plus grossière en son milieu que vers les flancs; caréné entre les hanches intermédiaires, carène aplatie. Métasternum assez densément et finement ponctué, canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur; assez densément et finement ponctué; dépourvus de sillon en zigzag dans leur milieu, mais les points un peu condensés à la place de ce sillon. Cuisses intermédiaires et postérieures densément ponctuéées, peu convexes, les postérieures paraissant un peu plus étroites que les intermédiaires. Premier article des tarsi antérieurs plus court que les deux suivants réunis; crochets des tibias antérieurs courts et peu massifs; l'arête latérale du premier article des tarsi postérieurs peu distincte. Tibias légèrement arqués.

Cette espèce se distingue des autres par la ponctuation des arceaux de l'abdomen. Elle diffère du *pectoralis* dont sa forme et certains caractères la rapprochent par la structure des soies des bords du prothorax, par ses tibias arqués, par les crochets de ses tibias antérieurs courts, l'apical non en prolongement du tibia, mais placé presque sur le côté, etc.

Elle rappelle beaucoup à première vue le *R. Goudoti* Har.

B (1).

1. — Arceaux de l'abdomen entièrement glabres, densément et parfois ruguleusement pointillés. Cuisses densément pointillées de points piligères. 1^{er} crochet des tibias antérieurs placé un peu au delà du milieu des tibias; crochets courts. 2
- Arceaux de l'abdomen soit entièrement lisses, soit avec une série de points sétigères (2), soit avec un sillon en zigzag allant de bout en bout et séparant l'arceau en deux bandes parallèles de largeur plus ou moins égale. Cuisses, soit tout à fait lisses, soit avec une punctuation sétigère éparse. 1^{er} crochet des tibias antérieurs placé au milieu et même un peu en deçà du milieu des tibias; crochets puissants. 3
2. — Brun ferrugineux, opaque. Tibias intermédiaires droits. Stries des élytres fortes, les intervalles des points entamant fortement les intervalles des stries. Sillons du prothorax à grains entremêlés d'une punctuation distincte, surtout sur les flancs de la moitié postérieure du disque. Forme un peu sub-déprimée. — Long. 3-3,7 mill. *Goudoti* Har.
- Noir assez brillant. Tibias intermédiaires légèrement arqués. Stries des élytres fines, les intervalles des points entamant à peine les intervalles des stries. Prothorax sans punctuation distincte. Forme convexe. — Long. 3,2 mill. *Haroldi* n. sp.
3. — 1^{er} accident du prothorax le long du bord antérieur en forme de bourrelet lisse ou très finement pointillé, sans granulation distincte. Intervalles des stries des élytres nullement carénés à l'apex, lisses dans leur milieu. Forme très allongée et très

(1) Il n'est fait mention pour les soies du prothorax que de celles qui bordent la région des angles antérieurs. Les deux rangées d'accidents sur les intervalles des stries des élytres sont souvent réunies sur le versant interne par une série de petites ondulations transverses sulcifformes et superficielles, dont il n'est pas fait mention dans les descriptions.

(2) On trouve parfois réunis le sillon en zigzag et les points sétigères (*R. bicolor* nov. sp.).

- étroite, subdéprimée. — Long. 2,8-3,5 mill.
loesifrons Fairm., *coesoides* Reitt. . . . *coluber* Mayet.
- 1^{er} accident du prothorax le long du bord
antérieur, en forme de bourrelet granuleux
ou tuberculeux, au moins sur sa moitié
postérieure Intervalles des stries des ély-
tres toujours carénés à l'apex. Forme ovale
allongée, plus ou moins convexe et trapue. 4
4. — 1^{er} accident du prothorax le long du bord
antérieur en forme de renflement obsolète,
convexe, sans limite distincte postérieure-
ment où il se confond avec la dépression
ou le sillon qui le sépare du 2^e accident du
disque; ce renflement envahi par la granu-
lation du sillon, les granules épaissis pro-
gressivement vers son sommet (1) 5
- 1^{er} accident du prothorax nettement limité
postérieurement et à granulation plus forte
que celle du sillon suivant 6
5. — Noir opaque. Disque du prothorax sans ponc-
tuation distincte. Série médiane d'aspérités
sur les intervalles des stries des élytres
formée de tubercules arrondis ou un peu
oblongs, à peine imbriqués. Forme sub-
cylindrique, parallèle et allongée. — Long.
3,4 mill. *californicus* Horn.
Ferrugineux, brillant. Région de la base du
prothorax ponctuée, en outre de la granu-
lation, de gros points à fond plat. Série
médiane d'aspérités sur les intervalles des
stries élytrales formée de crans larges, im-
briqués et anguleusement dirigés vers
l'apex. Forme massive, élargie vers l'ar-
rière. — Long. 4,5 mill. *maximus* n. sp.
6. — Epistome arrondi en arc de cercle de part et
d'autre de l'échancrure antérieure (2) 7
- Épistome anguleux de part et d'autre de
l'échancrure; angles à pointe tantôt arron-
dié, tantôt plus ou moins aiguë 8
7. — Noir opaque. Abdomen glabre. Intervalles

(1) Dans ce groupe paraît rentrer le *sonatus* Lec. que je n'ai pas vu. (Se reporter à la description.)

(2) Dans ce groupe paraît rentrer le *scaber* Hald. que je n'ai pas vu. (Se reporter à la description.)

des stries des élytres avec deux rangées de petits tubercules arrondis et brillants, l'externe plus forte et plus élevée que l'interne. Forme large, trapue, peu convexe. — Long. 4 mill.

capensis n. sp.

Tête et prothorax noirs et bordés de fauve, élytres jaunes et bordés de noir. Arceaux de l'abdomen avec sur chacun une série de points sétigères au delà du milieu, et au milieu, vers les extrémités de l'arceau, une impression sulciforme obsolète n'atteignant pas la ligne médiane de l'abdomen. Intervalles des stries des élytres en carène émoussée, très finement crénelée. Forme courte, ramassée. — Long. 2,8 mill.

bicolor n. sp.

8. — Noir brillant. Arceaux de l'abdomen entièrement lisses ou simplement impressionnés à leurs extrémités. Mésosternum granuleusement impressionné dans son milieu, finement rugueux ou chagriné sur le reste de sa surface. Forme massive, convexe. — Long. 3-4,2 mill.

Horni n. sp.

Chaque arceau de l'abdomen orné dans son milieu et de bout en bout, soit d'une série de points sétigères, soit d'un sillon en zigzag parfois effacé sur la ligne médiane de l'abdomen. Mésosternum entièrement et finement rugueux.

9

9. — Noir brunâtre peu brillant. Abdomen avec sur chaque arceau un sillon en zigzag orné de soies courtes un peu espacées. Métasternum également hérissé de soies. Joux ciliées d'une touffe des mêmes soies. Forme allongée, convexe, un peu élargie d'avant en arrière. — Long. 2,9 mill.

birmensis n. sp.

Métasternum et abdomen glabres; chaque arceau de ce dernier avec un sillon en zigzag allant de bout en bout, mais parfois effacé sur la ligne médiane de l'abdomen.

10

10. — Angles antérieurs du prothorax ni crénelés, ni ciliés. Intervalles des stries élytrales avec sur chacun une fine carène tranchante et entière. Noir brunâtre, peu brillant. Forme allongée, un peu élargie d'avant en arrière, peu massive. — Long. 2,8-3 mill.

Ritsemae n. sp.

- Angles antérieurs du prothorax ciliés et crénelés. Intervalles des stries rarement avec une carène épaisse, émoussée, mais jamais tranchante 11
11. — Sillons du prothorax, au moins dans la moitié postérieure du disque, ponctués de gros points tantôt à fond plat, tantôt ombiliqués, tantôt simples 12
- Sillons du prothorax granuleux, sans ponctuation distincte (1) 17
12. — Ponctuation de la moitié postérieure du disque formée de points larges, superficiels et ombiliqués 13
- Ponctuation formée de points larges ou étroits, plus ou moins superficiels, mais non ombiliqués. 14
13. — Noir terne; angle de l'épistome denticulés ou très aigus; sillons du disque très larges et superficiels, beaucoup plus larges que les côtes qui sont très étroites et toutes à peu près égales en hauteur. Épisternums du prothorax limités par une carène distincte. Forme allongée, massive. — Long. 4 mill. . . . *interruptus* Reitt.
- Entièrement ferrugineux. Angles de l'épistome à pointe émoussée, nullement aiguë; sillons du disque plus ou moins larges que les accidents qui sont surélevés à leur bord postérieur et augmentent de puissance et d'élévation de l'avant à l'arrière du prothorax. Les épisternums de ce dernier limités par une bande lisse non carénée. Forme allongée, massive, élargie d'avant en arrière. — Long. 3,5-4,2 mill. *Vaulogeri* n. sp.
14. — Noir opaque; un peu déprimé. Sillons du prothorax superficiels, réguliers et très larges, beaucoup plus larges que les bourrelets qui sont extrêmement étroits et linéaires. Ponctuation du disque formée de points superficiels à fond plat, tantôt arrondis, tantôt transversalement oblongs, souvent séparés par de petites ridules saillantes qui

(1) Chez quelques espèces de ce groupe, en particulier chez le *Mayeti*, on distingue parfois une vague ponctuation entre les crochets formés par le 4^e accident du disque.

en épousent les contours. Forme allongée, peu convexe. — Long. 3-3,5 mill. *congolanus* n. sp.

Sillons du prothorax plus ou moins larges que les bourrelets, mais sans écart considérable; bourrelets larges et plus ou moins réguliers. Ponctuation du disque enfoncée, formée de points, tantôt simples, tantôt à fond plat. 15

15. — Cuisses intermédiaires et postérieures larges et épaisses, les postérieures deux fois et demie seulement aussi longues que larges. Noir, trapu, convexe. — Long. 2,8-3,5 mill. *Sculptifrons* Fairm. i. litt., *crispus* Reiche i. litt. *malasiacus* Lansb.

Cuisses étroites et allongées, les postérieures plus de trois fois aussi longues que larges 16

16. — Noir terne. Ponctuation du prothorax forte, formée de points à fond plat. Rangée médiane d'aspérités sur les intervalles des stries des élytres formée par une série de crans obsolètes, carénés, allongés et imbriqués. Forme allongée, massive, très convexe. — Long. 3,5-4,7 mill. *Marqueti* Reiche *algiricus* Lucas.

Brun rougeâtre avec le prothorax et la tête plus obscurs (1). Ponctuation du prothorax simple. Série médiane d'aspérités sur les intervalles des stries élytrales formée par une série de crans transversalement tuberculeux et imbriqués. Forme courte, élargie, peu convexe, tête proportionnellement large. — Long. 3 mill. *Feæ* n. sp.

17. — Épisternums du prothorax, soit simplement distincts du sternum, soit limités par une bande lisse, brillante, mais jamais par une carène. 18

Épisternums limités chacun par une carène plus ou moins éloignée des cavités coxales. 19

18. — Entièrement ferrugineux. Épisternums granuleux et limités par une bande lisse, brillante. Interstries des élytres en carène émoussée et lisse ou peu distinctement cré-

(1) Un seul individu étudié; la coloration est celle d'un insecte immature.

- nelée. Forme allongée, subcylindrique. —
 Long. 3,5-4 mill. *rubeolus* Har.
- Entièrement ferrugineux. Épisternums lisses
 simplement distincts du sternum qui est
 chagriné et pubescent. Interstries des ély-
 tres en carène émousée, avec, à cheval
 sur le faite, une série de crans écrasés,
 carénés et imbriqués mais obsolètes. Forme
 allongée, convexe, élargie d'avant en ar-
 rière. — Long. 3,6 mill. *Bedeli* n. sp.
19. — Interstries des élytres avec en leur milieu
 une carène émousée, tantôt mais rarement
 entièrement lisse, généralement impres-
 sionnée irrégulièrement et éparsement par
 de petites hachures très superficielles qui
 divisent la carène en une série de petits
 tronçons de longueur inégale 20
- Interstries des élytres plus ou moins tecti-
 formes avec en leur milieu une série d'as-
 pérités régulières, tantôt tuberculeuses,
 tantôt en forme de crans imbriqués 22
- 20 (1). — Épisternums du prothorax limités par une
 carène atteignant les cavités coxales. Côtes
 du prothorax épaisses. Noir terne. Forme
 allongée, peu convexe et plutôt un peu
 déprimée sur la partie dorsale des élytres.
 — Long. 2,9-3 mill. *Reitteri* n. sp.
- Épisternums limités par une carène éloignée
 des cavités coxales 21
21. — Noir peu brillant. Prothorax fortement rétréci
 et sinué du premier tiers postérieur aux
 extrémités de la base; côtes du disque aussi
 larges ou même plus larges que les sillons.
 Carène des interstries des élytres tantôt
 entièrement lisse (type), tantôt irrégu-
 lièrement hachurée (var. *aspero-costatus*
 Fairm). Forme longue, un peu déprimée
 sur la région dorsale des élytres. — Long.
 3,4 mill. *exaratus* Mars.
- Noir brillant. Marges latérales du prothorax
 presque parallèles ou plutôt en arc très
 obtus des angles antérieurs aux extrémités

(1) Voir à l'Appendice *R. inermis* n. sp.

de la base. Bourrelets du disque beaucoup plus étroits que les sillons, linéaires. Carènes des intervalles des élytres hachurées assez régulièrement jusque vers l'apex où elles deviennent lisses et tranchantes. Forme courte, subcylindrique ou mieux en ovale étroit. — Long. 3,3 mill. . . . *parallelicollis* n. sp.

22. — Angles postérieurs du prothorax, l'insecte vu de dessus, brièvement droits; prothorax profondément échancré du premier tiers postérieur aux extrémités de la base. . . . 23

Angles postérieurs arqués ou arrondis, prothorax simplement rétréci et à peine sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base 24

23. — Noir brillant. Angles antérieurs du prothorax un peu réfléchis et très proéminents; disque profondément échancré de part et d'autre avant la base. Épine humérale faible. Forme allongée, convexe. — Long. 3-3,5 mill. *R. rugatus* Woll. *granosus* Klug.

Noir peu brillant. Prothorax étranglé en avant avec les angles antérieurs non proéminents; disque moins profondément échancré de part et d'autre avant la base. Épine humérale puissante. Forme allongée, étroite, peu convexe. — Long. 3-3,5 mill. **Gestroi** n. sp.

24. — Côtes du disque du prothorax entièrement et plus ou moins grossièrement granuleuses 25

Côtes en majeure partie lisses, parfois tuberculeuses par endroits c'est-à-dire se décomposant en une série de tubercules, parfois impressionnées par des hachures superficielles à direction irrégulière, mais jamais ni partiellement ni entièrement granuleuses. 26

25. — Noir peu brillant. Épisternums du prothorax avec le long de leur bord externe 4 ou 5 gros denticules massifs parfois gemellés. Métasternum ponctué. Forme allongée convexe. Long. 2,7-3,2 mill. *verrucosus* Muls.

Noir brunâtre, assez brillant. Épisternums avec le long de leur bord externe de petits denticules serrés au nombre d'une dizaine.

- Métasternum chargé de petits tubercules saillants et espacés. Forme allongée, un peu déprimée sur la partie dorsale des élytres.
— Long. 3 mill. **granulosocostatus** n. sp.
26. — 2^o accident du prothorax à partir de l'extrême bord antérieur, en forme de bourrelet mince, linéaire, beaucoup plus étroit que chacun des sillons qui le limitent en avant et en arrière 27
Cet accident plus ou moins large et régulier, parfois surélevé à son bord postérieur, toujours aussi large et généralement même plus que chacun des sillons qui le limitent. 28
27. — Noir très brillant. Épistome en angle vif de part et d'autre de l'échancrure antérieure. Métasternum entièrement lisse. Forme allongée, peu convexe. — Long. 3-3,8 mill.
loesiplicatus Desbr. i. litt. **Mayeti** n. sp.
- Noir opaque. Angles de l'épistome émoussés. Métasternum grossièrement ponctué. Forme allongée, convexe. — Long. 3,5 mill. . **Fairmairei** n. sp.
28. — Angles de l'épistome à pointe arrondie. Noir très brillant. Forme allongée, convexe, presque subparallèle. — Long. 2,8-3,5 mill. *scabripennis* Fauvel i. litt. *transversus* Reich. i. litt. *tarsalis* Wath.
- Angles de l'épistome aigus et denticulés. Noir terne parfois plus ou moins rougeâtre. Forme allongée, convexe, tantôt parallèle, tantôt élargie d'avant en arrière. — Long. 2,5-3,5 mill. *germanus* Lin.

RHYSEMUS GOUDOTI Har.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Fusconiger, parum nitidus, capite æqualiter asperato-granuloso, clypeo medio late rotundato-emarginato, thorace transversim quinquecostato, costis unacum sulcis punctatis, elytris sat late crenato-striatis, interstitiis convexis obsolete granulatis, metatarso tibiarum posticarum articulis tribus sequentibus simul sumtis longitudine æquali.* — Long. 3-3,7 mill.

Madagascar.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, un peu élargi, mais peu convexe; opaque, d'un brun ferrugineux très obscur, avec les bords

du chaperon, les pattes et surtout la région des angles antérieurs du prothorax rougeâtres. Tête bombée; épistome échancré en avant, à échancrure large mais très peu profonde, très brièvement arrondi mais non anguleux de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête arqués jusqu'auprès des joues où ils sont à peine distinctement sinués; joues en angle un peu émoussé, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée d'une granulation dense, fine mais irrégulière, atténuée vers les bords du chaperon, condensée et plus forte sur les côtés, un peu plus fine sur le front où l'on distingue une vague saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords mal définis; vertex indistinct du reste de la tête et à granulation analogue à celle de cette dernière; on remarque chez le ♂ une petite carène transversale partant de l'angle des yeux et largement interrompue sur la ligne médiane du vertex. Prothorax obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et à peine bisinuée; disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur, à peine rétréci en avant ♂, plus fortement ♀, avec la région des angles antérieurs réfléchi surtout chez le ♂, l'insecte vu de dessus, ces angles arrondis et proéminents; disque plus fortement rétréci du premier tiers postérieur aux extrémités de la base et sinué auprès de cette dernière; flancs bombés, mais ne dépassant pas, ou à peine, les marges latérales du disque, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs très obtus. Disque vu de dessus transversalement convexe, aplati dans la longueur et paraissant même un peu déprimé dans son milieu. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement convexe, granuleux, à bord postérieur mal défini et se confondant souvent avec le sillon suivant, paraissant égal en largeur au $\frac{1}{6}$ environ de la longueur du disque; 2° un sillon superficiel à bord antérieur mal défini, égal environ au $\frac{1}{7}$ ou au $\frac{1}{8}$ du disque; 3° un bourrelet étroit, égal environ au $\frac{1}{9}$ du disque, parfois entier, parfois interrompu une ou deux fois dans la longueur; 4° un sillon de même largeur que ce bourrelet; 5° une côte très étroite, obtusément arquée vers la base du disque; 6° un sillon très approfondi à ses extrémités, égal au $\frac{1}{6}$ du disque; 7° une côte étroite, interrompue en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé, un espace égal à un peu plus du $\frac{1}{6}$ du disque et renfermant une côte étroite et obliquement placée. Le premier accident le long du bord antérieur est plus élevé que les autres, beaucoup plus large, convexe, surtout chez le ♂, de telle façon que l'insecte paraît bossu; les autres accidents ne sont pas lisses, mais envahis par une granulation écrasée, très superficielle et irrégulière. Les sillons sont semés de granules forts, entremêlés sur les flancs de la moitié postérieure de points larges,

superficiels et à fond à peu près plat; ils sont très peu profonds, sauf le troisième à partir de l'avant. Les marges latérales du disque sont très obtusément crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies courtes, épaisses et un peu en forme de massue. Écusson petit, transparent. Stries des élytres fortes, à points rapprochés, les intervalles de ces points entamant fortement les intervalles des stries; ceux-ci tectiformes avec le long de leur marge interne une série de petits crans obsolètes, imbriqués et correspondant chacun à un point de la strie; le faite de l'intervalle est généralement lisse ou parfois coupé superficiellement de petites hachures anguleusement dirigées vers l'apex, mais toujours très peu profondes et souvent mal distinctes. Les élytres sont parallèles ♂, légèrement élargis d'avant en arrière ♀; ils sont un peu plus larges à la base que la base du prothorax. Épine humérale courte, mais puissante. Mésosternum caréné entre les hanches, carène écrasée. Méta sternum densément ponctué, canaliculé dans sa longueur. Arceaux de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long de leur bord postérieur, dépourvus de sillon en zigzag dans leur milieu, mais entièrement et densément pointillés. Cuisses intermédiaires et postérieures densément pointillées de points piligères donnant naissance à des soies extrêmement courtes. Premier article des tarses antérieurs aussi long que les deux suivants réunis. Crochets des tibias antérieurs très courts. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs à peine distincte. Tibias intermédiaires droits, les postérieurs à peine arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène, n'atteignant pas les cavités coxales.

Distinct par la ponctuation de l'abdomen. Diffère du *R. Haroldi* m., le seul auquel il puisse être comparé, par sa couleur d'un brun opaque, par les intervalles des points des stries sur les élytres entamant fortement les intervalles des stries, par le disque du prothorax ponctué, etc.

RHYSSEMUS **HAROLDI** n. sp.

Allongé; d'un noir brillant avec les bords de l'épistome, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête bombée, épistome largement échancré en avant, très brièvement arrondi mais non anguleux de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête arqués jusqu'au près des joues où ils sont à peine distinctement sinués; joues en angle un peu émoussé, obliquement coupées à leur bord postérieur; surface de la tête chargée d'une granulation fine et très dense, un peu irrégulière, atténuée vers les bords du chaperon, un peu condensée sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords mal définis; vertex non distinct du

reste de la tête et chargé d'une granulation semblable à celle de cette dernière, orné en outre, de part et d'autre du milieu, d'une petite saillie légèrement oblique, granuleuse, irrégulière et souvent assez effacée. Prothorax arqué à la base qui est finement rebordée et non sinuée; disque ayant, un peu en deçà du milieu, sa plus grande largeur, rétréci et étranglé en avant avec les angles antérieurs arrondis et à peine proéminents; fortement rétréci et obtusément sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés et dépassant légèrement les marges latérales, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs obtusément arqués. Disque vu de dessus transversalement convexe, aplati dans la longueur. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur, un renflement granuleux égal environ au $\frac{1}{7}$ de la longueur du disque; 2° un sillon de même largeur que cet accident; 3° un bourrelet tuberculeux, étroit, égal environ au $\frac{1}{9}$ du disque; 4° un sillon de même largeur ou un peu plus étroit que cet accident; 5° un bourrelet très étroit plus lisse que le précédent; 6° un sillon large, approfondi à ses extrémités, égal à un peu plus du $\frac{1}{5}$ du disque; 7° un bourrelet étroit, interrompu en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé, un espace égal au $\frac{1}{5}$ du disque et renfermant une saillie costiforme granuleuse. Les sillons sont semés d'une granulation tuberculeuse et régulière, sans ponctuation distincte; les bourrelets sont en grande partie lisses, mais envahis par un réseau irrégulier et lâche d'impressions sulciformes et superficielles. Les marges latérales du disque sont obsolètement crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies très courtes, épaisses, un peu en forme de massue. Écusson petit, un peu mat et paraissant transparent. Stries des élytres assez fortes, à points rapprochés, les intervalles de ces points entamant distinctement les intervalles des stries; ceux-ci tectiformes, avec le long de leur marge interne une série de petits crans un peu aplatis et imbriqués, lisses ou avec des hachures superficielles le long de leur faite, surtout vers la base. Les élytres sont à peu près parallèles ou à peine distinctement élargis d'avant en arrière; ils sont à peine plus larges à la base que la base du prothorax. Épine humérale faible. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum éparsement ponctué sauf sur sa ligne médiane; canaliculé dans sa longueur. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur, dépourvus de sillon en zigzag dans leur milieu, mais densément et entièrement pointillés. Cuisses intermédiaires et postérieures densément pointillées de points piligères très fins, donnant naissance à des soies extrêmement courtes. Premier article des tarses antérieurs paraissant aussi long

que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarsi postérieurs à peine distincte. Tibias intermédiaires et postérieurs sensiblement arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène très rapprochée des cavités coxales mais n'en atteignant pas les bords. — Long. 3,2 mill.

Diégo-Suarez.

Distinct par la ponctuation de l'abdomen. Très voisin de *R. Goudoti* Har., mais en diffère par sa coloration d'un noir assez brillant, par ses tibias droits, par le disque du prothorax non ponctué, etc.

RHYSEMUS COLUBER Valery Mayet.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Très allongé, peu convexe, parallèle, d'un brun rouge assez clair sur les élytres, les pattes et l'abdomen, plus sombre sur la partie antérieure de la tête et le pourtour du prothorax, foncé et presque noir sur le disque du prothorax, le sternum et la partie postérieure de la tête. Chaperon en demi hexagone échancré par devant. Prothorax rétréci postérieurement à partir des quatre septièmes de la longueur, cilié sur les côtés et la base, portant un sillon médian postérieur qui atteint à peine la moitié de sa longueur, rayé transversalement, mais non jusqu'aux bords latéraux, de quatre sillons profonds, dont les deux postérieurs sont interrompus par le sillon médian. Élytres peu luisantes, à stries peu profondes, à intervalles plans portant une rangée longitudinale de points. Tarsi postérieurs à premier article parallèle et un peu plus long que les deux suivants réunis. La forme générale rappelle, en plus grand, le Pleurophorus caesus. — Long. 2,8-3,5 mill.*

Tunisie (Ain Sagoufta).

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Très étroit et allongé, parallèle, un peu étranglé à la jonction des élytres et du prothorax, peu convexe; entièrement d'un roux ferrugineux généralement plus obscur sur le disque du prothorax et le sommet du chaperon. Tête convexe; épistome échancré en avant, anguleux de part et d'autre de l'échancrure, mais nullement denticulé; côtés de la tête obtusément arqués jusqu'aux joues, non ou peu distinctement sinués avant ces dernières qui sont en angle émoussé et obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête granuleuse ou verruqueuse, les verrues plus ou moins aplaties suivant les sujets, émonssées sur le front, plus fortes en avant et surtout sur les côtés; front en forme de saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords bien définis; vertex à ponctuation irrégulière, avec une petite côte oblique de part et d'autre du milieu, parfois aussi avec une petite protubérance au-dessus des yeux. Prothorax largement arqué à la

base qui est finement rebordée et non sinuée. Disque ayant au milieu sa plus grande largeur, légèrement rétréci en avant, un peu élargé ♂ avant les angles antérieurs qui sont étroitement arrondis et proéminents, un peu plus fortement rétrécis vers la base et parfois très obsolètement sinués du milieu des côtes aux extrémités de cette dernière; flancs bombés dans leur milieu et chez le ♂ dépassant un peu le bord latéral, l'insecte vu de dessus. Angles postérieurs, l'insecte vu de côté, largement arrondis. Disque vu de dessus transversalement convexe, aplati dans sa longueur; surface composée de renflements et de sillons disposés comme il suit: 1° le long du bord antérieur un bourrelet aplati, lisse, ou très finement ponctué, nullement granuleux, égal en largeur au $\frac{1}{7}$ environ de la longueur du disque; 2° un sillon de moitié plus étroit, souvent linéaire au milieu, suivant la forme très variable du deuxième accident; 3° un bourrelet aplati, aminci du milieu aux extrémités, parfois transversalement droit, parfois sinueux de part et d'autre du milieu; 4° un sillon très étroit; 5° un bourrelet aplati, largement arqué vers la base du disque; 6° un large sillon approfondi à ses extrémités, égal en largeur au $\frac{1}{7}$ du disque; 7° un bourrelet, aplati, arqué vers l'arrière, interrompu au milieu où chaque tronçon s'infléchit anguleusement vers la base du disque, change brusquement de direction à angle droit en arrivant à cette dernière et la longe en s'évanouissant; 8° limité par chacun des crochets formés par l'accident précédent, un espace égal au $\frac{1}{5}$ du disque, renfermant un bourrelet aplati isolé par des sillons linéaires. Le fond des sillons est granuleux; les bourrelets sont larges, écrasés, lisses ou peu distinctement et très finement pointillés, le 2° et le 3° sont parfois interrompus au milieu. Disque cilié de soies courtes parallèles et tronquées à l'extrémité; marges latérales indistinctement crénelées vers les angles antérieurs. Écusson en triangle allongé. Stries des élytres très fines, à points un peu espacés, n'entamant pas les intervalles des stries, ceux-ci régulièrement convexes, non carénés, mais plus saillants à l'extrémité, lisses, sauf une série de petits crans très fins le long de leur marge interne. Épine humérale nulle. Mésosternum caréné entre les hanches. Mésternum large et très allongé, entièrement lisse, canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé à leur bord postérieur, et au milieu un sillon en zigzag largement interrompu sur la ligne médiane. Cuisses intermédiaires et postérieures lisses, peu convexes et de même largeur. Premier article des tarsi antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Tibias postérieurs arqués. Arête latérale du premier article des tarsi postérieurs indistincte.

Tunisie (Aïn-Sagoufta.), Algérie (Biskra, Bou-Saada), Arabie (Mascate), Golfe d'Aden (Obok, Djibouti).

RHYSEMUS CALIFORNICUS Horn.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Oblongus, modeste convexus, piceus, opacus, cruribus bruneis. Antennis testaceis. Caput modeste convexum, granulatum, granulis antice crassioribus et nitidioribus. Clypeus emarginatus, angulis obtusis, lateribus oblique leviter arquatis, genae obtusae. Thorax tertia parte longitudine latior, angulis antici obtusis, marginibus lateralibus inaequaliter arquatis et distincte crenulatis, angulis posticis valde obtusis, basi arquata, distincte marginata; discum modeste convexum, dense granulatum, costis 4 transverse ornatum, duabus integris, duabus alteris ut in « R. scaber » interruptis, costis vix elevatis, granulatis haud crassis. Elytra basi thoracis latitudine, humeris distincte dentatis, disco tenuiter striato, striis vix perspicue catelunato-punctatis, intervallis deplanatis, biserialim granulatis, serie interna granulis longioribus et minus dense approximatis, serie externa granulis minoribus et densatis, serie interna granulorum in intervallis externis indistincta. Mesosternum opacum, dense scabrosum, inter coxas tenuiter carinatum. Metasternum medio sparse punctatum, lateribus scabrosum. Abdomen punctis densis sat tenuibus serie inaequali positus transverse ornatum, segmentis margine crenatis. Femoribus posticis omnino paene laevibus, linea marginali integra, articulo primo tarsorum posticorum tribus sequentibus conjunctis aequali. — Long. 3-4 mill.*

Californie (Visalia), Arizona, Georgie, Floride (sec. Horn).

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, convexe, parallèle; d'un noir opaque, bords de l'épistome, côtés et angles antérieurs du prothorax, extrémité des élytres et pattes rougeâtres. Tête très convexe; épistome échancré en avant, très anguleux de chaque côté de l'échancrure et presque denticulé, les marges du chaperon finement sinuées auprès des angles, puis arquées jusqu'aux joues dont elles sont séparées par un petit sinus; joues en angle émoussé, très obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête à granulation irrégulière, les granules moins forts sur le front; celui-ci convexe, en forme de saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords mal définis; vertex granuleux comme l'épistome avec de part et d'autre du milieu une petite carène oblique peu distincte. Prothorax largement et obsolètement arqué à la base qui est finement rebordée. Disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur, rétréci en avant avec les angles antérieurs arrondis et proéminents, fortement rétréci vers la base et obsolètement sinué du milieu des côtés aux extrémités de cette dernière. Angles posté-

rieurs obtusément arqués, l'insecte vu de côté. Disque vu de dessus très convexe transversalement, un peu aplati dans sa longueur; surface composée de renflements et de sillons mal définis et disposés comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement assez large se fondant en arrière avec le sillon qui le suit; 2° au premier 1/3 antérieur du disque le sommet irrégulier d'une côte dont la base se confond avec les sillons; 3° au milieu de la longueur le sommet d'une côte largement arquée vers la base; 4° au premier 1/3 postérieur de la longueur une autre côte semblable à la précédente largement interrompue au milieu ou chaque tronçon s'infléchit anguleusement et plus ou moins distinctement vers la base; 5° limité par chacun des crochets formés par l'accident précédent, un espace égal environ au 1/3 du disque et renfermant une côte oblique étroite et plus ou moins distincte. Le disque est entièrement couvert d'une granulation dense sans trace de ponctuation; les granules qui forment les côtes sont plus forts, plus serrés et plus aplatis; le 3° accident à partir de la marge antérieure est parfois assez largement interrompu en son milieu; tous les accidents sont peu saillants et très espacés. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies en forme de massue allongée. Écusson petit, triangulaire, à pointe émoussée et transparente. Stries des élytres très fines, profondes, intervalles des points brillants; intervalles des stries avec le long de leur marge interne une série ininterrompue de petits tubercules un peu allongés et imbriqués, et sur leur ligne médiane une autre série accolée à la précédente et formée de petits tubercules plus forts, imbriqués et très serrés, ces deux séries se confondant vers l'apex, où l'intervalle devient tectiforme. Les intervalles dorsaux sont très peu saillants et presque plats; les deux derniers le long de la marge latérale des élytres sont tectiformes. Épine humérale faible. Mésosternum largement caréné entre les hanches intermédiaires. Métasternum vaguement et très éparsement ponctué sur le pourtour, parfois presque lisse; canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un sillon finement crénelé le long de leur bord postérieur et ornés d'un sillon en zigzag souvent interrompu au milieu. Cuisses intermédiaires et postérieures lisses, sauf quelques points piligères vers l'articulation du tibia; peu convexes et à peu près de même largeur. Premier article des tarsi antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarsi postérieurs et intermédiaires très distincte. Tibias postérieurs arqués.

Se distingue par la forme du premier accident antérieur du prothorax; le bord postérieur de cet accident se confond avec le sillon qui le suit. Rappelle le *R. rubeolus* Har. et les individus à élytres parallèles du *R. germanus*, mais en plus grand et plus massif.

RHYSEMUS **MAXIMUS** n. sp.

Allongé, large, massif, très convexe; entièrement d'un roux ferrugineux. Tête convexe; épistome échancré en avant, anguleux de part et d'autre de l'échancrure, mais en angle à pointe arrondie; côtés de la tête arqués jusqu'au près des joues où ils sont à peine et très brièvement sinués; joues en angle émoussé, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée de granules très espacés, atténués vers les bords, à peine condensés sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords assez bien définis; vertex à granulation fine et assez régulière, avec de part et d'autre du milieu une petite côte oblique, tuberculeuse et assez vague. Prothorax obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et non sinuée. Disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur; peu rétréci en avant avec les angles antérieurs largement arrondis et très proéminents; plus fortement rétréci et légèrement sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés mais dépassant à peine les marges latérales, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs obtusément arqués. Disque vu de dessus transversalement convexe, un peu aplati dans la longueur. Les accidents du prothorax sont très vagues, sans limite distincte, envahis par une granulation tuberculeuse, irrégulière et écrasée, plus forte à l'emplacement des côtes. En partant de l'extrême bord antérieur, on distingue au $\frac{1}{4}$ environ de la longueur du disque une vague dépression transversale en arc dirigé vers la base; au second $\frac{1}{5}$ une autre dépression analogue à la première; à la moitié environ une saillie en forme de bourrelet paraissant égale au $\frac{1}{9}$ du disque et largement arquée vers la base; après cette saillie un large sillon bien distinct, profond, égal au $\frac{1}{4}$ du disque; au premier $\frac{1}{3}$ postérieur un bourrelet étroit, interrompu en son milieu, où chaque tronçon paraît s'infléchir vers la base mais sans atteindre cette dernière; enfin, entre cet accident et la base, un autre bourrelet peu distinct et largement interrompu dans son milieu. On remarque dans la région de la base et parmi la granulation générale une ponctuation formée de gros points, larges, peu profonds, à fond plat. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies courtes, très minces, filiformes. Écusson très petit, triangulaire. Stries des élytres assez fortes, à points rapprochés, les intervalles de ces points n'entamant pas ou à peine les intervalles des stries; ceux-ci tectiformes avec, le long de leur marge interne, une série de petits crans un peu allongés et imbriqués; le long de leur faite une autre série de crans de même taille, mais plus larges, imbriqués et un peu anguleusement dirigés vers l'apex;

enfin, le long de leur marge externe, une bande étroite entièrement lisse. Les élytres sont sensiblement élargis d'avant en arrière; ils sont aussi larges à leur base que la base du prothorax. Épine humérale faible. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum court et ramassé, distinctement mais très éparsemment ponctué, canaliculé dans sa longueur. Arceaux de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout. Cuisses intermédiaires et postérieures avec quelques rares points piligères en série sur leur moitié externe et le long de leur bord antérieur; assez convexes et paraissant de même largeur. Premier article des tarses antérieurs paraissant aussi long que les deux suivants réunis. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène extrêmement fine, n'atteignant pas les cavités coxales. — Long. 4,5 mill.

Colonie du Cap de Bonne-Espérance (nom de localité peu lisible : Dunbroders?).

Espèce de grande taille et d'une forme analogue à celle du *R. algericus*. Le premier accident antérieur du prothorax se confond au bord postérieur avec le sillon qui le suit.

RHYSEMUS CAPENSIS n. sp.

Forme large, peu convexe; d'un noir opaque, bords de l'épistome et pattes rougeâtres. Tête peu convexe; épistome échancré en avant, largement arrondi de part et d'autre de l'échancrure; marges latérales arquées, à peine distinctement sinuées avant les joues qui sont émoussées et obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée de granules espacés, plus rares et aplatis au milieu du front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords mal définis; vertex à granulation fine, dense, mais peu régulière, avec une petite carène oblique de part et d'autre du milieu. Prothorax obsolètement arqué à la base qui est finement rebordée et légèrement bisinuée. Disque bien plus large que long, ayant vers le milieu sa plus grande largeur; non rétréci en avant, si ce n'est aux angles antérieurs qui sont arrondis et très proéminents; rétréci vers la base et brusquement sinué avant les extrémités de cette dernière. Angles postérieurs, l'insecte vu de côté, obtusément arqués. Disque vu de dessus transversalement convexe, aplati dans sa longueur. Surface composée de renflements et de sillons disposés comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement aplati à granulation irrégulière et écrasée, égal en largeur au 1/7 de la longueur du disque; 2° un sillon à fond plat, un

peu plus large que l'accident précédent; 3° une côte étroite, irrégulière et lisse; 4° un sillon semblable au premier; 5° une côte étroite plus régulière que la précédente et largement arquée vers la base du disque; 6° un sillon large, égal au $\frac{1}{5}$ du disque et approfondi à ses extrémités; 7° une côte étroite largement interrompue à son milieu où chaque tronçon devient tuberculeux en s'infléchissant vers la base, change brusquement de direction en angle droit en arrivant à cette dernière et la longe en s'évanouissant; 8° dans chacun des crochets formés par l'accident précédent une côte étroite tuberculeuse et irrégulière. Les sillons sont granuleux, à ponctuation très distincte, large et peu profonde. Le disque est cilié de soies courtes en forme de massue; les marges latérales sont peu distinctement crénelées vers les angles antérieurs. Écusson petit, en triangle allongé. Stries des élytres très fines, à ponctuation imperceptible; intervalles des stries plats avec, le long de leur marge interne, une série régulière de petits tubercules arrondis et rapprochés et le long de la marge externe une autre série aussi régulière de tubercules plus forts, arrondis et brillants; ces deux séries se réunissent vers l'apex où l'intervalle devient tectiforme. Épine humérale robuste. Mésosternum caréné entre les hanches intermédiaires. Métasternum lisse en son milieu, à surface un peu irrégulière sur le pourtour; canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long de leur bord postérieur, et un sillon en zigzag allant de bout en bout. Cuisses intermédiaires et postérieures lisses et à peu près de même largeur. Premier article des tarses antérieurs plus court que les deux suivants réunis, Arête latérale du premier article des tarses postérieurs indistincte. Tibias postérieurs arqués. — Long. 4 mill.

Cap de Bonne-Espérance.

La forme large, ramassée, trapue mais peu convexe de cette espèce, ne permet de la comparer à aucune autre. On la distinguera à la structure des intervalles des stries sur les élytres formée de petits tubercules détachés et nullement imbriqués. Sur l'un des deux individus étudiés, les côtes du prothorax sont très irrégulières et simplement indiquées par quelques tubercules épars.

RHYSSEMUS **BICOLOR** n. sp.

Forme ramassée, trapue, subcylindrique; les marges du chaperon, les côtés et la région des angles antérieurs du prothorax ainsi que le premier accident du disque et les élytres testacés; tête et disque du prothorax noirs; une bande brune le long des marges externes des élytres; pattes d'un ferrugineux obscur, tarses plus clairs,

dessous du corps brun foncé. Tête peu convexe; épistome échancré en avant, largement arrondi de part et d'autre de l'échancrure; marges latérales arquées, légèrement et brièvement sinuées avant les joues qui sont presque nulles. Surface de la tête densément et grossièrement granuleuse; front peu saillant, anguleusement dirigé vers le vertex; celui-ci avec une petite carène oblique de part et d'autre du milieu. Prothorax presque droit à la base qui est finement rebordée et bisinuée; disque ayant au milieu sa plus grande largeur, bien plus large que long, légèrement rétréci vers l'avant avec les angles antérieurs arrondis et saillants, plus fortement rétréci vers la base mais non sinué du milieu des côtés aux extrémités de cette dernière. Angles postérieurs obtusément arqués, l'insecte vu de côté. Disque vu de dessus transversalement convexe, aplati dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement aplati, verruqueux, égal en largeur au 1/7 de la longueur du disque; 2° un sillon plus étroit; 3° deux bourrelets lisses, épais et convexes, séparés par un sillon très étroit; 4° un sillon profond, égal en largeur au 1/6 de la longueur du disque; 5° un bourrelet semblable aux précédents, interrompu au milieu où chaque tronçon se recourbe vers la base en forme de crochet; 6° de part et d'autre dans chacun de ces crochets, une côte étroite et tuberculeuse. La granulation des sillons est extrêmement fine; les bourrelets sont massifs, transversaux et non infléchis vers la base. Marges latérales du disque très finement et peu distinctement crénelées avant les angles antérieurs; disque cilié de soies très courtes et parallèles. Écusson petit, en triangle allongé, pointu. Stries des élytres fortes, les intervalles de leurs points entamant les intervalles des stries; ceux-ci tectiformes, non tuberculeux, mais creusés finement de petites ondes serrées et imbriquées, surtout vers la faite, rétrécis vers l'apex en carène plus marquante. L'ondulation se transforme sur les intervalles latéraux en une série de crans imbriqués et bien nets. Une pubescence extrêmement courte et assez dense le long des marges externes des élytres et sur le dernier intervalle. Épine humérale faible. Mésosternum finement caréné entre les hanches. Méta sternum chargé de verrues très aplaties, éparses et ondulées; canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur; semés de points piligères extrêmement fins et donnant naissance à de petites soies très courtes; le sillon en zigzag mal défini, mais indiqué par une série de points rapeux et piligères. Cuisses intermédiaires et postérieures ornées de points piligères donnant naissance à des soies courtes et épaisses; peu convexes mais larges, les postérieures plus larges que les intermédiaires. Premier article des tarsi antérieurs paraissant un peu plus long que les deux suivants

réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs nulle. Tibias postérieurs légèrement arqués. — Long. 2,7 mill.

Congo (Kinchassa).

Cette espèce des plus curieuse, ne peut être confondue grâce à la coloration ; en outre, la forme trapue et ramassée, les angles de l'épistome largement arrondis, les soies très courtes qui frangent la bordure des élytres suffisent pour la distinguer.

RHYSEMUS **HORNI** n. sp.

Allongé, massif, convexe ; d'un noir brillant avec les bords de l'épistome, les angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête très convexe ; épistome échancré en avant, anguleux et presque denticulé de part et d'autre de l'échancrure ; côtés de la tête arqués jusqu'auprès des joues et sinués auprès de ces dernières ; joues très distinctes, émoussées, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête et vertex densément granuleux, la granulation irrégulière, atténuée et usée vers les marges de l'épistome, forte sur le milieu du front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords mal définis ; celui-ci avec de part et d'autre du milieu une petite carène oblique plus ou moins nette. Prothorax obtusément arqué à la base, qui est finement rebordée et non sinuée ; disque ayant à peine en deçà du milieu sa plus grande largeur, assez fortement rétréci en avant avec les angles antérieurs arrondis et non ou à peine proéminents, fortement rétréci vers la base mais non sinué ; angles postérieurs, l'insecte vu de côté, en arc extrêmement obtus ; disque vu de dessus très convexe transversalement, aplati dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement aplati, granuleux, égal au $\frac{1}{7}$ ou au $\frac{1}{6}$ de la longueur du disque ; 2° un sillon légèrement plus étroit ; 3° un bourrelet étroit, tuberculeux ; 4° un sillon analogue au premier ; 5° un bourrelet étroit, obtusément arqué vers la base ; 6° un sillon égal au $\frac{1}{5}$ du disque, approfondi à ses extrémités ; 7° une côte étroite, tuberculeuse, interrompue au milieu où chaque tronçon s'infléchit vers la base et la longe en s'évanouissant ; 8° dans chaque crochet formé par l'accident précédent, un espace égal au $\frac{1}{4}$ du disque et renfermant une côte étroite, tuberculeuse et irrégulière. Le fond des sillons est semé de petits granules fins, un peu espacés et à intervalles brillants. Les bourrelets sont tuberculeux, les tubercules écrasés, irréguliers et en majeure partie accolés les uns aux autres. Marges latérales du disque crénelées avant les angles antérieurs ; disque cilié de soies courtes en forme de massue épaisse. Écusson petit, triangulaire, paraissant un peu transparent. Stries

des élytres assez profondes, les intervalles de leurs points entamant très légèrement les intervalles des stries; ceux-ci tectiformes avec le long de leur bord interne une série de crans allongés, aplatis et imbriqués, et le long de leur faite une autre série de crans plus forts, imbriqués et à pointe saillante. Épine humérale forte, mais courte. Mésosternum granuleusement impressionné dans son milieu et finement rugueux ou chagriné sur le reste de la surface; caréné entre les hanches. Métasternum lisse, canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé peu distinct le long de leur bord postérieur; dépourvus de sillon en zigzag, entièrement lisses ou simplement impressionnés à leurs extrémités. Cuisses intermédiaires et postérieures lisses ou avec de rares points piligères près de l'articulation des tibias; les postérieures paraissant un peu plus étroites que les intermédiaires. Premier article des tarses antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs mal distincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène atteignant le bord des cavités coxales. — Long. 3-4,2 mill.

Rappelle le *R. Godarti*. Distinct par son abdomen lisse.

RHYSEMUS **BIRMENSIS** n. sp.

Allongé, peu convexe, d'un noir brunâtre terne, avec la partie antérieure de la tête, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête convexe; épistome échancré en avant, en angle émoussé ou à pointe arrondie de part et d'autre de l'échancre; côtés de la tête obtusément arqués, à peine distinctement sinués auprès des joues qui sont en angle émoussé et obliquement coupées à leur bord postérieur; joues ciliées d'une touffe de soies peu nombreuses, assez longues et filiformes. Surface de la tête chargée d'une granulation forte, atténuée vers les bords, condensée sur les côtés, mais non sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords bien définis; vertex à granulation fine, un peu transverse, avec de part et d'autre du milieu une carène oblique et une ou deux petites saillies irrégulières au-dessus des yeux. Prothorax arqué à la base qui est finement rebordée et très obsolètement ou à peine bisinuée; disque ayant un peu en deça du milieu sa plus grande largeur, rétréci vers l'avant avec les angles antérieurs arrondis et non proéminents, plus fortement rétréci et obtusément sinué du premier 1/3 postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés et dépassant légèrement les marges latérales, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs arqués. Disque vu de

dessus transversalement convexe, beaucoup moins dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement granuleux aplati, égal en largeur au $\frac{1}{8}$ environ de la longueur du disque et divisé dans sa longueur par un sillon distinct mais peu régulier; 2° un sillon très étroit; 3° un bourrelet égal environ au $\frac{1}{9}$ du disque; 4° un sillon étroit; 5° un bourrelet analogue au précédent; 6° un sillon égal à un peu plus du $\frac{1}{9}$ du disque, approfondi à ses extrémités; 7° un bourrelet semblable aux précédents, interrompu en son milieu où chaque tronçon devient tuberculeux, s'infléchit vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé, un espace égal au $\frac{1}{4}$ environ du disque et renfermant un bourrelet étroit. Les sillons sont semés d'une granulation tuberculeuse assez forte, très irrégulière et sans ponctuation distincte. Ceux de la moitié antérieure du disque sont très étroits, plus étroits que les bourrelets, qui sont surélevés vers leur bord postérieur, à peu près lisses ou vaguement impressionnés de-ci de-là; le dernier accident près de la base est franchement tuberculeux. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies assez longues en forme de massue épaisse. Écusson triangulaire à pointe transparente. Stries des élytres fines, brillantes, à points rapprochés, les intervalles de ces points entamant légèrement les intervalles des stries. Ceux-ci tectiformes avec, le long de leur marge interne, une série de crans assez forts, saillants, un peu allongés et imbriqués; le long de leur faite une fine carène tranchante, lisse ou à peine distinctement et éparsement hachurée. Les élytres sont légèrement élargis d'avant en arrière. Épine humérale faible. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum très éparsement pointillé de points très fins donnant naissance à des soies très courtes. Arceaux de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long de leur bord postérieur et à peu près dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout, orné d'une série de soies courtes, épaisses et espacées. Cuisses intermédiaires et postérieures éparsement semées de points piligères très fins, peu convexes et assez larges, mais paraissant de même largeur. Premier article des tarsi antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarsi postérieurs distincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène atteignant les cavités coxales. — Long. 2,9 mill.

Basse Birmanie.

La forme de cette espèce rappelle beaucoup la variété *indica* du *R. Ritsema* m.; les tibias sont plus massifs et élargis vers l'extrémité. Elle se sépare nettement des espèces du même groupe par la pubescence du dessous du corps et surtout de l'abdomen.

RHYSEMUS **RITSEMAE** n. sp.

Allongé, élytres plus convexes que le prothorax, un peu étranglés à la base, très légèrement élargis d'avant en arrière. D'un noir brunâtre, peu brillant, avec les bords de l'épistome, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête peu convexe, épistome échancré en avant et en angle aigu de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête obtusément arqués, non sinués avant les joues qui sont en angle émoussé et très obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée de granules légèrement espacés, affaiblis vers les bords et laissant la région marginale de l'épistome à peu près lisse, condensés et plus forts sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords assez bien définis. Vertex à granulation fine et régulière, avec de part et d'autre du milieu une côte oblique assez forte, puis un petit tubercule ou une proéminence irrégulière; enfin, au-dessus des yeux un rudiment de carène plus ou moins net, parallèle à la marge de l'épistome. Prothorax obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et non sinuée. Disque ayant à peu près au milieu sa plus grande largeur; très peu rétréci jusque vers les angles antérieurs, qui sont arrondis ou plutôt en demi-ellipse, réfléchis et très proéminents; fortement rétréci mais non sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés mais ne dépassant pas les marges latérales; angles postérieurs arqués, l'insecte vu de côté. Disque vu de dessus peu convexe transversalement, aplati dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement aplati égal à un peu plus du 1/8 du disque, divisé en deux dans sa longueur par un sillon assez profond et marqué d'une série de points; parfois, ce sillon affleure de façon que seule la série de points subsiste; 2° un sillon plus étroit que l'accident précédent; 3° un bourrelet ou une carène émoussée égale à peu près au 1/9 du disque, régulière et lisse; 4° un sillon semblable au premier; 5° un bourrelet analogue au précédent, obtusément arqué vers la base; 6° un sillon un peu approfondi à ses extrémités, égal à un peu plus du 1/8 du disque; 7° un bourrelet analogue aux précédents, interrompu en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé, un espace égal à un peu plus du 1/5 du disque et renfermant une côte étroite et régulière. Le fond des sillons est semé d'une granulation assez fine; les côtes sont parfois en carène émoussée, parfois écrasée; le sillon qui divise le premier accident le long du bord antérieur du disque est très régulier, mais parfois cependant interrompu par

endroits. Les marges latérales du disque ne sont ni ciliées ni crénelées vers les angles antérieurs. Écusson triangulaire à pointe émoussée. Stries des élytres assez fortes, à points rapprochés, les intervalles de ces points entamant fortement les intervalles des stries; ceux-ci tectiformes; une fine carène tranchante le long de leur faite et une série de petits crans imbriqués le long de leur marge interne. La carène du faite est plus aiguë à l'extrémité des intervalles. Les élytres, bien que rétrécis près de la base, sont plus larges que la base du prothorax. Épine humérale très faible. Mésosternum en carène fine entre les hanches, cette carène très prolongée en avant. Métasternum à ponctuation éparse et assez forte sur tout le pourtour; canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur; dans leur milieu un fin sillon en zigzag allant de bout en bout. Cuisses intermédiaires et postérieures semées de rares points piligères donnant naissance à des soies très courtes; peu convexes et à peu près de même largeur. Premier article des tarse antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarse postérieurs indistincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène atteignant les cavités coxales. — Long. 2,8-3 mill.

Afrique occidentale : Freetown (Sierra-Leone).

Dédié à M. Ritsema qui a eu la complaisance de mettre à ma disposition les *Rhyssemus* du Musée de Leyde.

La forme toute spéciale de cette espèce ne permet de la comparer à aucune autre. Elle est reconnaissable à première vue aux carènes tranchantes des intervalles de ses élytres et aux angles antérieurs du prothorax qui ne sont ni ciliés ni crénelés. L'espèce paraît avoir été importée en Asie où s'est formée la variété suivante :

RHYSSEMUS RITSEMAE (variété **INDICA** nov. var.).

Cette variété se distingue du type par les caractères suivants : Tête plus grossièrement granuleuse; angles de l'épistome moins vifs, parfois même très brièvement arrondis à la pointe. Prothorax bien plus rétréci du premier tiers postérieur aux angles antérieurs qui sont à peine réfléchis; bourrelets du disque plus épais. Ponctuation des stries des élytres formée de points plus rapprochés, les intervalles de ces points plus étroits et entamant beaucoup moins les intervalles des stries; je possède pourtant un individu dont les stries sur les élytres sont identiques à celles du *Ritsemae*, sauf que les points paraissent un peu plus espacés. — Long. 3 mill.

Indes Wydah, Trichinopoly (Indes orientales).

RHYSEMUS INTERRUPTUS Reitter.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Nigro-brunneus, antennis testaceo-ferrugineis, cruribus ferrugineo-rubris, corpus latum et crassum; rugis omnibus pronoti medio interruptis, posticis parte tuberculatis, granulorum altissima series, in elytrorum interstitiis, versus basim præcipue tuberculis separatim composita, basi ipsa tuberculis acutis seriatim ornata.* R. PLICATUS et R. GODARTI illo simillimi. — Long. 4 mill.

Caucase : Vallée de l'Araxes, Ordubad.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, massif, légèrement élargi en arrière; d'un noir terne avec les marges du chaperon, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête convexe; épistome échancré en avant, aigu et même denticulé de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête arqués jusqu'auprès des joues où ils sont légèrement sinués; joues très peu saillantes, brièvement arrondies, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête densément granuleuse; granulation fine et régulière, atténuée vers les régions antérieures de l'épistome, semée sur le front de verrues plus fortes et brillantes; front en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords mal définis; vertex avec de part et d'autre du milieu une petite carène oblique et brillante, et au-dessus de chaque œil deux petits tubercules obliques et brillants. Prothorax très obtusément arqué et légèrement bisinué à la base qui est finement rebordée. Disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur; rétréci légèrement en avant avec les angles antérieurs arrondis et très proéminents; très fortement rétréci vers la base et sinué sur ce parcours. Angles postérieurs, l'insecte vu de côté, en arc obtus. Disque, vu de dessus, très convexe transversalement, un peu aplati dans sa longueur; surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur, un renflement granuleux, aplati, égal en largeur au 1/8 environ de la longueur du disque; 2° un sillon large, à fond plat, égal au 1/5 du disque; 3° une côte très étroite, brillante, tuberculeuse, interrompue au milieu; 4° un sillon analogue au premier, mais un peu moins large; 5° une côte semblable à la précédente; 6° un sillon très large, semblable au premier, mais un peu plus grand et approfondi à ses extrémités; 7° une côte étroite, tuberculeuse, interrompue en son milieu où chaque tronçon s'infléchit vers la base et la longe en s'évanouissant; cette côte est parfois formée de petits tubercules séparés; 8° dans chaque crochet formé par l'accident précédent, un espace égal à peu près au 1/3 du disque et renfermant une côte étroite, tuberculeuse, isolée par des

sillons assez larges. Les sillons sont finement granuleux et l'on distingue entre les crochets formés par le 7^e accident et dans le sillon qui le précède, une ponctuation superficielle formée de points larges et ombiliqués; les côtes sont fort étroites, formées de tubercules irréguliers et luisants. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs. Le disque est cilié de soies en forme de massue. Écusson petit, triangulaire, à pointe émoussée. Stries des élytres étroites, assez profondes, les intervalles des points entamant légèrement les intervalles des stries; ceux-ci tectiformes, avec une série régulière de petits crans un peu allongés et imbriqués le long de leur marge interne, et une autre série de crans plus forts et plus massifs le long de leur faite; les crans de cette deuxième série se transforment en petits tubercules séparés à la base des intervalles latéraux et parfois à l'extrémité de tous les intervalles. Épine humérale courte mais puissante. Mésosternum fortement caréné entre les hanches. Mésternum avec de gros points peu serrés sur le pourtour; canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout. Cuisses intermédiaires et postérieures avec quelques points piligères épars; peu convexes et à peu près de même largeur. Premier article des tarses antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs très distincte. Tibias postérieurs arqués. Espace épisternal sous les angles postérieurs du prothorax limité par une carène éloignée des cavités coxales.

Rappelle le *R. algericus*, se distingue par l'étroitesse des côtes du prothorax, par la largeur singulière des sillons et par la ponctuation ombiliquée de la moitié postérieure du disque.

RHYSEMUS VAULOGERI n. sp.

Allongé, massif, convexe, élytres un peu élargis d'avant en arrière; entièrement d'un brun ferrugineux, opaque. Tête convexe; épistome échancré en avant, en angle émoussé de part et d'autre de l'échancrure et nullement denticulé; côtés de la tête arqués jusqu'au près des joues où ils sont obsolètement sinués; joues en angle émoussé, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête assez densément chargée de granules plus forts et un peu plus espacés vers le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords bien définis; vertex avec une granulation fine et dense et orné de part et d'autre du milieu d'une petite carène assez forte et oblique. Prothorax obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et indistinctement sinuée, disque ayant un peu en

deçà du milieu sa plus grande largeur, rétréci vers l'avant avec les angles antérieurs arrondis et proéminents, plus fortement rétréci et sinué vers la base; flancs bombés dans leur milieu et dépassant le bord latéral, l'insecte vu de dessus. Angles postérieurs arqués, l'insecte vu de côté. Disque très convexe transversalement, moins convexe dans sa longueur; surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur, un renflement granuleux égal en largeur à un peu plus du $\frac{1}{8}$ du disque; 2° un sillon superficiel, à bord postérieur mal défini, paraissant un peu plus étroit que l'accident précédent; 3° une côte, parfois abaissée vers l'arrière, le versant antérieur se confondant avec le sillon précédent; 4° un sillon analogue au premier; 5° une côte de même nature que la précédente et arquée vers la base; 6° un sillon large, égal au $\frac{1}{5}$ du disque et approfondi à ses extrémités; 7° une côte analogue aux précédentes, interrompue au milieu où chaque tronçon s'infléchit vers la base et la longe d'une façon peu distincte; 8° dans chacun des crochets ainsi formés, un espace égal à un peu moins du $\frac{1}{3}$ du disque et renfermant une autre côte étroite et oblique. Le fond des sillons est ponctué de gros points simples dans la moitié antérieure du disque; ces points deviennent larges, ombiliqués et à fond plat dans la seconde moitié. La ponctuation envahit le versant antérieur des côtes ce qui rend le bord postérieur des sillons mal distinct. Les côtes ne sont pas lisses, mais comme hachées sur leur faite d'une façon très irrégulière; elles sont abaissées vers l'arrière de façon que le versant antérieur est bien plus large que le postérieur. Disque crénelé vers les angles antérieurs, cilié de soies courtes parallèles ou très légèrement renflées dans leur longueur. Écusson petit, triangulaire, très opaque, à pointe émoussée. Stries des élytres à points un peu espacés, leurs intervalles entamant à peine les intervalles des stries; ceux-ci tectiformes avec, le long de leur marge interne, une série de petits crans aplatis, imbriqués, le long de leur faite et accolée à la première une autre série de crans forts, plus allongés, carénés et imbriqués. Les élytres sont plus larges à la base que la base du prothorax. Épine humérale massive et puissante. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum ponctué très éparsément et à surface inégale dans sa moitié antérieure ♀, simplement avec quelques points vagues et très épars ♂; canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout. Cuisses intermédiaires et postérieures lisses, sauf quelques rares points piligères vers l'articulation des tibias; peu convexes, à peu près de même largeur. Premier article des tarsi antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarsi postérieurs indis-

tincte. Carène limitant les épisternums du prothorax en grande partie effacée, néanmoins les épisternums sont lisses et bien distincts du sternum. Tibias postérieurs arqués. — Long. 2,5-4 mill.

Tunisie : Sfax ; Sud Oranais : le Kreider.

Rappelle le *R. interruptus*, distinct par sa coloration ferrugineuse, par sa forme étranglée en avant et par les côtes du prothorax à peu près aussi larges en général ou même plus larges que les sillons.

Je dédie cette espèce à M. de Vanloger, qui m'en a communiqué les types.

RHYSEMUS CONGOLANUS n. sp.

Allongé, peu convexe, un peu déprimé sur la partie dorsale des élytres, surtout chez la ♀ ; noir opaque, avec les bords du chaperon, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête peu convexe ; épistome échancré en avant, en angle vif de part et d'autre de l'échancrure ; côtés de la tête légèrement sinués près des angles antérieurs, puis obtusément arqués jusqu'au près des joues et faiblement sinués avant ces dernières qui sont en angle émoussé et obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée de gros granules un peu espacés, condensés sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords bien définis ; vertex à granulation très fine et dense, avec de part et d'autre du milieu une petite côte oblique, puis deux ou trois petites saillies irrégulières au-dessus des yeux. Prothorax très obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et faiblement bisinuée. Disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur, très peu rétréci en avant et même à marges latérales presque parallèles ♂, plus convergentes ♀, les angles antérieurs arrondis et proéminents ; rétréci et faiblement sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base ; flancs un peu bombés mais dépassant à peine les marges latérales, l'insecte vu de dessus ; angles postérieurs vus de côté, obtusément arqués. Disque transversalement convexe, aplati dans sa longueur ; surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement granuleux aplati, égal environ au 1/8 de la longueur du disque ; 2° un sillon superficiel égal au 1/7 environ du disque ; 3° un bourrelet très étroit, linéaire et lisse ; 4° un sillon de même largeur que le premier ; 5° un bourrelet analogue au précédent et obtusément arqué vers la base ; 6° un sillon approfondi à ses extrémités, égal à un peu plus du 1/6 du disque ; 7° un bourrelet de même nature que les deux précédents, interrompu en son milieu où chaque tronçon devient tuberculeux en s'infléchissant brusquement vers la base qu'il longe en s'évanouissant ; 8° dans

chaque crochet ainsi formé un espace égal au $\frac{1}{5}$ du disque et renfermant un bourrelet étroit formé plutôt par une série de tubercules irréguliers. Les sillons sont très larges, à fond presque plat; ils sont semés d'une ponctuation formée de points larges, superficiels, à fond plat, tantôt arrondis, surtout dans la moitié postérieure du disque, tantôt transversalement oblongs; ces points sont séparés par de petites ridules saillantes qui en épousent les contours. Les bourrelets sont très étroits, lisses, sauf ceux de la base qui se décomposent en série de tubercules bien détachés, mais irréguliers. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs et cillées de soies courtes en forme de massue. Écusson petit, triangulaire, opaque. Stries des élytres fines, à points rapprochés, les intervalles de ces points entamant légèrement les intervalles des stries; ceux-ci tectiformes avec, le long de leur marge interne, une série de petits crans tuberculeux, à peine imbriqués; le long de leur faite une autre série de crans plus petits, plus étroits, un peu imbriqués sur la partie dorsale, détachés et décomposés en série de petits tubercules vers la base et sur la région humérale des élytres. Les élytres sont légèrement plus larges à la base que la base du prothorax, à peine élargis d'avant en arrière, parfois même parallèles chez ♂; les intervalles 3, 5 et 7 sont distinctement plus saillants que les autres à l'apex. Épine humérale courte, mais massive. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum entièrement lisse, canaliculé dans sa longueur. Arceaux de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout, mais nullement effacé sur la ligne médiane de l'abdomen. Cuisses intermédiaires et postérieures avec quelques points piligères rangés en série sur leur moitié externe; peu convexes et paraissant de même largeur. Premier article des tarsi antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarsi postérieurs à peine distincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène éloignée des cavités coxales. — Long. 3-3,5 mill.

Congo : Chiloango, Boma, Zambi, Kinchassa, Konakry.

Très semblable au *R. Mayeti*, mais le prothorax est moins rétréci en avant et cilié de soies en forme de massue; en outre, les sillons sont ponctués, ce qui n'existe pas chez le *Mayeti*.

RHYSEMUS MALASIACUS Lansberg.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Nitidus, niger; capite granulato, clypeo inciso, thorace transversim plicato, basi sulcato, elytris interstitiis transversim rugatis.* — Long. 2,8-3,5 mill.

Java, Sumatra, Malacca, Calcutta, Bengale.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, un peu massif, très convexe; noir avec les bords de l'épistome, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête convexe; épistome échancré en avant, en angle un peu émoussé de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête arqués jusqu'aux joues et non sinués auprès de ces dernières qui sont en angle très émoussé et obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée de gros granules un peu espacés, non condensés sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords assez bien définis; vertex finement granuleux avec de part et d'autre du milieu une petite carène oblique, et une ou deux petites saillies au-dessus des yeux. Prothorax très obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et distinctement sinuée; disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur, rétréci en avant avec les angles antérieurs arrondis et proéminents, rétréci en arrière et très obsolètement sinué du premier $\frac{1}{3}$ postérieur aux extrémités de la base; flancs très bombés et dépassant les marges latérales, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs arqués. Disque vu de dessus très convexe transversalement, moins convexe dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement plat, à granules aplatis, égal en largeur au $\frac{1}{8}$ du disque; 2° un sillon très étroit; 3° un bourrelet écrasé de même largeur que le premier accident; 4° un sillon de moitié plus étroit; 5° un bourrelet analogue au précédent, largement arqué vers la base; 6° un sillon plus profond que les autres, surtout à ses extrémités, égal au $\frac{1}{8}$ environ du disque; 7° un bourrelet analogue au précédent, mais paraissant légèrement plus étroit, interrompu en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe très brièvement et d'une façon peu distincte; 8° dans chaque crochet ainsi formé un bourrelet semblable aux autres. Le septième accident est généralement ou presque toujours réuni au huitième en arrivant à la base; dans ce cas, le septième n'a aucun prolongement le long de cette dernière; tous deux forment alors une boucle dont la branche inférieure s'éloigne obliquement de la base. Les sillons de la moitié antérieure du disque sont semés d'une granulation irrégulière; ceux de la moitié postérieure sont distinctement ponctués de gros points irréguliers, peu profonds mais bien nets. Les bourrelets sont lisses, écrasés et un peu entamés par la rugosité des sillons. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies assez courtes en forme de massue étroite et acuminée. Écusson triangulaire un peu transparent. Stries des élytres fines et profondes, à points rapprochés, les intervalles des points brillants et entamant légèrement les intervalles des stries; ceux-ci tectiformes avec sur leur versant interne une série de petites

ondes assez rapprochées, imbriquées et très légèrement plus saillantes le long de la strie, et à cheval sur leur faite une série de crans anguleux, un peu écrasés et imbriqués. Élytres convexes, légèrement élargis d'avant en arrière, un peu plus larges à la base que le prothorax. Épine humérale faible. Mésosternum finement caréné entre les hanches. Métasternum entièrement lisse et brillant, canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un fin sillon en zigzag allant de bout en bout mais légèrement effacé sur la ligne médiane de l'abdomen. Cuisses intermédiaires et postérieures larges, semées de points piligères, surtout dans leur moitié externe, peu convexes, les postérieures paraissant un peu plus larges que les intermédiaires. Premier article des tarsi antérieurs à peu près aussi long que les suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarsi postérieurs très faible. Tibias postérieurs légèrement arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène très éloignée des cavités coxales.

Plus ramassé et plus convexe que le *R. germanus*. Se distingue par la largeur des cuisses et par la ponctuation des sillons du prothorax.

RHYSEMUS ALGIRICUS Lucas.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Fuscus, capite valde emarginato tuberculato, subtiliter punctulato; thorace anticè flavo-ferrugineo marginato, quatuor transversim sulcato, valde punctato; interstitiis elevatis, laevigatis, elytris subtiliter profundeque striatis, interstitiis latis, elevatis, utrinque fortiter crenatis; corpore fusco nitido.* — Long. 3,5-4,7 mill.

Algérie, Maroc, Espagne, France méridionale, Grèce, Caucase.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, massif, convexe, à peu près parallèle; d'un noir terne avec les bords de l'épistome et les pattes rougeâtres. Tête très convexe; épistome échancré en avant, anguleux de part et d'autre de l'échancrure, mais en angle généralement émoussé; côtés de la tête arqués jusqu'après des joues où ils sont brièvement sinués; joues en angle émoussé, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée de granules irréguliers, un peu espacés, plus petits vers les marges de l'épistome, condensés et aplatis vers le milieu du front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords généralement mal définis; vertex chargé d'une granulation fine à grains un peu irréguliers, avec de part et d'autre du milieu une petite côte oblique, obsolète, et parfois une ou deux petites saillies vers les yeux. Pro-

thorax largement et obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et non ou à peine bisinuée; disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur, rétréci légèrement vers l'avant avec les angles antérieurs arrondis et peu proéminents, plus fortement rétréci en arrière et non ou à peine sinué; flancs bombés et dépassant un peu les marges latérales, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs arqués, l'insecte vu de côté. Disque vu de dessus très convexe transversalement, beaucoup moins dans sa longueur, surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement aplati, ponctué et scabreux, égal en largeur à un peu plus du 1/8 du disque; 2° un sillon à peu près de même largeur ou légèrement plus étroit; 3° un bourrelet aplati, plus étroit que le sillon précédent, lisse, parfois régulièrement transversal, parfois bisinueux, souvent interrompu dans son milieu; 4° un sillon à peu près de même largeur que ce bourrelet; 5° un bourrelet de même nature que le précédent, largement arqué vers la base; 6° un sillon large, approfondi à ses extrémités, égal au 1/5 du disque; 7° un bourrelet aplati semblable aux autres, mais interrompu en son milieu où chaque tronçon se recourbe vers la base et la longe en une petite côte étroite, souvent irrégulière; 8° dans chaque crochet ainsi formé un espace égal à plus du 1/5 du disque et renfermant un bourrelet très étroit et lisse. Les sillons sont fortement ponctués dans la première moitié antérieure du disque, les points larges et à fond plat dans la moitié postérieure. Les bourrelets sont étroits, leur largeur équivaut à peu près au 1/9 du disque; ils sont lisses avec leur bord antérieur souvent entamé par la ponctuation des sillons. Les marges latérales du disque sont très obtusément et souvent peu distinctement crénelées vers les angles antérieurs; elles sont ciliées de soies courtes un peu en forme de massue. Écusson triangulaire à pointe émoussée. Élytres à stries fortes, brillantes, les intervalles de leurs points entamant les intervalles des stries et surtout le versant externe de ceux-ci. Intervalles des stries avec le long de leur marge interne une série de crans imbriqués, espacés, très aplatis et plus saillants le long de la strie; sur leur faite une autre série de crans plus petits, obsolètes et imbriqués. Les intervalles sont tectiformes, mais néanmoins peu saillants et paraissant presque plats chez certains individus. Épine humérale assez courte, mais puissante, très raccourcie chez les exemplaires provenant du midi de la France. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum lisse ou avec quelques rares points épars dans la région antérieure ♂, semé de gros points sur presque toute sa surface ♀; canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur, et dans leur milieu un fin sillon en zigzag allant de bout en bout, parfois un peu effacé sur la ligne

médiane de l'abdomen. Premier article des tarses antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs peu distincte. Tibias postérieurs arqués. Episternums du prothorax limités par une carène éloignée des cavités coxales.

Forme générale du *R. germanus* mais plus grand et massif. Bien distinct par la ponctuation des sillons du prothorax. Les individus de France et d'Espagne sont souvent plus grêles, plus petits et se réduisent aux proportions des grands exemplaires du *R. germanus*.

J'ai vu dans la collection de M. Seeldrayers plusieurs exemplaires de la forme française qui ont été capturés en Belgique!

RHYSEMUS ALGIRICUS (Variété CAUCASICUS nov. var.).

Se distingue du type par la forme plus étroite, plus parallèle, plus allongée et moins convexe; l'épistome plus anguleux de part et d'autre de l'échancrure; les points des stries sur les élytres très rapprochés; le métasternum entièrement lisse ♂.

Caucase.

RHYSEMUS **FEAE** n. sp.

Forme un peu ramassée, légèrement élargie, peu convexe. La pigmentation générale du seul individu que j'aie vu, est rougeâtre avec le disque du prothorax et celui du chaperon plus obscurs, mais il est probable que l'insecte est immature; assez brillant. Tête large, convexe, épistome échancré en avant, en angle un peu émoussé de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête arqués jusqu'au-dessus des joues où ils sont légèrement sinués; joues brièvement arrondies, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée d'une granulation assez fine, atténuée sur les bords du chaperon, plus forte en avant et sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords assez bien définis; vertex à granulation fine et très régulière, avec de part et d'autre du milieu une petite carène oblique, puis une petite saillie au-dessus de chaque œil. Prothorax très obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et non sinuée; disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur, légèrement rétréci vers l'avant avec les angles antérieurs arrondis et un peu proéminents, plus fortement rétréci, mais non sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés mais dépassant à peine les marges latérales, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs obtusément arqués, l'insecte vu de côté. Disque transversalement convexe, aplati dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit: 1° le long du bord antérieur un renflement peu convexe, lisse dans sa moitié

antérieure, égal au $\frac{1}{7}$ environ de la longueur du disque; 2° un sillon étroit, surtout en son milieu, irrégulièrement élargi vers ses extrémités; 3° un bourrelet aplati égal au $\frac{1}{8}$ du disque; 4° un sillon de moitié plus étroit; 5° un sillon large, à fond plat, légèrement approfondi à ses extrémités, égal à un peu plus du $\frac{1}{7}$ du disque; 6° un bourrelet étroit interrompu en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 7° dans chaque crochet ainsi formé, un espace égal à un peu plus du $\frac{1}{5}$ du disque et renfermant un bourrelet étroit. Les sillons sont superficiels ou plutôt très peu concaves; ils sont semés d'une granulation fine et réticulée, divisée par une ponctuation distincte, surtout sur la ligne médiane du disque et dans le troisième sillon à partir du bourrelet antérieur; les points sont assez forts. Les bourrelets 2 et 3 à partir de l'extrême marge antérieure sont aplatis, à bords irréguliers; les autres sont plus étroits et un peu plus convexes. Les marges latérales du disque sont finement crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies courtes, un peu renflées sur leur longueur. Écusson triangulaire à pointe transparente. Stries des élytres fines à points un peu espacés, les intervalles de ces points entamant légèrement les intervalles des stries; ceux-ci obtusément tectiformes, du moins sur la partie dorsale des élytres, avec le long de leur marge interne une série de très petits crans imbriqués, et à cheval sur leur faite une série d'autres crans beaucoup plus forts, transversalement tuberculeux et imbriqués. Les élytres sont à peine élargis d'avant en arrière et un peu plus larges à leur base que la base du prothorax. Épine humérale faible. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum lisse, canaliculé dans sa longueur. Arceaux de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout, mais un peu effacé sur la ligne médiane de l'abdomen. Cuisses intermédiaires et postérieures lisses, sauf de rares points piligères près de l'articulation des tibias; peu convexes, les postérieures paraissant un peu plus étroites que les intermédiaires. Premier article des tarses antérieurs à peu près aussi long que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs indistincte. Tibias postérieurs à peine arqués, presque droits. Épisternums du prothorax limités par une carène éloignée des cavités coxales. — Long: 3 mill.

Birmanie : Katha.

Curieuse petite espèce dont la forme ramassée, large et néanmoins peu convexe ne peut être comparée à aucune autre du groupe. La tête proportionnellement très large et la ponctuation des sillons du prothorax la feront reconnaître aisément.

Je la dédie à son inventeur M. *FEA*, dont les fructueuses explorations ont enrichi le Musée de Gênes.

RHYSEMUS RUBEOLUS Har.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Elongatulus, subcylindricus, subnitidus, obscure rufus; capite granulato, clypeo, insuper viso, emarginato et utrinque sat acute angulato; thorace costis 4 transversis, laevibus, tertia et quarta longitudinaliter interrupta, hac ultima distincte sulcata; elytris anguste striatis, interstitiis omnibus aequaliter medio leviter convexis et sublaevibus, lateribus juxta strias granulato-punctatis, granulis latere interiore, i. e. suturam spectante, distinctioribus; palpis antennisque rufotestaceis; metatarso articulis 3 sequentibus simul sumtis paulo brevioribus.* — Long. 3,5-4 mill.

Haute-Nubie, pays des Bogos (Seiotel).

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, un peu massif, très convexe; entièrement d'un roux ferrugineux. Tête convexe, épistome échancré en avant et en angle vif de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête très légèrement sinués après les angles antérieurs, puis très obtusément arqués jusqu'après des joues où ils sont de nouveau mais à peine sinués; joues en angle un peu émoussé, obliquement coupées à leur bord postérieur, mais de telle façon que ce bord forme un angle droit avec la marge latérale du chaperon. Surface de la tête chargée de gros granules espacés, atténués vers les bords, un peu condensés sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords bien définis; vertex étroit presque entièrement occupé par deux petites carènes obliques et massives placées de part et d'autre du milieu, puis par une ou deux petites saillies irrégulières au-dessus des yeux. Prothorax très obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et à peine distinctement bisinuée; disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur, rétréci en avant avec les angles antérieurs arrondis et un peu proéminents, plus fortement rétréci et à peine distinctement sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés et dépassant les marges latérales, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs arqués. Disque vu de dessus très convexe transversalement, un peu aplati dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement aplati granuleux égal en largeur au 1/9 environ de la longueur du disque; 2° un sillon très étroit; 3° un bourrelet aplati égal en largeur à un peu plus du 1/8 du disque; 4° un sillon très étroit; 5° un bourrelet analogue au précédent, obtusément arqué vers la base du disque; 6° un sillon approfondi à ses extrémités, égal au 1/9 du disque; 7° un bourrelet

plus étroit que les précédents, interrompu en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'éva-nouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé un espace égal au $\frac{1}{5}$ environ du disque et renfermant un bourrelet étroit parfois un peu tuberculeux. Les bourrelets sont un peu écrasés, surélevés à leur bord postérieur, surtout 2 et 3 à partir de la marge antérieure du disque; ils sont un peu envahis sur leur versant antérieur par la granulation des sillons qui est fine mais irrégulière et sans ponctuation distincte. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies courtes un peu épaissies dans leur longueur et généralement tronquées à l'extrémité. Écusson triangulaire obscur. Stries des élytres fines à points rapprochés, les intervalles de ces points entamant très légèrement les intervalles des stries. Ceux-ci tectiformes, en grande partie lisses, sauf une série de petits crans le long de leur marge interne, chacun de ces crans correspondant à un point des stries; le faite de l'intervalle est généralement entièrement lisse, en carène émoussée mais parfois interrompue par de petites hachures superficielles dans le premier tiers antérieur des élytres. Élytres sensiblement élargis d'avant en arrière, plus larges à leur base que la base du prothorax. Épine humérale nulle. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum entièrement lisse, canaliculé dans sa longueur. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout. Cuisses intermédiaires et postérieures larges et épaisses, avec quelques points piligères en séries sur leur moitié externe; convexes et à peu près de même largeur. Premier article des tarses antérieurs à peine plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs à peine distincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax très étroits et finement granuleux, limités par une bande lisse assez large et éloignée des cavités coxales.

Rappelle les individus à élytres parallèles du *R. germanus*, mais plus convexe et plus subcylindrique. Se distingue par sa coloration ferrugineuse et les sillons du prothorax, très étroits comparative-ment aux bourrelets qui sont larges et écrasés.

RHYSSEMUS **BEDELI** n. sp.

Forme un peu massive, un peu ramassée, convexe, élargie d'avant en arrière; entièrement d'un roux ferrugineux. Tête convexe; épistome échancré en avant, en angle vif ou à pointe très légèrement émoussée de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête très obtusément arqués, légèrement sinués auprès des angles antérieurs

et avant les joues qui sont en angle émoussé et obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée de gros granules un peu espacés, atténués tout près des bords du chaperon, condensés sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords bien définis. Vertex presque entièrement occupé dans sa partie antérieure par deux petites côtes, fortes, obliques, placées de part et d'autre du milieu et par une ou deux petites saillies au-dessus des yeux; on distingue une granulation fine mais peu régulière en arrière de ces accidents. Prothorax très obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et non sinuée; disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur, rétréci vers l'avant avec les angles antérieurs arrondis et peu proéminents, plus fortement rétréci et à peine sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés et dépassant les marges latérales du disque, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs arqués. Disque vu de dessus très convexe transversalement, un peu aplati dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit: 1° le long du bord antérieur un renflement aplati, granuleux, égal en largeur au $\frac{1}{9}$ environ de la longueur du disque; 2° un sillon de moitié plus étroit; 3° un bourrelet écrasé, égal au $\frac{1}{8}$ environ du disque; 4° un sillon analogue au premier; 5° un bourrelet semblable au précédent, obtusément arqué vers la base; 6° un sillon profond à ses extrémités, égal au $\frac{1}{9}$ du disque; 7° un bourrelet semblable aux deux précédents, interrompu en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé un espace égal au $\frac{1}{5}$ du disque et renfermant un bourrelet de même nature que les précédents. Les bourrelets sont surélevés à leur bord postérieur et envahis à la base de leur versant antérieur par la granulation des sillons qui est fine, irrégulière et sans ponctuation distincte; le second bourrelet à partir de l'extrême bord antérieur du disque est parfois un peu tuberculeux le long de sa ligne de faite; chaque tronçon du 4° devient granuleux après s'être dirigé vers la base et même est peu distinct le long de cette dernière. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies assez courtes, épaissies dans leur longueur et généralement tronquées à l'apex. Écusson triangulaire, obscur. Stries des élytres à points rapprochés, les intervalles de ces points entamant assez fortement les intervalles des stries. Ceux-ci tectiformes avec le long de leur marge interne une série de petits crans allongés, aplatis et imbriqués, correspondant chacun à un intervalle des points de la strie; à cheval sur leur faite une autre série de crans écrasés et imbriqués, plus larges que longs et un peu anguleusement dirigés vers l'apex. Chez un des individus étudiés, cette dernière série est presque complètement effacée sur

la région dorsale des élytres, de façon que les intervalles des stries paraissent lisses comme chez le *rubeolus* Har. Les élytres sont assez fortement élargis d'avant en arrière et à peine plus larges à la base que la base du prothorax. Épine humérale très faible et peu distincte. Mésosternum caréré entre les hanches. Métasternum lisse, canaliculé dans sa longueur. Arceaux de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long de leur bord postérieur, et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout. Cuisses intermédiaires et postérieures larges et épaisses, avec quelques rares points piligères en série sur leur moitié externe; convexes et à peu près de même largeur. Premier article des tarses antérieurs paraissant plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs très distincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax étroits, lisses, éloignés des cavités coxales mais non limités par une carène. — Long. 3,5-3,8 mill.

Algérie, Aïn-Sefra, Laghouat.

Rappelle la forme élargie et renflée en arrière de certains *psam-mobius*. Analogue au *R. rubeolus* Har. par la coloration, par la largeur des cuisses et la structure des épisternums du prothorax.

Je dédie cette espèce si intéressante pour la faune dite paléarctique, à notre savant et érudit collègue français, M. Louis Bedel, de qui je tiens le premier individu étudié.

RHYSEMUS **REITTERI** n. sp.

Allongé, convexe; d'un noir terne, avec les bords de l'épistome, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête convexe; épistome échancré en avant, en angle émoussé ou à pointe arrondie de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête très obtusément arqués et non sinués avant les joues qui sont en angle émoussé et très obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée de granules un peu espacés, affaiblis vers les bords de l'épistome qui sont étroitement et à peu près lisses; les granules condensés et plus forts sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords assez bien définis; vertex finement granuleux avec, de part et d'autre du milieu, une petite carène oblique, forte, puis une ou deux petites saillies vers les yeux. Prothorax obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et à peine bisinuée; disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur, légèrement rétréci vers l'avant avec les angles antérieurs arrondis et proéminents; fortement rétréci et obtusément sinué vers la base; flancs bombés dépassant un peu les marges latérales du disque, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs arqués.

Disque vu de dessus très convexe transversalement, beaucoup moins dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement finement granuleux, aplati, égal au $\frac{1}{8}$ du disque, divisé dans sa longueur par un sillon assez régulier allant de bout en bout; 2° un sillon plus étroit que cet accident; 3° un bourrelet, étroit parfois un peu scabreux ou même granuleux dans son milieu; 4° un sillon de même largeur que le précédent; 5° un bourrelet de même nature que le précédent et obtusément arqué vers la base; 6° un sillon plus profond que les autres, surtout vers ses extrémités, égal environ à un peu plus du $\frac{1}{7}$ du disque; 7° un bourrelet analogue aux autres, interrompu dans son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé, un espace égal à un peu plus du $\frac{1}{4}$ du disque et renfermant une côte étroite et régulière. Les sillons sont semés d'une granulation fine. Les côtes sont souvent un peu scabreuses. Le huitième accident du prothorax manque parfois totalement; il ne subsiste dans ce cas que la boucle bien nette formée par le septième accident dont les deux branches sont alors égales en puissance et en étendue. Les marges latérales du disque sont finement crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies très courtes, minces, parallèles ou très légèrement renflées. Écusson petit, triangulaire. Stries des élytres fortes, à points assez rapprochés, les intervalles des points entamant les intervalles des stries. Ceux-ci tectiformes, avec le long de leur faite une fine carène émoussée, légèrement et superficiellement hachée par endroits comme chez le *R. exaratus* et une série de petits crans imbriqués et peu saillants le long de leur marge interne. Les élytres sont légèrement élargis d'avant en arrière; la base est néanmoins plus large que celle du prothorax. Épine humérale très faible. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum lisse ou très légèrement et peu distinctement scabreux. Arceaux de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout, un peu effacé sur la ligne médiane de l'abdomen. Cuisses intermédiaires et postérieures avec quelques rares points piligères placés en séries; peu convexes, les postérieures paraissant un peu plus larges que les intermédiaires. Premier article des tarsi antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarsi postérieurs indistincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène atteignant les cavités coxales. — Long. 2,7-3 mill.

Afrique occidentale : Kinchassa, Boma (Congo); Landana; Madagascar : Amboanio; île de Java.

Rappelle le *R. Ritsemæ*, mais s'en distingue par les hachures des

carènes des intervalles sur les élytres, et par la présence de crénelures et de soies aux angles antérieurs du prothorax.

L'espèce paraît avoir son point de départ sur la côte occidentale d'Afrique (de même que le *Ritsemæ*), étant donné le nombre des individus provenant de cette région.

Je la dédie à M. Reitter de Paskau, à la complaisance duquel je dois communication de nombreux documents.

RHYSEMUS **INERMIS** n. sp.

Allongé, assez étroit, convexe, un peu élargi d'avant en arrière. Entièrement ferrugineux (1). Tête convexe, épistome échancré en avant, en angle à pointe arrondie de part et d'autre de l'échancrure; marges latérales arquées jusqu'auprès des joues, très obtusément sinuées avant ces dernières, qui sont arrondies et obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée d'une granulation forte et lâche, très espacée vers les marges de l'épistome, condensée sur la région du front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords mal définis; vertex finement et densément granuleux, limité par une carène transversale tuberculeuse partant de la pointe des yeux et largement interrompue au milieu du front. Prothorax obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et non sinuée. Disque ayant en deçà du milieu sa plus grande largeur, légèrement rétréci et comme étranglé vers l'avant avec la région des angles antérieurs à peine visible de dessus, ces angles arrondis et non ou à peine proéminents; plus fortement rétréci et très obtusément sinué vers la base; flancs bombés et dépassant les marges latérales, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs arqués. Disque plus large que long, transversalement convexe, aplati dans la longueur, surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement grossièrement granuleux, aplati en dessus, égal en largeur au 1/7 environ de la longueur du disque; cet accident paraît superficiellement divisé dans sa longueur en deux bandes parallèles par un sillon un peu sinueux par suite de l'arrangement sans ordre des granules; 2° un sillon moins large que le bourrelet précédent, égal environ au 1/8 du disque; 3° une côte tectiforme de même largeur que ce sillon, à faite irrégulièrement et superficiellement haché; 4° un sillon analogue au premier; 5° une côte analogue à la précédente, obtusément arquée vers la base; 6° un sillon semblable aux précédents; 7° une côte de même nature que la précédente, interrompue au milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et

(1) Un seul individu étudié; il est possible qu'il soit immature??

la longe à rebours en s'évanouissant : chacun de ces tronçons devient tuberculeux à partir du point où il atteint la base du disque; 8° limité par chacun des crochets formés par l'accident précédent, un espace égal à plus du $\frac{1}{5}$ du disque et renfermant une côte semblable aux autres accolée à celle qui longe la base, mais bien plus forte et plus entière. Les sillons sont semés d'une granulation fine assez régulière, un peu espacée, paraissant rangée en séries transverses régulières; pas de ponctuation distincte. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies courtes un peu en forme de massue. Écusson petit, triangulaire, à pointe émoussée. Stries des élytres fortes, à points assez rapprochés, les intervalles des points entamant à peine les intervalles des stries. Ceux-ci tectiformes, avec le long de leur marge interne, une série de petits crans imbriqués, un peu allongés, correspondant chacun à un point de la strie; le faite de l'intervalle plus rapproché de la marge externe, en carène assez densément et irrégulièrement coupée de hachures superficielles parfois anguleusement dirigées vers l'apex où la carène devient plus lisse tout en demeurant néanmoins finement ruguleuse. Les élytres sont élargis vers l'arrière : ils sont à peine plus larges à leur base que la base du thorax. Épine humérale très faible. Mésosternum fortement caréné entre les hanches; carène large mais écrasée. Méta sternum avec quelques rares papilles obsolètes très éparses. Chaque arceau de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long du bord postérieur et au milieu un sillon en zigzag un peu superficiel allant de bout en bout, légèrement effacé sur la ligne médiane de l'abdomen. Cuisses intermédiaires et postérieures avec quelques rares gros points piligères très épars et sans ordre; peu convexes, étroites et paraissant de même largeur. 1^{er} article des tarsi antérieurs paraissant plus long que le 2^e. Arête latérale du 1^{er} article des tarsi postérieurs indistincte. Tibias postérieurs à peine arqués. Épisternums du prothorax limités en avant par une carène atteignant les cavités coxales. — Long. 2,7 mill.

Madagascar. (Type. Collect. Fairmaire.)

A placer dans les tableaux près du *Reitteri* : diffère de ce dernier, d'abord par l'absence de carènes obliques, fortes, sur le vertex; cependant en observant bien, on distingue la place de ces carènes à un léger soulèvement des téguments; vue au microscope, la saillie transverse limitant le vertex est formée de quelques grosses verrues à surface tuberculeuse placées sans ordre, mais dans une direction donnée. La granulation de la tête est beaucoup moins forte et moins saillante que chez le *Reitteri*; la base du thorax n'est pas sinuée et les accidents de ce dernier sont moins épais et moins massifs; le méta sternum n'est pas lisse; la ponctuation piligère des

cuisse n'est pas placée en séries; les tibias postérieurs sont moins fortement arqués et presque droits, etc.

En somme, les deux espèces sont très voisines et bien que l'œil constate parfaitement l'écart qui existe entre elles, cet écart ne se présente pas de telle façon qu'il puisse s'exprimer de manière claire et précise. C'est la pierre d'achoppement dans l'étude des *Rhysemus*: découvrir l'extrême parenté de deux formes et se heurter à l'impossibilité de les réunir aussi bien que de les désunir.

RHYSEMUS EXARATUS Mars.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Allongé, parallèle, noir, un peu luisant; front bombé, chargé de granules écartés et de 2 petites élévations obliques par derrière; épistome bordé de brun rougeâtre, échancré avec les angles arrondis; pronotum orné de côtes transverses, luisantes, subtuberculées, séparées par des sillons étroits, profonds, grossièrement rugueux, 1-3 côtes entières, 4 interrompue et coudée vers la base, 5 un peu irrégulière; élytres longues, sillonnées, ponctuées, crénelées; interstries en carène tranchante, égaux et droits, sans crénelures si ce n'est latéralement; pattes rougeâtres. — Long. 3-4 mill.*

Obok, Djibouti, Égypte.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, convexe; les bords de l'épistome, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête convexe; épistome échancré en avant, les angles à pointe arrondie de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête obtusément arqués et à peine distinctement sinués avant les joues qui sont en angle émoussé et très obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée de granules assez serrés, affaiblis vers les bords de l'épistome, condensés sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords mal définis; vertex finement granuleux, avec deux petites carènes obliques lisses et une ou deux petites saillies également lisses au-dessus des yeux. Prothorax obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et indistinctement sinuée; disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur, rétréci en avant avec les angles antérieurs arrondis et peu proéminents, fortement rétréci en arrière et sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés, dépassant légèrement les marges latérales, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs arqués. Disque vu de dessus transversalement convexe, un peu aplati dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit: 1° le long du bord antérieur un renflement granuleux égal en largeur au 1/7 du disque; 2° un sillon plus étroit que cet accident; 3° un bourrelet ou une côte étroite plus

ou moins tuberculeuse; 4° un sillon égal en largeur environ au $\frac{1}{9}$ du disque; 5° une côte étroite de même nature que la précédente et largement arquée vers la base; 6° un sillon approfondi à ses extrémités, égal en largeur à un peu plus du $\frac{1}{7}$ du disque; 7° une côte étroite analogue aux précédentes, interrompue en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé un espace égal au $\frac{1}{4}$ environ du disque et renfermant une côte étroite et plus ou moins tuberculeuse. Le fond des sillons est semé d'aspérités irrégulières, sans trace de ponctuation. Les côtes sont parfois presque entièrement lisses, parfois formées de tubercules écrasés, irréguliers et plus ou moins espacés. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies courtes, un peu épaissies dans leur longueur. Écusson triangulaire à pointe membraneuse. Stries des élytres fines à points un peu espacés, les intervalles de ces points entamant peu les intervalles des stries; ceux-ci avec le long de leur marge interne une série de petits crans un peu allongés et imbriqués, et le long de leur faite une carène émoussée, tantôt entièrement lisse (type), tantôt hachée par endroits d'une façon irrégulière (variété *asperocostatus*. Fairm.) Les élytres ont leur base plus large que celle du prothorax; ils sont très légèrement élargis d'avant en arrière. Épine humérale faible. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum lisse, canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout. Cuisses intermédiaires et postérieures lisses, peu convexes, les postérieures paraissant un peu plus larges que les intermédiaires. Premier article des tarses antérieurs à peine plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs distincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène très éloignée des cavités coxales.

Rappelle le *R. granosus*, mais bien reconnaissable aux grosses carènes émoussées de ses élytres.

RHYSEMUS EXARATUS (variété ASPEROCOSTATUS Fairm.).

Il paraît utile de conserver le nom donné à l'espèce par M. Fairmaire, en le destinant à caractériser les individus à carène des intervalles des stries sur les élytres très hachée.

RHYSEMUS PARALLELICOLLIS n. sp.

Ovale allongé, convexe; d'un noir assez brillant avec les bords de l'épistome, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes

rougeâtres. Tête convexe, épistome échancré en avant, anguleux de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête obtusément arqués, légèrement sinués auprès des angles antérieurs et près des joues qui sont en angle émoussé et obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée de fortes granulations irrégulières et espacées, atténuées vers les bords du chaperon, condensées sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords bien définis; vertex à granulation fine avec de part et d'autre du milieu une petite carène oblique, et une ou deux petites saillies irrégulières au-dessus des yeux. Prothorax arqué à la base qui est finement rebordée mais non sinuée; disque ayant à peu près au milieu sa plus grande largeur; marges latérales presque parallèles ou plutôt en arc très obtus des angles antérieurs aux extrémités de la base, ces angles arrondis et légèrement proéminents; flancs à peine bombés, mais dépassant légèrement les marges, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs arqués. Disque vu de dessus transversalement convexe, aplati dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement aplati, granuleux, égal en largeur au $\frac{1}{7}$ environ du disque et divisé dans sa longueur par un sillon régulier, parallèle aux bords; 2° un sillon presque de moitié plus étroit; 3° un bourrelet très étroit; 4° un sillon égal à un peu plus du $\frac{1}{7}$ du disque; 5° un bourrelet analogue au précédent, largement arqué vers la base; 6° un sillon égal à un peu plus du $\frac{1}{7}$ du disque, approfondi à ses extrémités; 7° un bourrelet un peu plus épais que les précédents et moins régulier, interrompu dans son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé un espace égal environ au $\frac{1}{4}$ du disque en renfermant un bourrelet étroit. Les sillons sont superficiels, semés d'une granulation fine, régulière et à grains un peu espacés. Les bourrelets ne sont pas lisses mais irrégulièrement et éparsément impressionnés par des hachures superficielles; ceux de la moitié postérieure du disque sont plus épais et presque tuberculeux, surtout près de la base. Les marges latérales du disque sont obtusément crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies courtes, épaisses, en forme de massue, tantôt tronquée, tantôt arrondie à la pointe. Écusson triangulaire à pointe transparente. Stries des élytres assez fortes, à points rapprochés, les intervalles de ces points entamant légèrement les intervalles des stries. Ceux-ci tectiformes avec le long de leur marge interne une série de petits crans saillants, un peu allongés et imbriqués; le long de leur faite une carène étroite mais non tranchante, sauf à l'apex, cette carène divisée par des hachures superficielles en une série de petits tronçons assez étroits et allongés, les hachures disparaissant à l'extrémité des intervalles. Les

élytres sont à peine élargis d'avant en arrière. Épine humérale faible. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum grossièrement ponctué sur le pourtour de points ou plutôt d'impressions irrégulières. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur, et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout. Cuisses intermédiaires et postérieures lisses, sauf quelques rares points piligères en séries sur leur moitié externe; convexes et paraissant de même largeur. Premier article des tarsi antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène éloignée des cavités coxales. — Long. 3,3 mill.

Durban (Natal).

Remarquable par le parallélisme des marges latérales du prothorax, qui chez les autres espèces est fortement rétréci du premier tiers postérieur aux extrémités de la base. A noter aussi la granulation fine, régulière, très détachée des sillons du disque et les bourrelets beaucoup plus étroits que les sillons.

RHYSSEMUS GRANOSUS Klug.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Thorace transversim inaequalisulcato, elytris costatis, confertim punctatis, subscabris, in interstitiis obsolete rugosis; alutaceus niger, clypei margine pedibusque sanguineis.* — Long. 3-3,5 mill.

Sénégal; Iles du Cap Vert; Abyssinie; Indes (Barway)!

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, convexe, bords de l'épistome, région des angles antérieurs du prothorax et pattes rougeâtres. Tête convexe, épistome échancré en avant, anguleux de part et d'autre de l'échancrure, angles à pointe très arrondie; côtés de la tête obtusément arqués, indistinctement sinués avant les joues qui sont brièvement arrondies et obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée d'une granulation forte, un peu atténuée vers les bords de l'épistome, condensée sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords assez bien définis. Vertex à granulation fine et régulière, chargé de part et d'autre du milieu d'une petite carène oblique, puis de deux petites, saillies au dessus de chaque œil. Prothorax très obtusément arqué et presque droit à la base qui est finement rebordée et non sinuée. Disque ayant à peu près au milieu sa plus grande largeur; rétréci en avant avec les angles antérieurs arrondis et très proéminents; très fortement rétréci en arrière et

profondément sinué ♂, plus obtusément ♀, du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés, dépassant légèrement les marges latérales, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs presque droits, l'insecte vu de côté. Disque transversalement convexe, un peu aplati dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement verruqueux, aplati, égal en largeur au 1/6 environ du disque; 2° un sillon de moitié plus étroit; 3° un bourrelet étroit, parfois bisinué; 4° un sillon à peu près de même largeur que le précédent; 5° un bourrelet étroit, largement arqué vers l'arrière mais un peu réfléchi dans son milieu; 6° un sillon égal en largeur au 1/7 du disque environ, approfondi à ses extrémités; 7° un bourrelet étroit, interrompu en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé un espace égal au 1/5 environ du disque et renfermant un bourrelet étroit. Le fond des sillons est semé d'une granulation irrégulière sans ponctuation distincte. Les bourrelets sont brillants, parfois entiers, parfois formés de tubercules écrasés et contigus. Les marges latérales du disque sont crénelées près des angles antérieurs et ciliées de soies courtes un peu épaissies à l'extrémité; ces marges, l'insecte vu de côté, sont profondément et anguleusement sinuées avant les angles postérieurs. Écusson triangulaire à pointe membraneuse. Stries des élytres fines à points très rapprochés, les intervalles de ces points entamant à peine les intervalles des stries. Ceux-ci tectiformes avec le long de leur marge interne une série de petits crans rapprochés, un peu aplatis et imbriqués, et le long de leur faite une autre rangée aussi serrée de crans plus forts, un peu épineux et imbriqués. La base des élytres est beaucoup plus large que celle du prothorax. Épine humérale faible. Mésosternum caréné entre les hanches. Méta sternum lisse, canaliculé dans sa longueur. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout. Cuisses intermédiaires et postérieures lisses, sauf quelques points piligères vers l'articulation des tibias; assez convexes, les postérieures paraissant un peu plus larges que les intermédiaires. Premier article des tarses antérieurs sensiblement plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs indistincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène très éloignée des cavités coxales.

Forme générale du *R. germanus*, mais très distincte par les échancrures profondes du prothorax près des extrémités de la base. Distinct du *R. Gestroi* par la proéminence des angles antérieurs du prothorax et par la petitesse de l'épine humérale.

RHYSEMUS **GESTROI** n. sp.

Allongé, convexe; d'un noir peu brillant avec les bords de l'épistome, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête convexe; épistome échancré en avant, angles à pointe arrondie de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête obtusément arqués, à peine sinués avant les joues qui sont en angle très émoussé et obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête à granulation forte, atténuée près des marges de l'épistome, condensée sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords bien définis; vertex chargé d'une granulation fine et régulière avec de part et d'autre du milieu une petite carène oblique, puis une petite saillie transversale cariniforme souvent bituberculée au dessus de chaque œil. Prothorax obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et à peine bisinuée. Disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur; fortement rétréci et comme étranglé en avant avec les angles antérieurs arrondis, infléchis et non proéminents; rétréci en arrière et assez fortement sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés et dépassant un peu les marges latérales du disque, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs arqués, l'insecte vu de côté. Disque très convexe transversalement, aplati dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit: 1° le long du bord antérieur un renflement granuleux, aplati, égal en largeur environ au $\frac{1}{7}$ du disque; 2° un sillon un peu plus étroit; 3° un bourrelet très étroit, brillant, un peu réfléchi vers l'avant en son milieu; 4° un sillon à peu près de même largeur que le précédent; 5° un bourrelet étroit, largement arqué vers la base et parfois légèrement réfléchi dans son milieu; 6° un sillon égal environ au $\frac{1}{7}$ du disque, approfondi à ses extrémités; 7° un bourrelet étroit, interrompu en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé un égal espace au $\frac{1}{4}$ environ du disque et renfermant une côte étroite. Les sillons sont chargés d'une granulation irrégulière. Les côtes sont brillantes, rarement lisses, mais le plus souvent creusées çà et là de hachures superficielles et irrégulières; les deux premières côtes après le bourrelet antérieur sont presque entières et toujours beaucoup plus lisses que les septième et huitième accidents; ceux-ci sont nettement tuberculeux, parfois formés de tubercules bien détachés, parfois, et en particulier sur le septième, ces tubercules sont simplement séparés par des hachures superficielles peu profondes. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies courtes un peu en forme de

massue. Écusson petit, triangulaire à pointe transparente. Stries des élytres assez fines, à points rapprochés, les intervalles de ces points entamant légèrement les intervalles des stries. Ceux-ci tectiformes avec le long de leur marge interne une série de petits crans aplatis, un peu anguleux et imbriqués, et le long de leur faite une autre série de crans étroits et imbriqués. Les élytres sont légèrement élargis d'avant en arrière; leur base est bien plus large que celle du prothorax. Épine humérale forte et saillante. Mésosternum caréné entre les hanches. Méta sternum entièrement lisse et brillant, canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un fin sillon en zigzag allant de bout en bout. Cuisses intermédiaires et postérieures avec quelques points piligères épars et rangés en séries; peu convexes et à peu près de même largeur. Premier article des tarses antérieurs paraissant aussi long que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs indistincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène très éloignée des cavités coxales. — Long. 3-3,5 mill.

Haute-Nubie, pays des Bogos (Lebka), pays des Gallas (Boran-Gallas), Ganana.

Voisin du *R. granosus* Klug. mais distinct par l'épine humérale puissante, par le prothorax étranglé en avant avec les angles antérieurs infléchis et proéminents, etc.

Je suis heureux de dédier cette espèce à M. Gestro, directeur du Musée de Gênes, en témoignage de gratitude pour sa complaisance inépuisable.

RHYSEMUS VERRUCOSUS Muls.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Allongé, subparallèle; faiblement convexe et d'un noir peu luisant en dessus. Chaperon presque en demi-cercle, notablement entaillé en devant. Tête parsemée de sortes de verrues. Prothorax creusé transversalement de quatre sillons granuleux séparés par des intervalles élevés et verruqueux; les deux postérieurs interrompus dans leur milieu par un canal longitudinal. Élytres à rainures étroites et dentées. Intervalles chargés longitudinalement d'une rangée de fortes aspérités. Premier article des tarses postérieurs subparallèle, un peu moins long que les trois suivants réunis. — Long. 2,7-3,2 mill.*

France méridionale.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, convexe; d'un noir peu brillant, avec les bords de l'épistome, la région des angles antérieurs

du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête peu convexe, épistome échancré en avant, anguleux et presque denticulé de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête légèrement sinués après les angles antérieurs, puis arqués jusqu'après des joues où ils sont brièvement et obtusément sinués; joues en angle émoussé, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête à granulation forte, grossière et irrégulière, atténuée vers les bords de l'épistome, condensée sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords mal définis; vertex chargé d'une granulation fine et assez régulière, avec de part et d'autre du milieu une petite carène oblique, et souvent deux petits tubercules rapprochés au-dessus des yeux. Prothorax obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et très légèrement bisinuée; marges latérales du disque parallèles du premier tiers postérieur jusque vers les angles antérieurs qui sont arrondis, réfléchis et proéminents; disque fortement rétréci et sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés dans leur milieu et dépassant légèrement les marges, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs arqués, l'insecte vu de côté. Disque vu de dessus transversalement convexe, aplati dans sa longueur; surface sculptée comme il suit: 1° le long du bord antérieur un renflement granuleux, peu convexe, égal en largeur au $\frac{1}{7}$ du disque; 2° un sillon un peu plus étroit; 3° une côte étroite granuleuse ou tuberculeuse; 4° un sillon légèrement plus étroit que le précédent; 5° une côte étroite, largement arquée vers la base, granuleuse ou tuberculeuse; 6° un sillon égal en largeur à peu près au $\frac{1}{5}$ du disque, approfondi à ses extrémités; 7° une côte étroite, de même nature que les précédentes, interrompue au milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe d'une façon très distincte; 8° dans chaque crochet ainsi formé un espace égal à un peu moins du $\frac{1}{3}$ du disque et renfermant une côte étroite analogue aux autres. Le fond des sillons est semé de petits granules opaques et un peu espacés; les côtes sont tuberculeuses et granuleuses; celles du tiers postérieur du disque sont formées par une série de gros tubercules irréguliers et distincts les uns des autres. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles extérieurs, ciliées de soies très courtes, épaisses, en forme de massue. Écusson petit, triangulaire, à pointe émoussée. Stries des élytres fines, les intervalles de leurs points entamant très légèrement les intervalles des stries. Ceux-ci tectiformes avec le long de leur marge interne une série de petits crans aplatis et imbriqués; le long de leur faite une autre série contiguë à la précédente, formée de crans un peu allongés, carénés et imbriqués, ces crans se détachant à la base des intervalles latéraux en petits tubercules carénés et distincts. Les élytres paraissent un peu

déprimés sur la région dorsale ; ils sont élargis d'avant en arrière et plus larges à la base que la base du prothorax. Épine humérale courte, mais puissante. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum imperceptiblement pointillé. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur ; dans leur milieu un fin sillon en zigzag allant de bout en bout, effacé sur la ligne médiane de l'abdomen. Cuisses intermédiaires et postérieures semées de points piligères épars ; peu convexes, à peu près de même largeur. Premier article des tarses antérieurs légèrement plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs peu distincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène éloignée des cavités coxales et bordés le long de leur marge externe de quatre ou cinq gros denticules massifs. — Long. 2,7-3,2 mill.

France méridionale.

Bien distinct par les granulations du bourrelet du prothorax et par le parallélisme de ses marges latérales.

RHYSEMUS **GRANULOSOCOSTATUS** n. sp.

Allongé, parallèle, peu convexe, un peu déprimé sur la région dorsale des élytres ; d'un noir brunâtre avec les bords de l'épistome, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête convexe ; épistome échancré en avant, anguleux de part et d'autre de l'échancrure, angles un peu émoussés ; côtés de la tête obtusément arqués jusqu'après des joues où ils sont très obsolètement sinués ; joues brièvement arrondies, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête très scabreuse, chargée de gros granules irréguliers et espacés, les granules un peu plus forts sur le milieu du front, la région antérieure de l'épistome presque lisse ; front en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords assez bien définis ; vertex chargé d'une granulation fine, avec de part et d'autre du milieu une carène oblique, puis une autre petite carène transversale et biterculée atteignant le dessus des yeux. Prothorax obtusément arqué à la base qui est finement rebordée et non sinuée ; marges latérales du disque sensiblement parallèles du premier tiers postérieur jusque vers les angles antérieurs qui sont arrondis, réfléchis et proéminents ; disque fortement rétréci, et sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base ; les flancs sont à peine bombés et n'atteignent pas les marges, l'insecte vu de dessus ; angles postérieurs arqués, l'insecte vu de côté. Disque vu de dessus transversalement convexe, aplati dans sa longueur ; surface sculptée

comme il suit : 1° le long du bord antérieur un renflement granuleux peu convexe, égal en largeur à un peu plus du $\frac{1}{6}$ du disque ; 2° un sillon de moitié plus étroit ; 3° une côte tuberculeuse étroite ; 4° un sillon un peu plus large que le précédent ; 5° une côte étroite, tuberculeuse, largement arquée vers la base ; 6° un sillon plus profond que les autres, surtout à ses extrémités, égal à un peu plus du $\frac{1}{6}$ du disque ; 7° une côte étroite analogue aux précédentes, interrompue en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe d'une façon peu distincte ; 8° dans chacun des crochets ainsi formés un espace égal au $\frac{1}{5}$ du disque, renfermant une côte étroite et tuberculeuse. Le fond des sillons est semé de granules irréguliers, sans ponctuation distincte. Les côtes sont étroites, formées de tubercules très irréguliers, parfois distincts les uns des autres, parfois simplement divisés par des hachures ; le septième accident devient très vague et peu distinct le long de la base du prothorax où il se confond dans la granulation générale. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies courtes, un peu renflées, les unes tronquées, les autres arrondies à la pointe. Écusson petit, triangulaire, à pointe émoussée et membraneuse. Stries des élytres fines, profondes et brillantes ; les intervalles des points entamant légèrement les intervalles des stries. Ceux-ci tectiformes, à sculpture très serrée, avec, sur leur versant interne, une série de petites ondes sinueuses et rapprochées, délimitant des crans larges, aplatis et imbriqués ; les mêmes petites ondes se retrouvent sur le versant externe, mais plus fines, plus serrées et irrégulières ; le faite de chaque intervalle est occupé par une série de petits crans allongés, étroits et carénés ; chacune des hachures qui séparent ces crans correspond à une des ondulations latérales. Les intervalles 3, 5 et 7 paraissent un peu plus élevés vers l'apex. Épine humérale très courte. Mésosternum caréné entre les hanches, carène large ; chez l'unique individu étudié, cette carène est terminée en avant par une petite pointe érigée et triangulaire. Métasternum semé, surtout dans sa moitié antérieure, de verrues aplaties ; canaliculé dans sa longueur. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur ; dans leur milieu, un fin sillon en zigzag allant de bout en bout, un peu effacé sur la ligne médiane de l'abdomen. Cuisses intermédiaires et postérieures semées de points piligères disposés en séries longitudinales et donnant naissance à des soies jaunes très courtes ; très peu convexes, les postérieures paraissant un peu plus étroites que les intermédiaires. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène fine n'atteignant pas les cavités coxales ; ornés, le long de la marge externe du prothorax, de petits

denticules réguliers, serrés, au nombre d'une dizaine. — Long. 3 mill.

Madagascar.

Rappelle le *R. verrucosus* Muls., mais distinct par son mésosternum tuberculeux, par la bordure des épisternums du prothorax, etc.

RHYSEMUS **MAYETI** n. sp.

Allongé, peu convexe et même un peu déprimé sur la partie dorsale des élytres ♀. D'un noir très brillant, avec les bords de l'épistome; la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête peu convexe; épistome échancré en avant, très anguleux de part et d'autre de l'échancrure, mais non denticulé; côtés de la tête très légèrement sinués immédiatement après les angles antérieurs, puis arqués jusqu'auprès des joues et de nouveau mais obtusément sinués avant ces dernières qui sont en angle très émoussé et obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée de grosses verrues espacées, condensées sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords très bien définis; vertex à granulation fine très dense et régulière, avec de part et d'autre du milieu une petite côte forte et oblique, puis une ou deux petites saillies irrégulières au dessus des yeux. Prothorax arqué à la base qui est finement rebordée et bisinuée. Disque ayant un peu en deçà du milieu sa plus grande largeur; rétréci vers l'avant avec les angles antérieurs arrondis et proéminents; plus fortement rétréci en arrière et obtusément sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés et dépassant les marges latérales. L'insecte vu de dessus; angles postérieurs, vus de côté, obtusément arqués. Disque transversalement convexe, aplati dans sa longueur; surface sculptée comme il suit: 1° le long du bord antérieur un renflement aplati, granuleux, égal au $\frac{1}{6}$ de la longueur du disque; 2° un sillon légèrement plus étroit; 3° un bourrelet très étroit, linéaire, lisse; 4° un sillon de même largeur que le premier; 5° un bourrelet analogue au précédent, mais un peu plus épais, obtusément arqué vers la base du disque; 6° un sillon égal à un peu plus du $\frac{1}{7}$ du disque; 7° un bourrelet analogue aux précédents interrompu en son milieu où chaque tronçon devient tuberculeux en s'infléchissant brusquement vers la base qu'il longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé un espace égal à un peu plus du $\frac{1}{5}$ du disque et renfermant un bourrelet étroit et tuberculeux. Les sillons sont superficiels, semés d'une granulation fine ou de ridules granuleuses trans-

verses; on distingue parfois une ponctuation vague entre les deux crochets formés par le septième accident. Les bourrelets sont très étroits, lisses, sauf ceux de la base qui se décomposent en une série de tubercules irréguliers. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies assez longues, un peu épaissies dans leur longueur. Écusson triangulaire, à pointe transparente. Stries des élytres fines, à points assez rapprochés, les intervalles de ces points entamant les intervalles des stries. Ceux-ci tectiformes, avec le long de leur marge interne une série de petits crans tuberculeux et imbriqués; le long de leur faite une autre série de crans imbriqués, un peu allongés, sensiblement plus forts et plus détachés près de la base des élytres, parfois un peu épineux sur la région dorsale. Les élytres sont légèrement élargis d'avant en arrière et un peu plus larges à leur base que la base du prothorax. Épine humérale courte mais massive. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum entièrement lisse et brillant, canaliculé dans sa longueur. Arceaux de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans le milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout, nullement effacé sur la ligne médiane de l'abdomen. Cuisses intermédiaires et postérieures avec quelques points piligères rangés en séries sur leur moitié externe; peu convexes et paraissant de même largeur. Premier article des tarsi antérieurs plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarsi postérieurs indistincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène éloignée des cavités coxales. — Long. 3-3,8 mill.

Égypte et côte orientale d'Afrique, jusqu'au Mozambique.

Rappelle le *R. germanus*, mais bien distinct par l'étroitesse des bourrelets du prothorax comparativement aux sillons.

Cette forme de *Rhysemus* très connue depuis longtemps et répandue dans toutes les collections sous le nom erroné de *gemmifer* Mars., n'a pas été décrite. J'ai le plaisir de la dédier au savant zoologiste M. Valéry Mayet, à l'affabilité duquel je dois de précieux documents.

RHYSEMUS **FAIRMAIREI** n. sp.

Allongé, un peu élargi, convexe; d'un noir peu brillant, les bords de l'épistome, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête convexe; épistome échanuré en avant, en angle émoussé de part et d'autre de l'échancre; côtés de la tête arqués jusqu'auprès des joues et très obsolètement sinués auprès de ces dernières, qui sont en angle très émoussé et obliquement

coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête à granulation double, c'est-à-dire semée de granules plus forts sur un fond rugueux, la granulation très atténuée vers les bords de l'épistome, condensée sur le front, qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords bien définis; vertex à granulation fine, avec de part et d'autre du milieu une petite côte tuberculeuse, puis deux ou trois petits grains au-dessus des yeux. Prothorax obtusément arqué à la base, qui est finement rebordée et non sinuée. Disque ayant au milieu sa plus grande largeur; marges latérales presque parallèles du premier quart postérieur jusque vers les angles antérieurs, qui sont arrondis, un peu réfléchis et à peine proéminents; disque fortement rétréci et légèrement sinué du premier quart postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés, mais ne dépassant pas les marges latérales, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs, vus de côté, obtusément arqués. Disque transversalement convexe, aplati dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit: 1° le long du bord antérieur un renflement aplati, granuleux, égal à peu près au $\frac{1}{7}$ du disque; 2° un sillon à fond plat égal environ au $\frac{1}{8}$ du disque; 3° un bourrelet très étroit et lisse; 4° un sillon un peu plus large que le précédent, du moins en son milieu; 5° un bourrelet très étroit, largement arqué vers la base; 6° un sillon approfondi à ses extrémités, égal à un peu plus du $\frac{1}{7}$ du disque; 7° un bourrelet analogue au précédent, interrompu en son milieu, où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé, un espace égal à un peu plus du $\frac{1}{5}$ du disque et renfermant un étroit bourrelet. Les sillons sont superficiels, c'est-à-dire à fond plat; ils sont semés d'une granulation fine, dense et régulière, sans ponctuation distincte. Les bourrelets sont très étroits, entiers, sauf 2 et 3 à partir du bord antérieur du disque, qui sont parfois étroitement et superficiellement coupés dans leur milieu; ils sont lisses, sauf le huitième accident et la branche antérieure du septième souvent un peu tuberculeux. Les marges latérales du disque sont très finement crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies très courtes en forme de massue. Écusson triangulaire transparent. Stries des élytres fines, à points rapprochés, les intervalles de ces points n'entamant pas distinctement les intervalles des stries. Ceux-ci obtusément tectiformes, du moins sur la région dorsale des élytres; avec le long de leur marge interne une série de petits crans écrasés, rapprochés et imbriqués; à cheval sur leur faite une autre série de crans plus forts et imbriqués. Les élytres sont légèrement élargis d'avant en arrière et un peu plus larges à leur base que la base du prothorax. Épine humérale très faible. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum ponctué de points profonds, surtout sur la région

antérieure, les intervalles de ces points un peu boursoufflés; canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un fin sillon en zigzag allant de bout en bout, mais légèrement effacé sur la ligne médiane de l'abdomen. Cuisses intermédiaires et postérieures semées de points piligères placés en séries; peu convexes, les postérieures paraissant un peu plus étroites que les intermédiaires. Premier article des tarses antérieurs paraissant aussi long que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs très peu distincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène éloignée des cavités coxales. — Long. 3,5 mill.

Diégo-Suarez.

Plus parallèle et plus subcylindrique que le *R. germanus*; se distingue par sa coloration opaque, par la granulation double de l'épistome, par la ponctuation grossière du métasternum, etc., etc.

Je dédie cette espèce à M. Fairmaire, qui a eu l'obligeance de me communiquer sa collection.

RHYSEMUS TARSALIS Wat.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — *Rhysem. fusco niger, nitidus, fronte granosa, vertice subtilius granuloso; thorace transversim quadricarinato; elytris punctato-striatis, interstitiis biseriatis granulatis.* — Long. 2,8-3,5 mill.

Mascareignes : île Rodrigue; Nouvelle-Calédonie : Nouméa Indes, Madagascar.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, convexe, d'un noir brillant, avec les bords de l'épistome, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête convexe; épistome échancré en avant, angles à pointe arrondie de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête arqués jusqu'aux joues et légèrement sinués auprès de ces dernières, qui sont en angle émoussé et peu obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée de granules atténués vers les bords, un peu condensés sur le front, qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords assez bien définis; vertex finement granuleux avec de part et d'autre du milieu une petite carène oblique. Prothorax obtusément arqué à la base, qui est finement rebordée et non ou à peine distinctement bisinuée; disque ayant un peu en deçà du milieu sa

plus grande largeur, rétréci vers l'avant avec les angles antérieurs arrondis et non proéminents, plus fortement rétréci mais non sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés et dépassant les marges latérales, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs arqués. Disque vu de dessus transversalement convexe, aplati dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur, un renflement aplati, égal au $\frac{1}{8}$ de la longueur du disque; 2° un sillon de moitié plus étroit; 3° un bourrelet écrasé, égal environ au $\frac{1}{9}$ du disque; 4° un sillon plus étroit; 5° un bourrelet analogue au précédent, largement arqué vers la base; 6° un sillon approfondi à ses extrémités, égal au $\frac{1}{9}$ ou au $\frac{1}{8}$ du disque; 7° un bourrelet analogue aux deux précédents, interrompu en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé, un espace égal au $\frac{1}{5}$ environ du disque et renfermant un bourrelet étroit. Les sillons sont semés d'une granulation irrégulière, un peu transverse, et l'on distingue parfois une vague ponctuation dans ceux de la moitié postérieure du disque, sur la région médiane. Les bourrelets sont lisses, épars, écrasés mais légèrement plus saillants à leur bord postérieur. Les marges latérales du disque sont finement crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies en forme de massue étroite, allongée, parfois tronquée, parfois acuminée. Écusson triangulaire, à pointe transparente. Stries des élytres fines, à points peu rapprochés, les intervalles de ces points entamant à peine les intervalles des stries. Ceux-ci obsolètement tectiformes, mais sans arête tranchante; avec le long de leur marge interne une série de petits crans un peu allongés, aplatis et imbriqués; le long de leur faite une série de crans beaucoup plus forts, anguleusement dirigés vers l'apex, imbriqués. Les élytres sont à peine élargis d'avant en arrière, légèrement plus larges à leur base que la base du prothorax. Épine humérale faible. Mésosternum finement caréné entre les hanches. Métasternum lisse, canaliculé dans sa longueur. Arceaux de l'abdomen avec un sillon crénelé le long de leur bord postérieur et dans leur milieu un sillon en zigzag allant de bout en bout, mais effacé sur la ligne médiane de l'abdomen. Cuisses intermédiaires et postérieures avec quelques points piligères rangés en séries dans leur moitié externe; peu convexes et à peu près de même largeur. Premier article des tarsi antérieurs à peine plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarsi postérieurs distincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène éloignée des cavités coxales.

Analogue au *R. germanus*, mais plus grêle. Distinct par les angles de l'épistome qui sont arrondis à la pointe.

RHYSSEMUS GERMANUS Linné.

DESCRIPTION DE L'AUTEUR. — (*Plinus germanus*.) *Fuscus, thorace transversim rugoso, pedibus ferrugineis.* — *Facies « Ptini (1) pertinacis » sed minor. Thorax gibbus, transversim sulcatus. Elytra striata. Pedes subrufi.* — Long. 2,5-3,5 mill.

Enrope, Afrique, Asie.

AJOUTEZ A LA DESCRIPTION. — Allongé, convexe, d'un noir peu brillant, avec les bords de l'épistome, la région des angles antérieurs du prothorax et les pattes rougeâtres. Tête convexe, épistome échancré en avant, angles aigus et denticulés de part et d'autre de l'échancrure; côtés de la tête arqués jusqu'après des joues où ils sont très obtusément sinués; joues en angle émoussé, obliquement coupées à leur bord postérieur. Surface de la tête chargée d'une granulation forte, irrégulière, condensée sur le front qui est en saillie anguleuse dirigée vers le vertex et à bords assez bien définis; vertex à granulation fine, avec de part et d'autre du milieu une petite carène oblique, puis une ou deux petites saillies irrégulières au-dessus des yeux. Prothorax obtusément arqué à la base, qui est finement rebordée, non ou indistinctement sinuée chez les individus de la faune dite paléarctique, distinctement bisinuée chez ceux de l'Afrique tropicale et australe. Disque ayant en deçà du milieu sa plus grande largeur; rétréci en avant avec les angles antérieurs arrondis et légèrement proéminents; plus fortement rétréci en arrière et très obtusément sinué du premier tiers postérieur aux extrémités de la base; flancs bombés, dépassant les marges latérales, l'insecte vu de dessus; angles postérieurs arqués. Disque transversalement convexe, aplati dans sa longueur. Surface sculptée comme il suit : 1° le long du bord antérieur, un renflement aplati, granuleux, égal en largeur à un peu plus du 1/8 du disque; 2° un sillon de moitié plus étroit; 3° une côte plus étroite que le premier accident; 4° un sillon étroit, égal en largeur au 1/9 du disque environ; 5° une côte semblable à la précédente et largement arquée vers la base; 6° un sillon plus profond que les autres, surtout à ses extrémités, égal en largeur au 1/8 du disque; 7° une côte semblable aux précédentes, interrompue en son milieu où chaque tronçon s'infléchit brusquement vers la base et la longe en s'évanouissant; 8° dans chaque crochet ainsi formé, un espace égal au 1/4 du disque

(1) Le *Ptinus pertinax* L. est l'*Anobium* du même nom. Évidemment la sculpture du prothorax, qui devait paraître très étrange à l'époque de Linné, est ce qui l'a induit en erreur et l'a empêché de songer aux Lamellicornes. (Note de M. L. Bedel.)

environ et renfermant une côte étroite et généralement tuberculeuse. Le fond des sillons est semé d'une granulation irrégulière, formée de granules distincts, parfois un peu espacés (faune paléarctique), parfois condensés en petites séries ou rides à direction générale transverse (exotiques-surtout africains). Les côtes sont généralement surélevées à leur bord postérieur; les accidents 7 et 8 surtout sont la plupart du temps tuberculeux, les autres demeurent en majeure partie lisses ou creusés de ci de-là de hachures superficielles. Les marges latérales du disque sont crénelées vers les angles antérieurs et ciliées de soies assez courtes en forme de massue peu épaisse. Écusson triangulaire, à pointe transparente. Stries des élytres fines, assez profondes, à points un peu espacés (faune paléarctique), parfois rapprochés (exotiques, surtout africains); les intervalles de ces points entamant légèrement les intervalles des stries. Ceux-ci tectiformes; avec le long de leur marge interne une série de petits crans plus ou moins tuberculeux, parfois un peu aplatis, imbriqués; le long de leur faite une série de crans plus forts, plus allongés, imbriqués. Élytres souvent élargis d'avant en arrière, parfois parallèles; sensiblement plus larges à leur base que la base du prothorax. Épine humérale faible. Mésosternum caréné entre les hanches. Métasternum entièrement lisse ♂, ponctué éparsement ou rugueux sur le pourtour ♀; canaliculé dans sa longueur médiane. Arceaux de l'abdomen avec un fin sillon crénelé le long de leur bord postérieur; dans leur milieu un fin sillon en zigzag allant de bout en bout, mais un peu effacé sur la ligne médiane de l'abdomen. Cuisses intermédiaires et postérieures lisses, sauf quelques points piligères épars sur leur moitié externe; peu convexes et paraissant de même largeur. Premier article des tarses antérieurs sensiblement plus court que les deux suivants réunis. Arête latérale du premier article des tarses postérieurs peu distincte. Tibias postérieurs arqués. Épisternums du prothorax limités par une carène éloignée des cavités coxales.

Espèce extrêmement variable par suite de son habitat très étendu. On la trouve en effet dans toute l'Europe, l'Afrique et une grande partie de l'Asie. Les africains, surtout ceux de l'Afrique orientale, sont les plus aberrants; ils sont plus massifs, plus larges que les européens; les stries de leurs élytres sont à points plus rapprochés, les sillons du prothorax sont plus larges, à ridules granuleuses transverses bien nettes, enfin la sculpture et le dessin général des différents accidents de leur squelette sont plus réguliers et moins embrouillés. Le type de la faune paléarctique est lui-même très variable; on trouve dans le nord de l'Afrique (Algérie, Tunisie, Maroc) une forme à élytres absolument parallèles (*R. parallelus* Reitt.), tandis qu'ailleurs les élytres sont sensiblement élargis

d'avant en arrière. Parfois les divers accidents du squelette, les aspérités des élytres, sont saillants et bien nets; les sillons du prothorax sont à granulation irrégulière et plus ou moins espacée (type normal). D'autres fois les téguments paraissent usés, les aspérités se sont aplaties, la granulation des sillons du prothorax s'est affinée et régularisée (*R. geminatus* Reitt.). Ces variations pourraient faire supposer l'existence d'espèces ou de variétés différentes et bien tranchées, mais tout bien examiné elles ne suffisent pas pour caractériser de nouveaux types, car elles n'atteignent pas assez profondément l'anatomie générale et ne sont en somme que des modifications superficielles et certainement encore mal fixées, attendu que ces modifications ne sont pas également communes à tous les individus d'une même région.

RHYSEMORPHUS Clouët.

Ce type d'Aphodiide offre l'aspect d'un *Rhyssemus*, mais les deux derniers arceaux de l'abdomen sont simplement distincts l'un de l'autre, et non séparés par le large sillon concave à fond creusé d'une rangée de petites stries parallèles et rapprochées que l'on remarque chez tous les *Rhyssemus*.

RHYSEMORPHUS MOCQUERYSI n. sp.

Elongatus, parallelus, convexus; niger, parum nitidus, carinis pronoti nitidioribus. Caput antice emarginatum, utrinque emarginationis sat breviter non late rotundatum, lateribus obtuse arcuatis, ante genas vix perspicue sinuatis; genae angulate, sed non mucronatae, postice ante oculos oblique fractae; clypeus grosse verrucosus, regio verrucosa postice bicurvatum interrupta et medio ad verticem angulatim producta; vertex subtiliter crebre granulatus, costulis obliquis ornatus. Prothorax basi late arcuatus, antice pone oculos profunde sinuatus, regione angulorum producta, angulis non acutis. Discum rugis 5 ornatum; prima secundum marginem lata, depressa et variolosa; alteris angustis, ut in genere. Rhyssemo ordinatis; intervalla opacula, deplanata, rugis latiora, crebre et subtiliter granulosa. Scutellum elongato-triangulare, opacum. Elytra profunde punctato-striata; intervallis biserialim tuberculatis, seriei internae tuberculis minimis, separatis, externa eleviator, tuberculis imbricatis; intervallis omnibus tectiformibus, apice sensim strangulatis et carinatis, carina rugosa. Rhombus metasternalis profunde canaliculatus, medio et postice laevis, antice punctatus, inter coxas medias in carinam productus. Abdominis segmenta simpliciter conjuncta,

duobus ultimis connexis, sulco nullo separatis. Femora non incrasata, sparsim setigera. Tarsi ut in genere Rhysemo. — Long. 3-3,8 mill.

N.-E. de Madagascar.

L'insecte rappelle beaucoup par sa forme la variété *parallelus* Reitt. du *Rhysemus germanus*. Les arceaux de l'abdomen sont ornés d'un sillon en zigzag comme chez un grand nombre de *Rhysemus*, et d'un sillon crénelé le long de leur bord postérieur. Les épisternums du prothorax sont étroits et allongés, bien limités par une carène, lisses ou peu distinctement chagrinés vers le bord interne.

Je dédie cette espèce à M. Albert Mocquereys qui l'a découverte au cours de son dernier et fructueux voyage.

CATALOGUE SYNONYMIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

RHYSEMOMODES

Reitter : Verh. ver. Brünn, XXX, p. 156 (1892).

1. **alutaceus** Reitter : Verh. ver. Brünn, XXX, p. 24 (1892).
d'Orbigny : syn. Aphod., L'Abeille, XVIII, p. 254, note (1896).
2. **Bouvieri** Clouët : nov. sp.
3. **opacus** Reitter : Verh. ver. Brünn, XXXI, p. 102 (1892).
d'Orbigny : l. c., p. 254, note (1896).
4. **orientalis** Mulsant : opusc. XVI, p. 75 (1875).
gemmifer Marseul : L'Abeille, XVI, nouvelles, p. 58 (1878).
obsoletus Reitter : Hor. Ent. Ross., XXI, p. 227 (1887).
Reitter : Verh. ver. Brünn, XXX, p. 24 (1892).
d'Orbigny : l. c., p. 254, note (1896).
hybridus Reitter : l. c., p. 29 (1892).
d'Orbigny : l. c., p. 252 (1896).
transversus Reitter : l. c., p. 24 (1892).
d'Orbigny : l. c., p. 254, note (1896).
Reitteri d'Orbigny : l. c., p. 254 (1896).
olim *aspericeps* Chevrolat : nomen erratum.
5. **tenuisculptus** Reitter : l. c., p. 24 (1892).
d'Orbigny : l. c., p. 254, note (1896).

TRICHIORHYSEMUS n. s.-gen.

1. **asperulus** Waterhouse : Trans. Ent. Soc. Lond., p. 94 (1875).
2. **cristatellus** Bates : Biolog. centr. Americ., vol. II, pars 2, Coleopt., p. 102 (1890).
3. **hirsutus** Clouët : nov. sp.
4. **lasionotus** Clouët : nov. sp.
5. **riparius** Horn : Trans. Am. Ent. Soc., p. 290 (1871).
Horn : l. c., Monogr., p. 90 (1887).
caelatus Lecomte : Trans. Kansas. Acad. Sc., X, p. 77 (1881).
6. **setulosus** Reitter : Verh. ver. Brünn, XXX, p. 163 (1892).
d'Orbigny : Syn. Aphod., L'Abeille, XXVIII, p. 251 (1896).

RHYSEMUS

Mulsant : Coléopt. France, Lamellic., p. 314 (1842).

A

1. **Alluaudi** Clouët : nov. sp.
2. **Aurivillii** Clouët : nov. sp.
3. **berytensis** Marseul : L'Abeille, t. XVI, nouvelles, p. 57 (1878).
Reitter : Verh. ver. Brünn, XXX, p. 27 (1892).
d'Orbigny : Syn. Aphod., L'Abeille, XXVIII, p. 253 (1896).
4. **biovatus** Clouët : nov. sp.
5. **Blackburnei** Clouët : nov. sp.

6. **Godarti** Mulsant : Col. France, Lamellic., p. 335 (1871).
 Reitter : l. c., p. 25 (1892).
 d'Orbigny : l. c., p. 251 (1896).
corrugatus Reitter : l. c., p. 163 (1892).
 d'Orbigny : l. c., p. 251 (réunit l'espèce à *R. arenarius* Costa
 (= *plicatus* Germar) (1896).
costipennis Fairmaire.
7. **granulosus** Ballion sic vocavit spec. Motschulskii : *granosus*, nom.
 praeoccup. : Motschulski : Bull. Soc. Nat. Moscou, XXXVI,
 pars 1, p. 466 (1863).
 Ballion : nom mut. : Bull. Moscou, pars 2, p. 154 (1871).
8. **madagassus** Harold : Coleop. Heft, XVI, p. 228 (1879).
9. **pectoralis** Clouët : nov. sp.
10. **plicatus** Germar : Reise Dalma, p. 184 (1817)..
 Reitter : l. c., p. 26 (1892).
 d'Orbigny : l. c., p. 251 (1896).
arenarius Costa : Ann. Acad. Aspir. Napol., II, p. 17 (1844).
 Reitter : l. c., p. 26 (1892).
 d'Orbigny : l. c., p. 251 (1896).
sulcigaster Mulsant et Rey : Opusc. Entom., t. IX, p. 174 (1859).
 Mulsant et Rey : Col. France, Lamellic., p. 383 (1871).
 Reitter : l. c., p. 26 (1892).
 d'Orbigny : l. c., p. 251 (1896).
angustatus Klug : i, litt.
alternatus Reiche : i, litt.
11. **polycolpus** Fairmaire : Ann. Soc. Ent. France, VI, p. 34 (1886).
12. **Severini** Clouët : nov. sp.

B

1. **Algiricus** Lucas : Explor. Algér., p. 266, pl. 24, fig. 3 (1846).
 Reitter : Verh. ver. Brünn, XXX, p. 28 (1892).
 d'Orbigny : Syn. Aphod., L'Abeille, XVIII, p. 252 (1896).
Marqueti Reiche : Cat. Grenier, p. 76 (1863).
 Mulsant : Col. France, Lamell., p. 382 (1871).
 Reitter : l. c., p. 27 (1892).
meridionalis Reitter : Deut. Ent. Zeit., p. 391 (1890).
 Reitter : Verh. ver. Brünn, XXX, p. 28 (1892).
 d'Orbigny : l. c., p. 252 (1896).
 var. *causicus* Clouët : nov. var.
2. **Bedeli** Clouët : nov. sp.
3. **bicolor** Clouët : nov. sp.
4. **birmensis** Clouët : nov. sp.
5. **californicus** Horn : Trans. Amer. Ent. Soc. III, p. 118 (1870).
 Horn : l. c., p. 290 (1871).
 Horn : l. c., Monogr. Aphod. Americ., XIV, p. 89 (1887).
6. **capensis** Clouët : nov. sp.
7. **congolanus** Clouët : nov. sp.
8. **coluber** Valery Mayet : Bull. Soc. Ent. France, p. 89 (1887).
 d'Orbigny : l. c., p. 250 (1896).
laesifrons Fairmaire : Rev. Ent., XI, p. 94 (1892).
 d'Orbigny : l. c. (1896).
caesoides Reitter : Ent. Nachr., XX, p. 184 (1894).
 d'Orbigny : l. c. (1896).

9. **exaratus** Marseul : L'Abeille, XVI, nouvelles, p. 57 (1878).
var. *asperocostatus* Fairmaire : Rev. Ent., XI, p. 94 (1892).
10. **Fairmairei** Clouët : nov. sp.
11. **Feae** Clouët : nov. sp.
12. **germanus** Linné : Syst. Nat., édit. 12, reformata, t. I, pars II, pp. 566, 6
(*Ptinus germanus*) (1767).
Mulsant : Col. France, Lamell., p. 387 (1871).
Reitter : Verh. ver. Brünn, XXX, p. 27 (1892).
d'Orbigny : l. c., p. 252 (1896).
- asper* Fabricius : Syst. Ent., pp. 19, 77 (*scarabaeus*) (1775).
Herbste : Fuessl. Arch., IV, pp. 8, 25, pl. 19, fig. 10 (*scarabaeus*)
(1791).
Fabricius : Ent. Syst., t. I., pp. 39, 128 (*scarabaeus*) (1792).
Herbste : Käf., II, p. 278, pl. 18, fig. 14 (*scarabaeus*) (1795).
Olivier : Entom., t. I., pars III, pp. 94, 103, pl. 23, fig. 201 (*scarabaeus*) (1797).
Illiger : Käf. Preuss., pp. 21, 8 (*aphodius*) (1798).
Fabricius : Syst. Eleuth., I, pp. 82, 61 (*aphodius*) (1801).
Panzer : Faun. Germ., pp. 47, 13 (*scarabaeus*) (1801).
Latreille : Hist. Nat., t. X, pp. 125, 33 (*aphodius*) (1804).
Duftschmidt : Faun. Austr., I, pp. 130, 50 (*aphodius*) (1805).
Gyllenhal : Ins. Succ., I, pp. 9, 5 (*psammobius*) (1811).
Schoenh : Syn., I, pp. 87, 82 (*aphodius*) (1814).
Sturn : Deutch. Faun., I, pp. 165, 58 (*aphodius*) (1820).
Stephenson : Illustr. Brit., III, pp. 211, 5 (*psammobius*) (1830).
Castelnau : Hist. Nat., II, pp. 98, 3 (*oxyonnis*) (1840).
Heer : Faun. Col. Helv., I, pp. 531, 62 (*aphodius*) (1841).
Mulsant : Col. France, Lamell., p. 314 (1842).
Redtenbacher : Faun. Austr., p. 436 (1843).
Erichson : Naturg., III, pp. 910, 1 (1848).
Olivier : Encycl. Méth., V, pp. 151, 34 (*copris*).
de Vill : C. Linn. Ent., I, pp. 63, 6 (*ptinus*).
Sturm : Verz., pp. 56, 51 (*aphodius*).
Baud. Laf. : Monogr., pp. 76, 19 (*aphodius*).
Suckow : Nat., pp. 256, 77 (*aphodius*).
Dumeril : Dict. des Sciences Nat., II, pp. 280, 18 (*aphodius*).
Boit. : Man., I, p. 323 (*aphodius*).
- rufiper* Mulsant : Col. France, Lamell., p. 314 (1842).
- aspericeps* Chevrol.
- geminatus* Reitter : Deutsch. Ent. Zeit., p. 391 (1890).
d'Orbigny : l. c., p. 252 (1896).
Reitter : Verh. ver. Brünn, XXX, p. 28 (1892).
- parallelus* Reitter : l. c., p. 28 (1892).
13. **Gestroi** Clouët : nov. sp.
14. **Goudoti** Harold : Coleopt. Heft., IV, p. 85 (1865).
Reitter : l. c., p. 28 (1892).
d'Orbigny : l. c., p. 253 (1896).
15. **granosus** Klug : Doubl. Verz. Seneq. Ins., p. 7 (1842).
rugatus Wollaston ; Coleopt. Hesperid., p. 92 (1867).
16. **granulosocostatus** Clouët : nov. sp.
17. **Haroldi** Clouët : nov. sp.
18. **Horni** Clouët : nov. sp.

19. **interruptus** Reitter : l. c., p. 27 (1892).
d'Orbigny : l. c., p. 253 (1896).
20. **malasiaeus** Lansberge : Not. Leyd. Mus., VII, p. 133 (1835).
crispus : Reiche : i litt.
sculptifrons Fairmaire : i, litt.
21. **Mayeti** Clouët : nov. sp.
desiplicatus Desbrochers : i, litt.
22. **maximus** Clouët : nov. sp.
23. **parallelicollis** Clouët : nov. sp.
24. **Reitteri** Clouët : nov. sp.
25. **Ritsemae** Clouët : nov. sp.
var. indica Clouët : nov. sp.
26. **rubeolus** Harold : Coleopt. Heft., VIII, p. 25 (1871).
27. **scaber** Haldeman : Journ. Acad. Philad., II, ser. 1, p. 107 (1848).
Horn : Trans. Amer. Ent. Soc., p. 290 (1871).
Horn : l. c., Monogr., p. 88 (1887).
28. **sonatus** Leconte : Trans. Kansas Acad. Sc., X, p. 77 (1881).
Horn : l. c., Monogr., p. 89 (1887).
29. **tarsalis** Waterhouse : Magaz. Nat. Hist., XVIII, ser. 4, p. 115 (1876).
transversus Reiche : i, litt.
scabripennis Fauvel : i, litt.
30. **Vaulogeri** Clouët : nov. sp.
31. **verrucosus** Mulsant : Col. France, Lamellic., p. 316 (1842).
J. du Val : Gener. (Scarab.), pl. 7, fig. 35.
Mulsant : l. c., p. 359 (1871).
Reitter : l. c., p. 27 (1892).
d'Orbigny : l. c., p. 253 (1896).

RHYSEMORPHUS

Clouët : Bulletin Soc. Entom. France, p. 122 (1900).

1. **Mocquerysi** Clouët : Bul. Soc. Ent. France, p. 122 (1900).

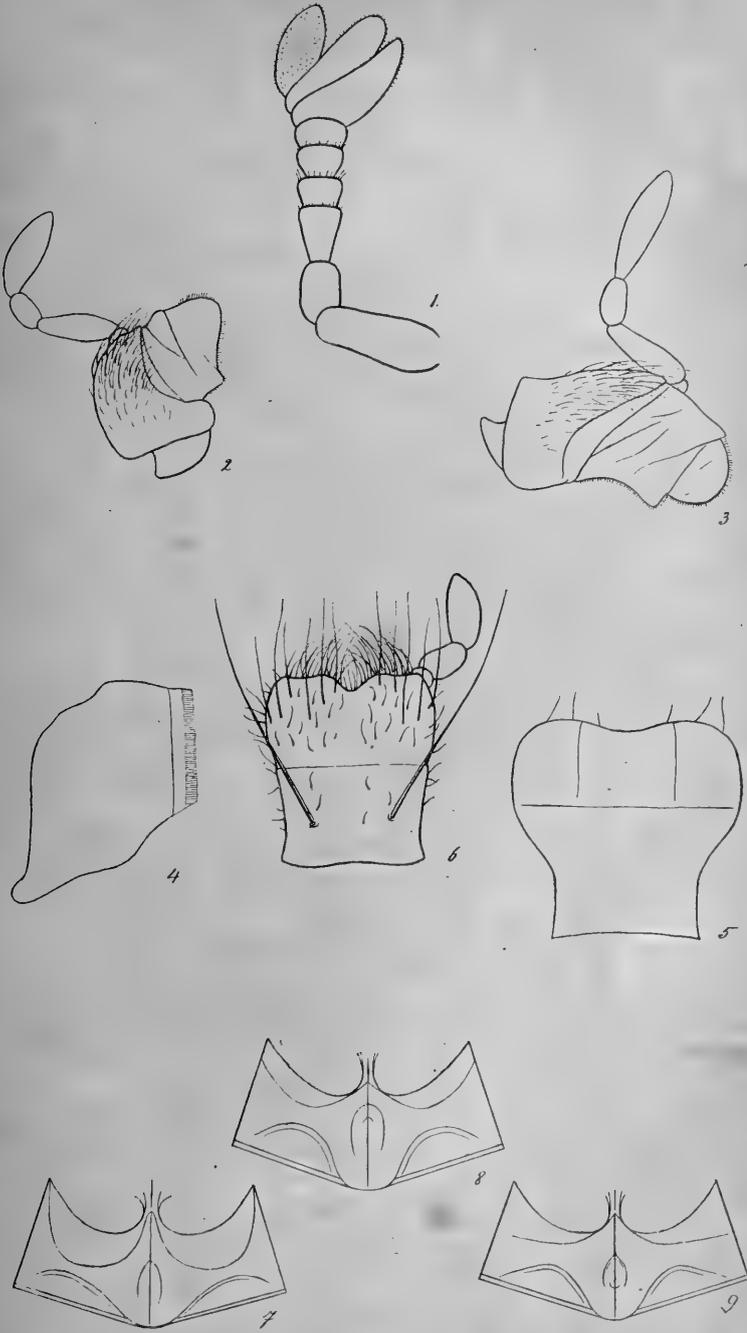
COLLECTIONS

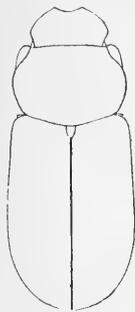
renfermant les types des espèces nouvelles décrites dans cet opuscule.

- Rhysemodes** : *Bowieri*. — Muséum de Paris.
Ma collect.
- Trichiorhysemus** : *lasionotus*. — Ma collect.
Id. *Hirsutus*. — Musée de Gênes.
Id. de Bruxelles.
Id. de Leyde.
Ma collect.
- Rhysemus A** : *Severini*. — Muséum de Paris.
Musée de Bruxelles.
Ma collect.
Id. *biovatus*. — Muséum de Paris.
Ma collect.
Id. *Blackburnei*. — Musée de Leyde.
Ma collect.
Id. *pectoralis*. — Ma collect.
Id. *Alluandi*. — Ma collect.
Id. *Aurivillii*. — Musée de Bruxelles.
Ma collect.
- Rhysemus B** : *Haroldi*. — Collection Fairmaire.
Ma collect.
Id. *capensis*. — Musée de Bruxelles.
Ma collect.
Id. *bicolor*. — Musée de Bruxelles.
Ma collect.
Id. *maximus*. — Ma collect.
Id. *Horni*. — Ma collect.
Id. *birmensis*. — Musée de Gênes.
Id. *Ritsemæ*. — Muséum de Paris.
Id. Collection Fairmaire.
Ma collect.
Id. *Vaulogeri*. — Collection de Vauloger.
Id. Pic.
Ma collect.
Id. *congolanus*. — Musée de Bruxelles.
Muséum de Paris.
Ma collect.
Id. *Feeæ*. — Musée de Gênes.
Id. *Bedeli*. — Collection L. Bedel.
Ma collect.
Id. *Reitteri*. — Musée de Bruxelles.
Ma collect.
Id. *parallelcollis*. — Ma collect.
Id. *Gestroi*. — Musée de Gênes.
Ma collect.
Id. *granulosocostatus*. — Ma collect.
Id. *Mayeti*. — Musée de Gênes.
Id. de Paris.
Id. de Bruxelles.
Id. de Leyde.
Ma collect.
Id. *Fairmairei*. — Collection Fairmaire.
Ma collect.

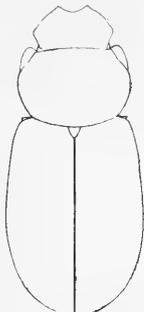
EXPLICATION DES FIGURES

1. *R. plicatus* Germar. — Antenne.
2. *Id.* id. — Mâchoire et palpe maxillaire.
3. *Id.* id. — Id. id. id.
4. *Id.* id. — Mandibule.
5. *Id.* id. — Labre.
6. *Id.* id. — Lèvre, menton et palpe labial.
7. *Rhyssemodes opacus* Reitter. — Métasternum.
8. *Id. alutaceus* Reitter. — Métasternum.
9. *Id. tenuisculptus* Reitter. — Métasternum.

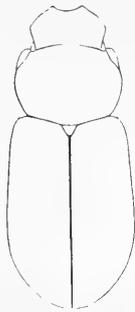




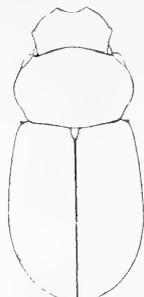
1. *Rhyssmodes alutaceus* Reitt.



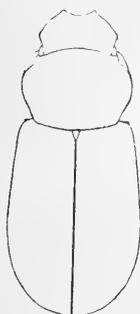
2. *Rhd. opacus* Reitt.



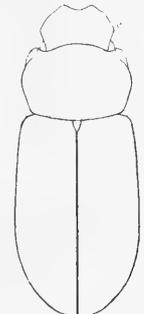
3. *Rhd. tenuisculptus* Reitt.



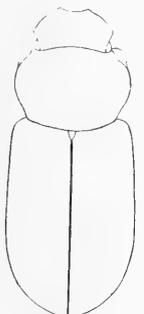
4. *Rhd. Bouvieri* n. sp.



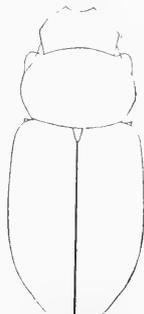
5. *Rhd. orientalis* Muls. (*forme d'Afrique et d'Asie*).



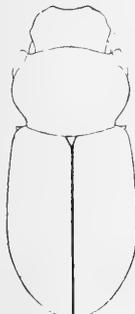
6. *Rhd. orientalis* Muls. (*forme des régions du Turkestan et Caucase*).



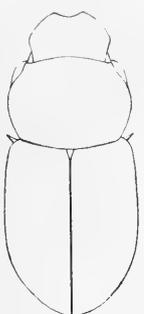
7. *Rhd. orientalis* Muls. (*forme des régions du Turkestan et Caucase*).



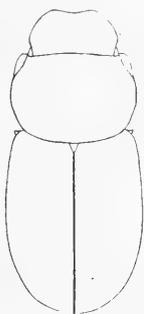
8. *Trichiorhyssemus cristatellus* Bates.



9. *Tr. setulosus* Reitt.



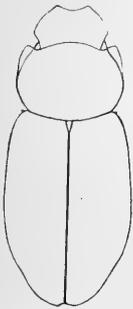
10. *Tr. lasionotus* n. sp.



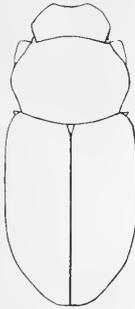
11. *Tr. asperulus* Waterh.



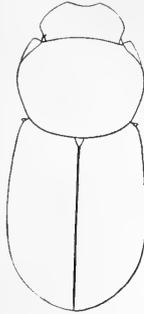
12. *Tr. hirsutus* n. sp. (♂) (*la ♀ est moins parallèle, c'est-à-dire que les élytres sont un peu élargies vers l'arrière*).



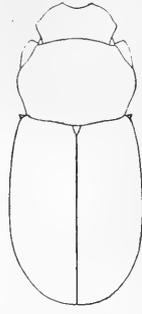
13. *Rhysselmus*
Severini n. sp.



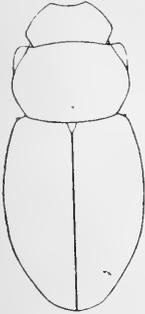
14. *Rh. Godarti*
Muls.



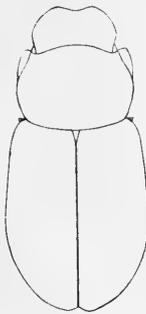
15. *Rh. plicatus*
Germ.



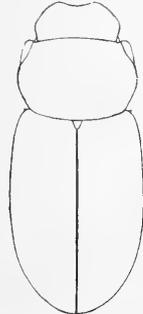
16. *Rh. berytensis*
Mars.



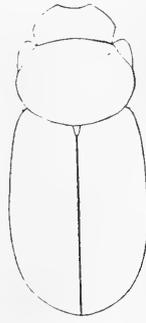
17. *Rh. biovatus*
n. sp.



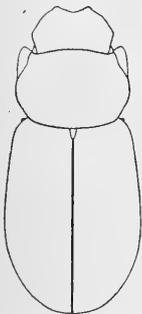
18. *Rh. Blackburnei*
n. sp. (♂) (*la ♀ a les*
élytres plus élargis et
le prothorax parait
proportionnellement
plus étroit).



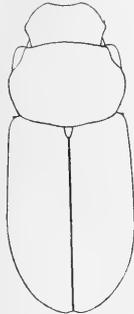
19. *Rh. pectoralis*
n. sp.



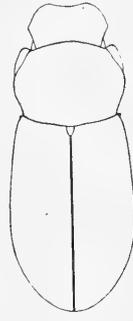
20. *Rh. Alluaudi*
n. sp.



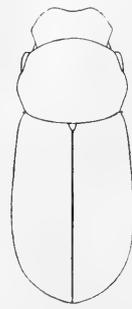
21. *Rh. Aurivillii*
n. sp.



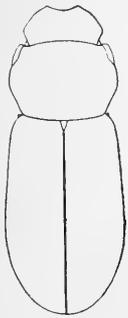
22. *Rh. polycolpus*
Fairm.



23. *Rh. Goudoti*
Har.



24. *Rh. Haroldi*
n. sp.



25. *Rhyssenus coluber* Mayet



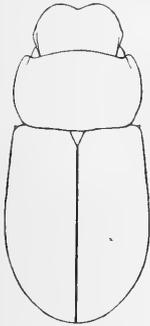
26. *Rh. californicus* Horn.



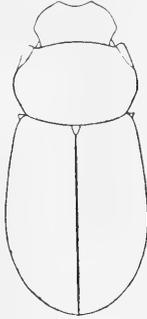
27. *Rh. maximus* n. sp.



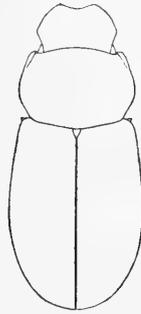
28. *Rh. capensis* n. sp.



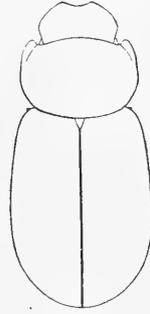
29. *Rh. bicolor* n. sp.



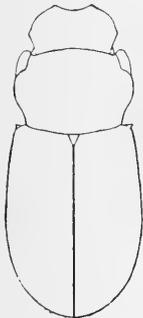
30. *Rh. Horni* n. sp. (♀) (le ♂ a les élytres presque parallèles).



31. *Rh. birmensis* n. sp.



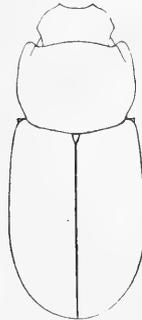
32. *Rh. Ritsemæ* n. sp.



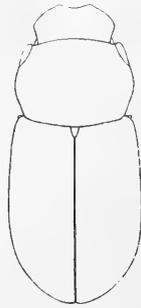
33. *Rh. interruptus* Reitt.



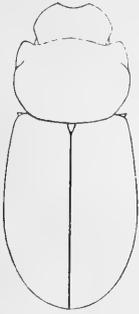
34. *Rh. Vaulogeri* n. sp.



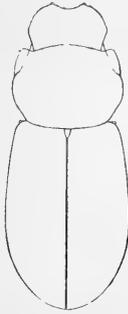
35. *Rh. congolanus* n. sp.



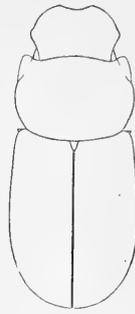
36. *Rh. malasiacus* Lansb.



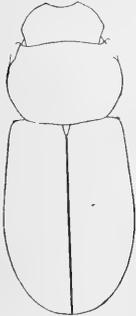
37. *Rhyssemus algiricus* Luc.
(*Afrique, Espagne, Grèce, -*
Caucase, etc.).



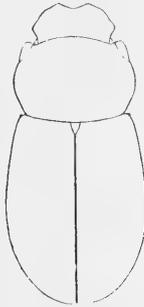
38. *Rh. algiricus* Luc.
(*France, Italie, etc.*) (*la*
♀ *a le prothorax étran-*
glé en avant).



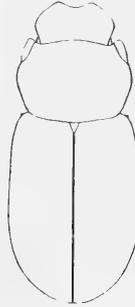
39. *Rh. Fœæ* n. sp.



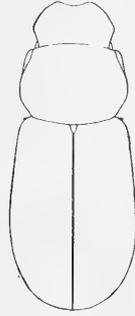
40. *Rh. rupeolus*
Har.



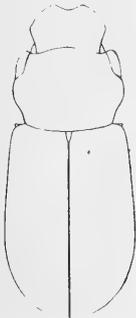
41. *Rh. Bedeli*
n. sp.



42. *Rh. Reitteri*
n. sp.



43. *Rh. inermis*
n. sp.



44. *Rh. exaratus* Mars.



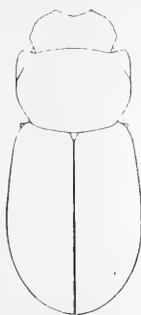
45. *Rh. parallelcollis* n. sp.



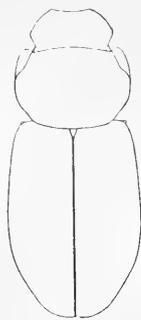
46. *Rh. granosus* Klug.



47. *Rhyssesmus Gestroi* n. sp.



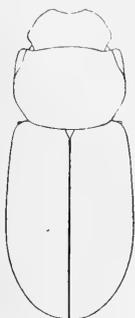
48. *Rh. verrucosus* Muls.



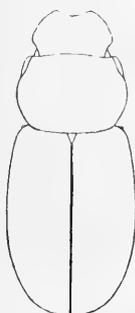
49. *Rh. granuloso-costatus* n. sp.



50. *Rh. Mayeti* n. sp.



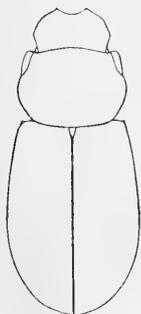
51. *Rh. Fairmairei* n. sp.



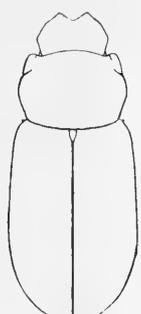
52. *Rh. tarsalis* Waterh.



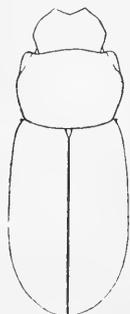
53. *Rh. germanus* L.
Afrique).



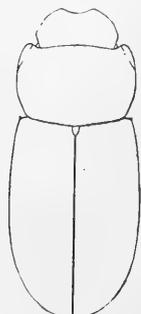
54. *Rh. germanus* L.
(Europe).



55. *Rh. germanus* L.
(Algerie).



56. *Rh. germanus* L.
(Turkestan, Caucase).



57. *Rhyssesmorphus Mocerquysi* n. sp.



La SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE tient ses séances le 1^{er} samedi de chaque mois, à 8 heures du soir, au siège social, rue de Namur, 89, à Bruxelles.

Elle publie :

- 1° Les ANNALES (mensuellement);
- 2° Les MÉMOIRES (irrégulièrement).

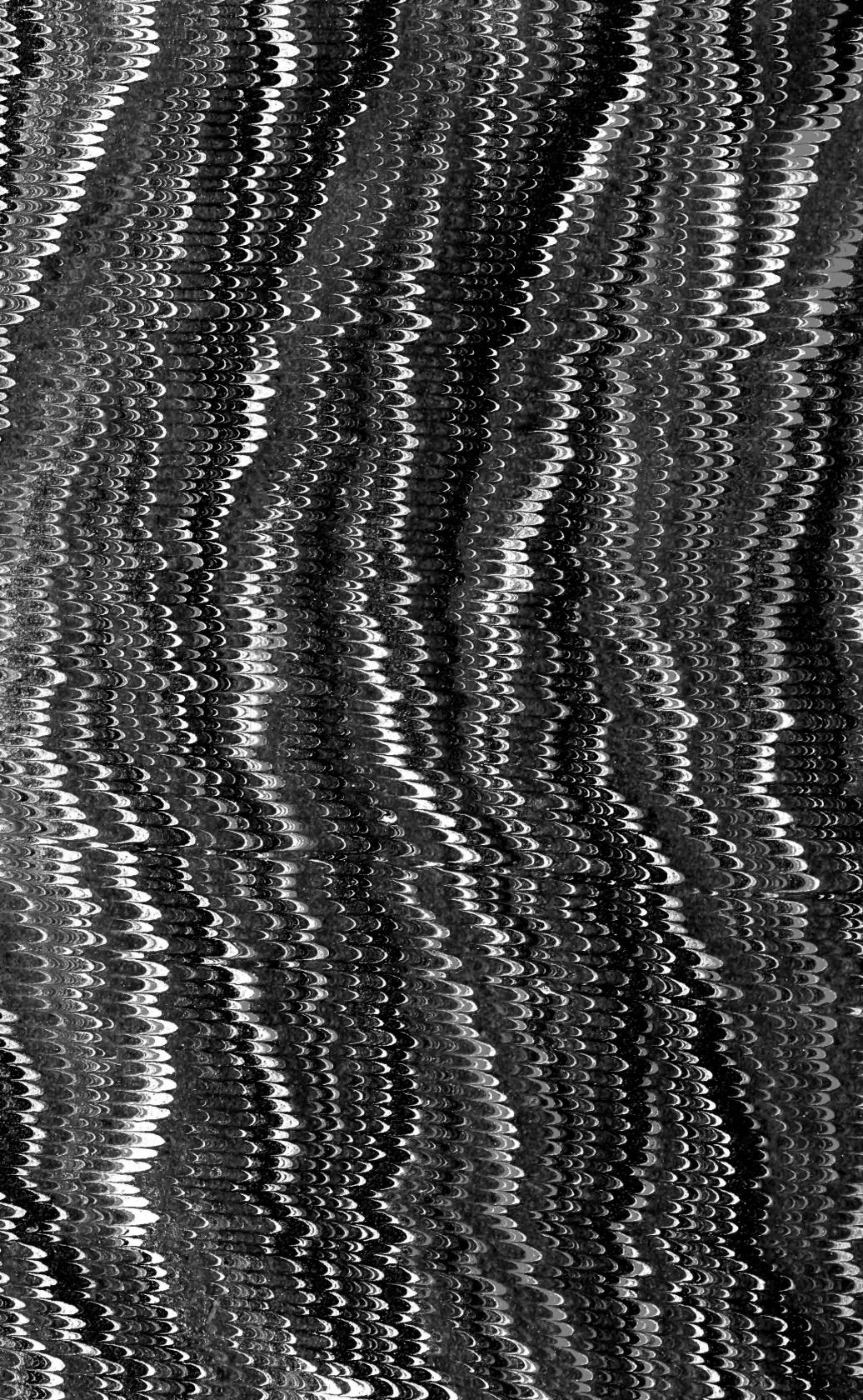
La cotisation annuelle, payable par anticipation et donnant droit à la réception *franco* des *Annales* et des *Mémoires*, est fixée à **16** fr. Tout membre étranger, payant une somme de **200** francs, est nommé **Membre à vie** : il n'a plus de cotisation à solder et reçoit *franco* toutes les publications de la Société.

Les cotisations doivent être adressées spontanément dès le commencement de l'année, sous peine de voir interrompre l'envoi des Annales, au Trésorier, M. E. Fologne, rue de Namur, 12, à Bruxelles.

La BIBLIOTHÈQUE est ouverte aux membres de la Société (rue de Namur, 89), le samedi de 3 à 4 heures.

Tous les ouvrages et revues destinés à la Société doivent être envoyés au siège social, rue de Namur, 89, à Bruxelles.

Tout ce qui concerne l'administration de la Société et la rédaction des publications doit être adressé au Docteur Ernest Rousseau, rue du Trône, 159, à Bruxelles.



1901

W. Eur. Belg. vol. 8.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 01269 6712